



HAL
open science

Schweitzer / Rothenfusse. Des Vosges à la Seine : histoire d'une migration

Sophie Mieczkowski

► **To cite this version:**

Sophie Mieczkowski. Schweitzer / Rothenfusse. Des Vosges à la Seine: histoire d'une migration. Histoire. 2019. dumas-02300718

HAL Id: dumas-02300718

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02300718>

Submitted on 29 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Schweitzer / Rothenfusse

Des Vosges à la Seine : histoire d'une migration

Sophie MIECZKOWSKI

Sous la direction de M. Stéphane COSSON

Année 2018-2019
Mémoire de recherche
Diplôme Universitaire de Généalogie et Histoire des Familles
Université de Nîmes

Dédicace et remerciements

A Stanislaw, cet arrière-grand-père inconnu qui a inspiré et motivé ces recherches.

Tous mes remerciements :

- à Stéphane Cosson qui a dirigé ce mémoire,
- au personnel des Archives Départementales de l'Essonne, pour sa patience et sa grande bienveillance,
- aux Archives Départementales de la Moselle et à ses habitués, qui ont été à bien des reprises d'un soutien inestimable,
- aux Archives Départementales du Haut-Rhin,
- aux Archives Départementales des Yvelines,
- aux Archives Communales de la ville de Corbeil-Essonnes, pour leur accueil chaleureux et leur aide précieuse,
- à Mathieu pour son soutien indéfectible,
- à mon père qui a été à la source de ma passion pour la recherche en généalogie.

Je, soussignée Sophie MIECZKOWSKI certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié.

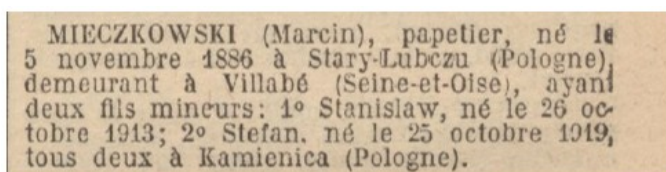
Introduction

→ Détermination du sujet d'étude

Commencer par l'histoire de sa propre famille semble souvent être l'approche la plus simple, la plus évidente en généalogie ; mais il n'en est rien. L'histoire de notre propre famille est en réalité source de nombreuses interrogations, de tabous inavoués, et l'aspect affectif d'une telle recherche rend difficile la conservation d'une posture neutre face à la documentation. C'est pourtant à ce type de recherche que nous nous sommes attelés pour la réalisation de ce mémoire.

La première étape consistait à définir la branche de la famille qu'il serait possible d'étudier en quelques mois. La tâche s'est avérée relativement ardue : du côté maternel, une famille très peu encline à parler de ses origines, et un grand-père sans filiation établie (enfant trouvé) ; du côté paternel, une famille totalement inconnue, puisque tous les liens ont été rompus avec elle depuis une génération. Entre les deux possibilités, la branche paternelle semblait toutefois légèrement plus prometteuse, et c'est de ce côté que nous avons résolu de porter nos efforts.

Nous avons rapidement rencontré un obstacle qui était tout à fait anticipé : les origines étrangères de la famille. En effet, c'est dans les années 1920 ou au début des années 1930 que la famille Mieczkowski s'installe en France, à Corbeil-Essonnes (département de l'Essonne). On retrouve en effet sa trace dans le *Journal Officiel* de 1934, car la famille, composée d'un couple (Marcin Mieczkowski et Marjanna Dembowska) et de ses deux enfants (prénommés Stanislaw et Stefan), reçoit alors la nationalité française. S'il a été possible de remonter quelque peu l'ascendance de Marcin, il n'était pas question d'y consacrer ce mémoire, puisque faire ces recherches en Pologne demanderait un temps dont nous ne disposons pas.



MIECZKOWSKI (Marcin), papetier, né le 5 novembre 1886 à Stry-Lubczu (Pologne), demeurant à Villabé (Seine-et-Oise), ayant deux fils mineurs : 1^o Stanislaw, né le 26 octobre 1913 ; 2^o Stefan, né le 25 octobre 1919, tous deux à Kamienica (Pologne).

Document 1 : extrait du *Journal Officiel* de 1934, mentionnant la naturalisation de la famille Mieczkowski¹.

1 *Journal Officiel de la République française. Lois et décrets*, 4 mars 1934, p. 2321 ; consulté sur gallica.bnf.fr

Nous avons donc choisi d'étudier l'ascendance de la femme qu'épouse Stanislaw le 19 décembre 1936, et qui se prénomme Lucienne Antoinette Schweitzer². C'est donc de la famille Schweitzer que ce mémoire va tenter de retracer l'histoire.

Mais si la descendance a été relativement simple à établir à partir de notre couple de référence, l'ascendance a posé de nombreux problèmes. En effet, comme nous le développerons plus loin, la famille Schweitzer s'est avérée être en réalité originaire de Suisse³. N'ayant pas réussi à identifier leur lieu d'origine, qui a été renommé ou mal orthographié, nous avons choisi d'étudier l'ascendance de l'épouse du couple de référence, une certaine Anne Rothenfusse, l'arrière-grand-mère de Lucienne Schweitzer, dont la famille était plus anciennement implantée en France.

→ Difficultés rencontrées

1. La distance.

La famille Schweitzer avait été sélectionnée pour sa relative proximité géographique, car la légende familiale voulait qu'elle ait vécu près de Paris sur de nombreuses générations. Installée dans l'ancienne ville d'Essonnes (aujourd'hui fusionnée au sein de la commune de Corbeil-Essonnes), elle demandait a priori des investigations dans les Archives Départementales de l'Essonne, situées à Chamarande, à une trentaine de kilomètres au sud de Paris. Mais il a fallu élargir nos recherches aux Archives Départementales des Yvelines (qui conservent une partie des archives de l'ancien département de la Seine, notamment les documents militaires) et des Hauts-de-Seine (département frontalier de l'Essonne, dans lequel certains membres de la famille ont vécu temporairement).

En réalité, assez rapidement, il s'est avéré que cette famille, loin d'être originaire de la ville, n'y était arrivée que dans les années 1870. Originaire de Lorraine, elle y était établie sur un périmètre qui se situe à la frontière entre les départements actuels de la Moselle et du Haut-Rhin. Il a donc fallu organiser plusieurs séjours aux Archives Départementales de la Moselle, situées à Metz, et à celles du Haut-Rhin, situées à Colmar.

2 Archives Communales de Corbeil-Essonnes, AE/70057

3 « Schweitzer » est en effet un patronyme dérivé d'un toponyme allemand ou alsacien, qui signifie « le Suisse ». Les origines suisses de la famille, probables dès le début de la recherche, ont donc pu être vérifiées, comme nous l'expliquerons plus loin.

2. L'organisation des différents services d'archives.

Outre la distance, les recherches se sont heurtées au faible degré de numérisation des documents issus des archives de la Moselle et du Haut-Rhin. En effet, quasiment aucun document n'était disponible en ligne pour la période qui nous intéressait, c'est-à-dire avant 1870. C'est donc sur place qu'ont dû être réalisées toutes les recherches, ce qui ajoute une contrainte puisqu'il a fallu mener cette enquête sur un temps très limité.

L'autre difficulté est liée à l'histoire des restructurations administratives de l'Île-de-France. En effet, l'éclatement de l'ancien département de la Seine a conduit à une répartition originale des archives correspondantes. Malgré une étude centrée sur Corbeil-Essonnes, commune aujourd'hui rattachée à l'Essonne, certains documents étaient en réalité conservés aux archives départementales des Yvelines.

3. La langue.

L'histoire très particulière de l'Alsace et de la Lorraine a également complexifié les recherches. En effet, au gré de l'annexion de ces régions par l'un ou l'autre pays, les actes sont rédigés tantôt en français, tantôt en allemand, tantôt en latin, avec des formats et des modèles tout à fait différents. Avec ces changements linguistiques, ce sont aussi des prénoms et des patronymes qui ont pu être modifiés, successivement germanisés puis francisés. Nous verrons dans le courant de ce mémoire que le patronyme a parfois été un véritable problème pour cette famille, car il a été orthographié de façons très variées selon la région et l'époque.

4. Le statut social.

Cette dernière difficulté n'avait pas vraiment été anticipée, mais a joué un rôle tout à fait déterminant dans les recherches. Le choix de la famille Schweitzer / Rothenfusse n'a pas été guidé par la volonté de trouver des membres importants ou célèbres de la société. Bien au contraire, notre ambition était d'étudier le parcours d'une famille tout à fait banale, modeste, sans ambitions démesurées. Mais en choisissant d'étudier des paysans, des journaliers, des domestiques, des ouvriers, nous nous sommes heurté à une difficulté majeure : le silence de certains types de sources. En effet, les rares membres de la famille ayant accédé au statut de propriétaires l'ont été pendant les périodes les plus anciennes de notre étude, essentiellement au début du XVIII^{ème} siècle ; les documents cadastraux n'étaient malheureusement pas conservés. Nous avons toutefois tenté de combler cette carence par l'usage de nombreux documents permettant de s'approprier au mieux la vie quotidienne des individus étudiés.

→ Angle d'approche sur le plan méthodologique.

Malgré ces difficultés, c'est avec un intérêt jamais démenti que nous avons suivi l'histoire à la fois si particulière et si commune de cette famille itinérante, contrainte à l'exil par la guerre franco-prussienne de 1870.

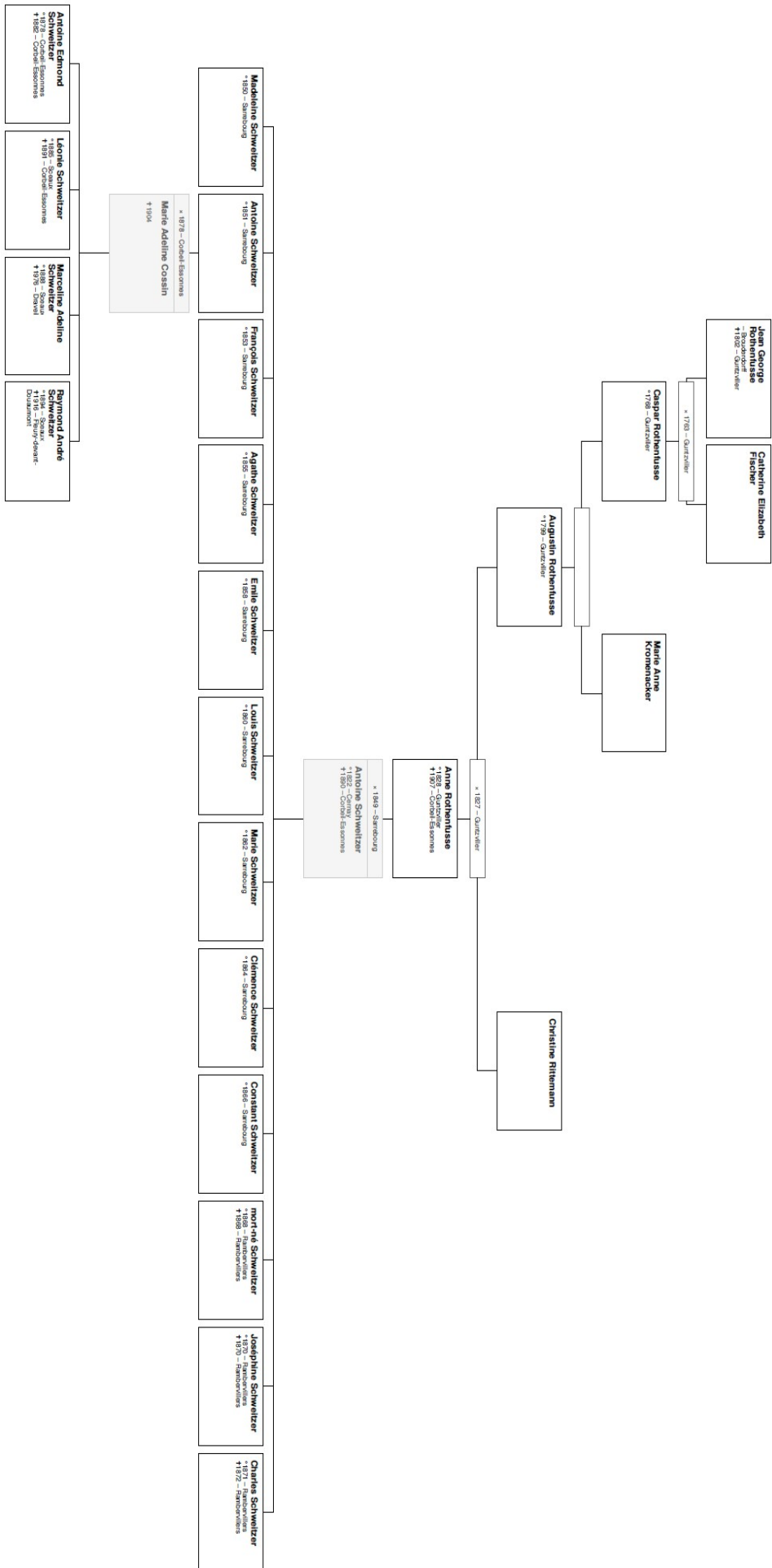
La première étape du cheminement a été d'établir, grâce aux documents d'état-civil, un arbre généalogique global permettant de suivre l'implantation et l'organisation de la famille sur plusieurs générations. À partir du couple de référence, dont le mariage est célébré en 1849⁴, nous avons pu établir la descendance de la famille Schweitzer jusqu'à nos jours⁵ et l'ascendance de la famille Rothenfusse jusqu'au début du XVIII^{ème} siècle, cette limite nous ayant été imposée par l'absence de sources au-delà. Cette première étape du travail a permis d'établir l'arbre généalogique proposé en fin d'introduction.

Dans un second temps, nous nous sommes attachés à l'étude de documents beaucoup plus variés, qui seront présentés au fil du développement : documents militaires, judiciaires, cadastraux, nous avons tout mis en œuvre pour restituer au mieux l'histoire de cette famille, et rendre hommage de la meilleure façon possible à ces anonymes de l'histoire dont le témoignage est pourtant celui de toute une époque.

4 Mes remerciements à Stéphane Cosson, qui malgré les exigences du mémoire a accepté l'étude de ce couple qui se marie en-dehors des dates imposées.

5 Nous nous arrêterons au niveau du couple évoqué en introduction, Lucienne Antoinette Schweitzer et Stanislaw Mieczkowski, ainsi que leurs enfants, de façon à ne pas faire intervenir de personne encore vivante dans ce mémoire.

Arbre généalogique simplifié des familles Rothenfusse / Schweitzer



Sommaire détaillé

Dédicaces et remerciements	2
INTRODUCTION	3
– Détermination du sujet d'étude	3
– Difficultés rencontrées	4
– Angle d'approche sur le plan méthodologique	6
– Arbre généalogique simplifié des familles Rothenfusse / Schweitzer	5
PREMIERE PARTIE – ROTHENFUSSE : DES VOSGES A LA SEINE	9
1. L'union d'Antoine Schweitzer et Anne Rothenfusse	9
a) Un mariage en Lorraine au milieu du XIX ^{ème} siècle	9
b) La jeunesse des époux	11
2. Le mystère Christine Schweitzer	14
3. Augustin Rothenfusse, le charron	17
4. Caspar Rothenfusse, le tisserand	21
5. Jean George Rothenfusse, le manœuvre	24
6. François Rothenfusse, le tisserand	26
7. L'exil de la famille Schweitzer : de Sarrebourg à Essonnes	32
DEUXIEME PARTIE – ESSONNES : UNE VILLE AU COEUR DE L'INDUSTRIE DU PAPIER	40
1. Histoire générale de la ville d'Essonnes	40
2. Histoire de la Papeterie d'Essonnes	47
a) Les origines de l'industrie du papier	47
b) La manufacture à l'époque moderne	48
c) L'ère Darblay	49
d) La Papeterie d'Essonnes au XX ^{ème} siècle	54
3. Vivre et travailler à Essonnes aux XIX ^{ème} et XX ^{ème} siècles	55
a) Un paysage industriel	55
b) Les conditions de travail	56
c) Vivre dans une cité ouvrière	60
TROISIEME PARTIE – SCHWEITZER : PAPETIERS DE PERE EN FILS ?	62
1. Une famille dans l'industrie du papier	62
2. Les familles Schweitzer et Cossin : un lien conservé avec la région d'origine ?	64
a) Le cas de Marie Victorine Schweitzer	65
b) Le cas de Marceline Adeline Schweitzer	66
c) La question de l'orthographe du nom	68
QUATRIEME PARTIE – ANTOINE SCHWEITZER (FILS) ET SES DESCENDANTS : VERS UNE ASCENSION SOCIALE ?	69
1. Antoine Schweitzer, portrait d'un entrepreneur	69
a) Première approche : l'état-civil	69
b) L'acquisition du fonds de commerce	73
2. Les descendants d'Antoine Schweitzer	81
a) Marceline Adeline Schweitzer	81
b) Raymond André Schweitzer	81
CONCLUSION	85

Première partie

Rothenfusse : des Vosges à la Seine

1. L'union d'Antoine Schweitzer et Anne Rothenfusse.

a) Un mariage en Lorraine au milieu du XIX^{ème} siècle.

Antoine Schweitzer et Anne Rothenfusse célèbrent leur union le 30 octobre 1849, à la maison commune de Sarrebourg⁶. Cet acte de mariage, point de départ de notre étude, est riche d'enseignements sur nos deux protagonistes.

Antoine Schweitzer a 27 ans et exerce la profession de « journalier ». Issu donc d'un milieu modeste, il est domicilié à Petit-Euch, un hameau de la commune de Reding. Il a déjà été marié une fois : sa première épouse, Christine Nisse, est décédée le 23 septembre 1849⁷, quelques mois seulement après leur mariage. C'est donc très rapidement, tout juste un mois plus tard, qu'il a décidé de prendre une nouvelle épouse.

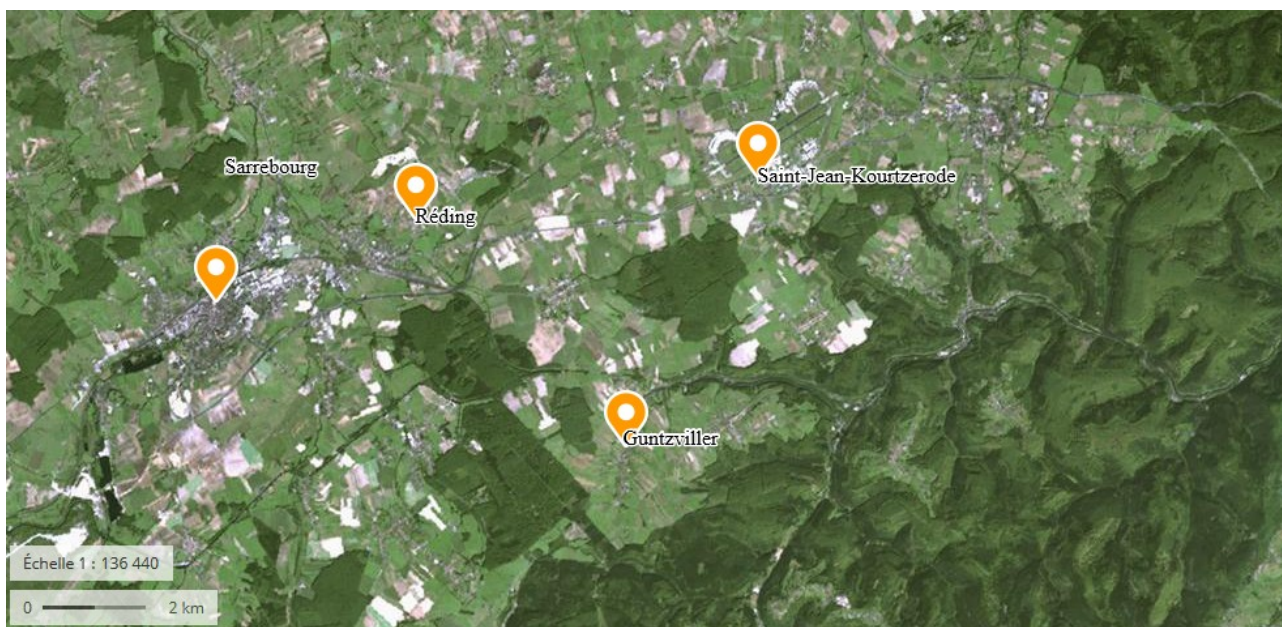
Cet acte de mariage, la toute première approche que nous ayons eue de cet individu, nous donne aussi un renseignement fondamental sur son enfance. Antoine est né à Cernay (département actuel du Haut-Rhin) le 18 septembre 1822. Il est désigné comme étant le « fils majeur et naturel de défunte Christine Schwitzer⁸, journalière » décédée à Cernay le 12 mars 1824. Antoine est donc un enfant naturel, dont le père n'est pas nommé, et qui a perdu sa mère à moins de deux ans. C'est donc sur les traces d'un orphelin que nous nous sommes lancé.

6 Archives Départementales de la Moselle, 5 MI 633/3

7 Archives Départementales de la Moselle, 5 MI 633/3

8 L'orthographe du nom Schweitzer étant très variable d'un endroit à l'autre, nous avons choisi de conserver l'orthographe adoptée dans chaque acte lorsqu'il s'agit de citations ou de transcriptions, mais nous utiliserons l'orthographe « Schweitzer » dans notre développement, car c'est celle qui est rétablie à la fin du XIX^{ème} siècle par les membres de la famille eux-mêmes.

Quant à Anne Rothenfusse, elle a 21 ans et n'exerce pas de profession. Née dans le village tout proche de Guntzwiller le 31 mai 1828, elle est la fille légitime d'Augustin Rothenfusse, un charron de 51 ans, et de Christine Ritemann, tous deux domiciliés à Saint-Jean-Kourtzerode. Il s'agit pour sa part de son premier mariage.



Document 2 : Carte présentant la situation géographique des villages mentionnés dans l'acte de mariage d'Antoine Schweitzer et Anne Rothenfusse

Carte réalisée sur Géoportail (www.geoportail.gouv.fr) le 20/04/2019

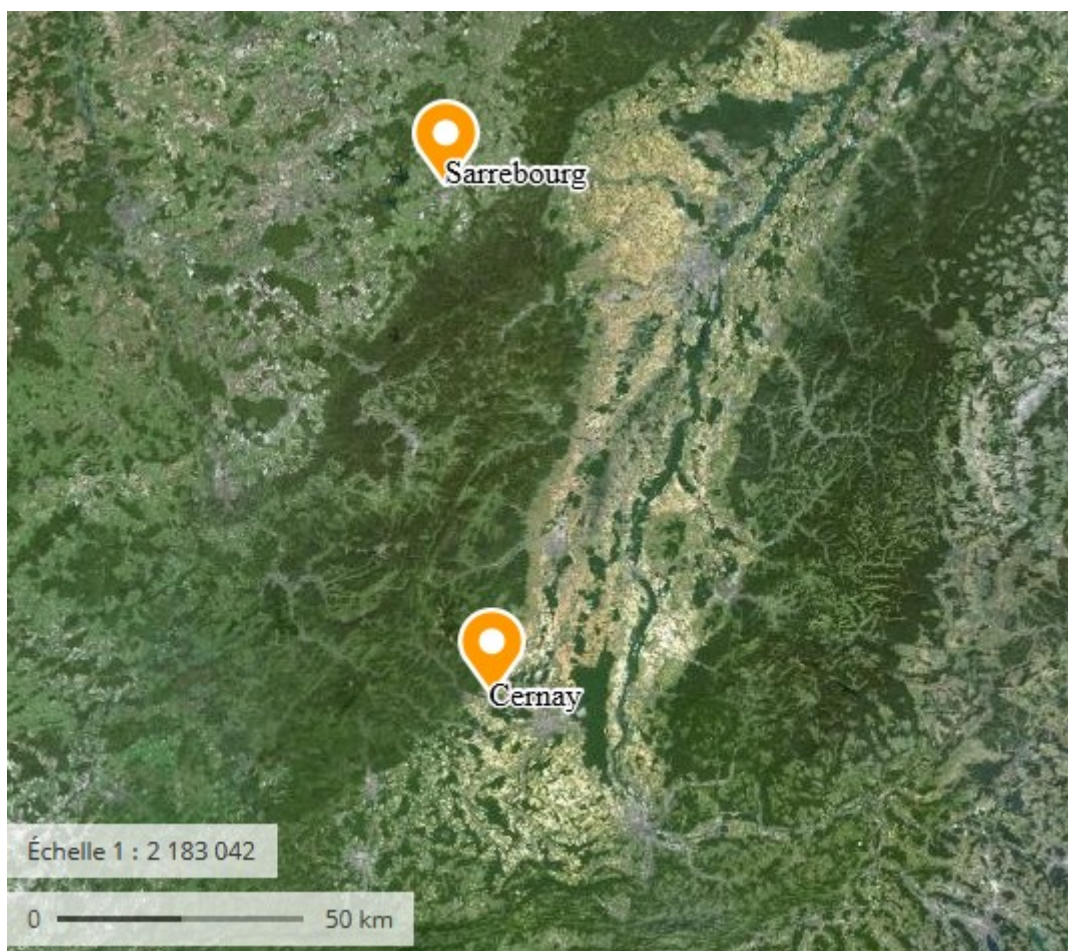
Toutes les indications de lieu dans cet acte de mariage étant très resserrées, on peut d'emblée planter le décor dans lequel évoluent les deux époux pendant la première partie de leur vie. Nous nous trouvons dans le département actuel de la Moselle, dans une zone de culture lorraine.

Cela se note très rapidement, lorsqu'on feuillette les registres d'état-civil pré-révolutionnaires de la région, car on trouve une alternance d'actes en latin, en français et en allemand, avec de nombreuses hésitations sur l'orthographe des prénoms, souvent successivement latinisés, germanisés et francisés. C'est une première difficulté de l'étude, car il faudra garder à l'esprit que l'on recherche des noms à l'orthographe très approximative, parfois même écrits de façon phonétique, et dans des langues variables d'un acte à l'autre.

b) La jeunesse des époux.

Nous avons donc décidé de nous intéresser de plus près à l'enfance de ces deux jeunes gens.

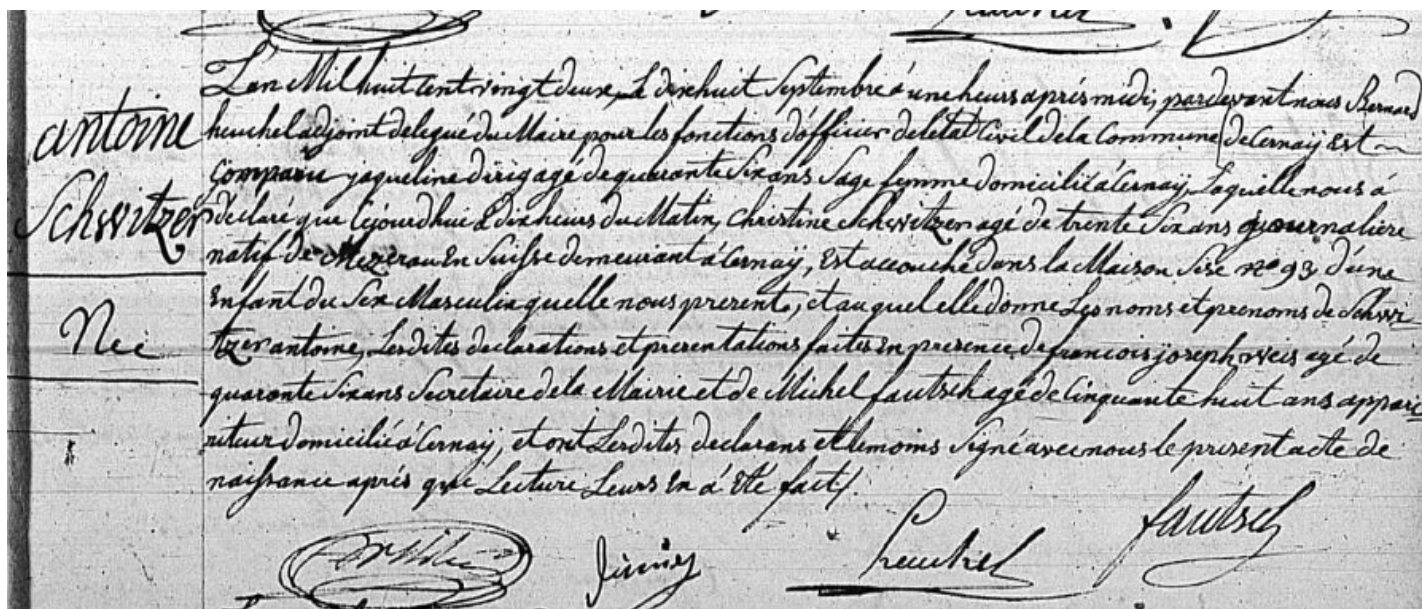
Antoine est né, nous l'avons dit, le 18 septembre 1822 à Cernay, dans l'actuel département du Haut-Rhin. Il y a entre Sarrebourg et Cernay une distance d'environ 100 km à vol d'oiseau. Dans une zone montagneuse en bordure des Vosges, c'est un trajet assez conséquent. On peut donc se demander comment et pourquoi Antoine, né à Cernay, réside dans les environs de Sarrebourg une vingtaine d'années plus tard.



Document 3 : Carte situant les villes de Cernay (actuel Haut-Rhin) et Sarrebourg (Moselle)
Carte réalisée sur Géoportail (www.geoportail.gouv.fr) le 20/04/2019

Pour remonter aux sources de son histoire et mieux comprendre ses origines, nous avons consulté l'acte de naissance d'Antoine, conservé dans les archives du Haut-Rhin⁹.

9 Archives Départementales du Haut-Rhin, 5E/95



Document 4 : Acte de naissance d'Antoine Schweitzer, le 18 septembre 1822.

Transcription :

1 « L'an Mil huit cent vingt deux, le dix huit septembre à une heure après midi, par devant nous Bernard
 Heuchel, adjoint délégué du Maire pour les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Cernay, est
 comparu Jaqueline Dirig âgé de 46 ans, sage femme domiciliée à Cernay, laquelle nous a
 déclaré que ce jour d'hui, à 10h du matin, Christine Schweitzer âgé de trente six ans, journalière
 5 natif de Mezèrau en Suisse demeurant à Cernay, est accouché dans la maison sise n°93 d'un
 enfant du sexe masculin, qu'elle nous présente, et auquel elle donne les noms et prénoms de Schwi-
 tzer Antoine, lesdites déclarations et présentations faites en présence de François Joseph Weis âgé de
 quarante sept ans secrétaire de la mairie et de Michel Fautsch âgé de cinquante huit ans appar-
 riteur domicilié à Cernay, et ont lesdits déclarants et témoins signé avec nous le présent acte de
 10 naissance après que lecture leur en a été faite. »

La lecture de cet acte a été une véritable surprise : la famille Schweitzer était donc originaire de Suisse, élément dont la mémoire familiale n'avait gardé absolument aucune trace. L'acte confirme ce que suggérait l'acte de mariage, qui était plus allusif concernant la naissance de l'époux.

La mère d'Antoine, Christine Schweitzer, est une mère célibataire. Elle semble s'être isolée à Cernay, avoir en quelque sorte fui sa famille ; en effet, le dépouillement des tables décennales de

Cernay et des communes environnantes permet de s'assurer qu'elle n'a absolument aucune famille dans les environs. Elle meurt deux ans après la naissance de son fils¹⁰, le laissant donc orphelin.

Le problème qui se présentait à nous était donc de réussir à savoir ce qu'était devenu ce jeune orphelin, et comment il avait été amené à se déplacer jusqu'à Sarrebourg. Partant de la supposition que l'enfant n'avait pas de famille connue, nous en avons déduit qu'il avait dû être pris en charge par l'assistance publique. Malheureusement, la consultation des dossiers des orphelins de la région¹¹ n'a donné aucun résultat : il n'existe pas de dossier au nom de Schweitzer (ou d'une quelconque variante orthographique de ce nom).

Nous avons ensuite exploré la piste d'un placement de l'enfant dans la famille, en adoptant l'hypothèse que Christine Schweitzer aurait des parents demeurant dans les environs de Sarrebourg. Une fois encore, nous n'avons trouvé aucune information, les dossiers de placement des orphelins n'étant pas conservés pour cette époque aux Archives Départementales de la Moselle¹². De plus, aucun individu du nom de Schweitzer n'apparaît dans les registres d'état-civil ni à Réding¹³ (commune de résidence d'Antoine en 1849), ni à Sarrebourg¹⁴, ni dans aucune commune des environs¹⁵.

Sur Anne Rothenfusse, nous n'avons pas davantage d'informations. Son enfance est certes d'un abord moins complexe. Né le 3 mai 1828 à Guntzwiller¹⁶, elle est l'aînée d'une fratrie de sept enfants et réside auprès de ses parents jusqu'à son mariage. Son père est charron¹⁷ ; c'est donc un artisan qualifié au niveau de vie vraisemblablement modeste. Il est toutefois, comme nous le verrons plus loin, propriétaire de sa maison.

Toutefois, le caractère modeste de la famille Rothenfusse et d'Antoine Schweitzer est assez visible dans le degré d'alphabétisation des individus : ni les parents d'Anne, ni aucun des deux époux n'est en mesure de signer. Ils sont donc illettrés et très peu éduqués.

10 Archives Départementales du Haut-Rhin ; registres de baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Cernay, 1793-1882.

11 Archives Départementales du Haut-Rhin, dossiers conservés en sous-série 3X

12 Ces dossiers, conservés en série 1X aux Archives Départementales de la Moselle (classement spécifique), ne sont conservés qu'à partir de 1850.

13 Archives Départementales de la Moselle, 9NUM/8E570

14 Archives Départementales de la Moselle, 9NUM/8E633/1

15 Un dépouillement systématique a été réalisé sur les décennies 1823-1833, 1833-1843 et 1843-1853 dans les Tables Décennales de ces communes, en vain (Archives Départementales de la Moselle, série 9NUM/8E).

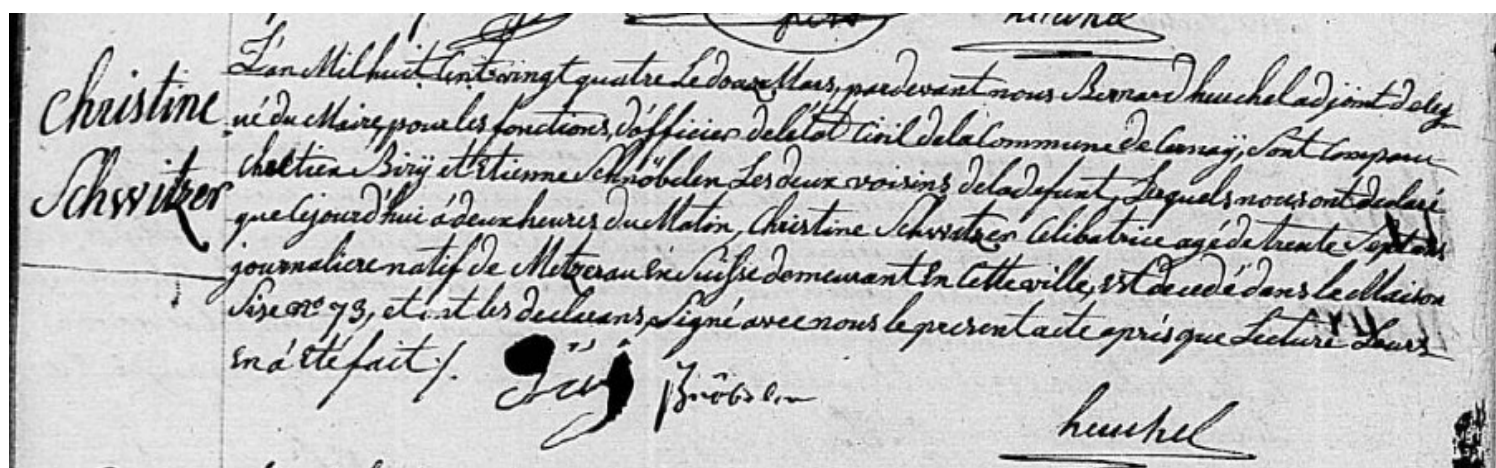
16 Archives Départementales de la Moselle, 5 MI 633/3

17 idem

2. Le mystère Christine Schweitzer.

Notre projet de départ était de suivre l'ascendance d'Antoine Schweitzer le plus loin possible. Mais nous nous sommes rapidement heurté au mystère entourant le personnage de Christine Schweitzer, qui reste encore, dans l'état actuel de nos recherches, un véritable « fantôme ».

Les deux seules mentions que nous avons trouvées de cette femme sont l'acte de naissance de son fils¹⁸, déjà mentionné, et son acte de décès¹⁹ que nous avons reproduit ci-dessous.



Document 5 : Acte de décès de Christine Schweitzer, le 12 mars 1824, à Cernay (Haut-Rhin).

Transcription :

- 1 L'an mil huit cent vingt quatre le douze mars, par devant nous Bernard Heuchel adjoint désigné du Maire pour les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Cernay, sont comparu Chrétien Biry et Etienne Schröbelen les deux voisins de la defunt, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à deux heures du matin, Christine Schwitzer, celibataire agé de trente sept ans
- 5 journaliere natif de Metzerau en Suisse demeurant en cette ville, est decedé dans la maison sise n°73, et ont les declarans signé avec nous le present acte après que lecture leurs en a été faite.

18 Archives Départementales du Haut-Rhin, 5E/95

19 Archives Départementales du Haut-Rhin, registre des baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Cernay (1793-1882).

On peut donc affirmer qu'il s'agit d'une mère célibataire, qui s'est installée seule à Cernay et décède deux ans seulement après la naissance de son fils.

Nous avons cherché à savoir d'où venait Christine. Sa ville de naissance présumée a été orthographiée de deux façons différentes dans les deux actes, pourtant rédigés par le même officier d'état civil : Metzeral ou Mezèral, avec toujours une indication précisant qu'il s'agit d'une commune suisse. Or, après de nombreuses vérifications, il n'existe aucune ville de ce nom en Suisse, et nous n'avons pas pu retrouver d'ancienne commune ayant porté ce nom.

Les variations de l'orthographe de ce lieu nous ont toutefois intrigué. Dans la version « Metzeral », on peut voir une graphie dictée par un rapprochement phonétique avec la ville de Metz, dont la prononciation est similaire.

Cette constatation nous a amenés à envisager une autre possibilité. Christine est peut-être une jeune femme qui fuit sa famille et le déshonneur d'un enfant né hors mariage. Son célibat à plus de trente ans, et cette grossesse un peu tardive (même si cela n'est pas inhabituel en soi), nous ont convaincu de reprendre les choses depuis le début, en n'accordant aucune foi au témoignage de l'état-civil. Si elle est en fuite, Christine a pu mentir, à la fois sur son âge et sur sa commune d'origine. Sans doute la famille est-elle d'origine suisse, comme en atteste son patronyme ; mais il n'est pas impossible que leur arrivée en Lorraine soit en réalité plus ancienne.

Nous avons donc cherché les lieux proches de Cernay dont la prononciation se rapprochait de celle de « Metzèral ». Et nous avons été tout d'abord tout à fait convaincu par l'hypothèse de la commune de Metzerau, située elle aussi dans le Haut-Rhin, assez proche de Cernay. Cela d'autant plus que nous avons trouvé la preuve que la commune a porté le nom de Metzeral, au moins jusqu'au début du XX^{ème} siècle.

En effet, nous avons retrouvé un extrait de la une du journal *Le Salut Public* du jeudi 6 mai 1915²⁰, dans la colonne « Nouvelles du front ». Nous y trouvons une mention de la commune de « Metzerau » en Alsace ; or après vérification, Metzeral se trouve bien à environ 500 mètres du Sillakerwasen en direction de Steinbruck.

20 *Le Salut Public. Journal de Lyon. Quotidien, politique, littéraire, commercial et financier*, numéro 126, jeudi 6 mai 1915. Consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://memoire.arald.org/presse/69SALUTPUBLI/PDF/1915/69SALUTPUBLI-19150506-P-001.pdf> [consulté le 5/02/2019]

EN ALSACE, sur la rive nord de la Fecht, nous avons continué à gagner du terrain. Ce matin, nous nous sommes emparés du mamelon est du Sillakerwasen (cote 830) ; de là nous avons progressé dans la direction de la rivière vers Steinbruck (500 mètres de Metzerau).

Document 6 : Extrait de la une du *Salut Public* du 6 mai 1915.

La démonstration était certes séduisante. Elle nous a même poussé à entreprendre un déplacement spécial aux archives départementales du Haut-Rhin, dont l'état-civil pré-révolutionnaire n'était pas disponible en ligne. Mais ce fut un échec : même en élargissant les recherches et en considérant que Christine a pu mentir sur son âge, ou donner le nom d'une commune proche, nous n'avons trouvé aucune mention d'une Christine Schweitzer dans l'état-civil²¹. Son secret, si secret il y a, reste donc aujourd'hui encore parfaitement préservé.

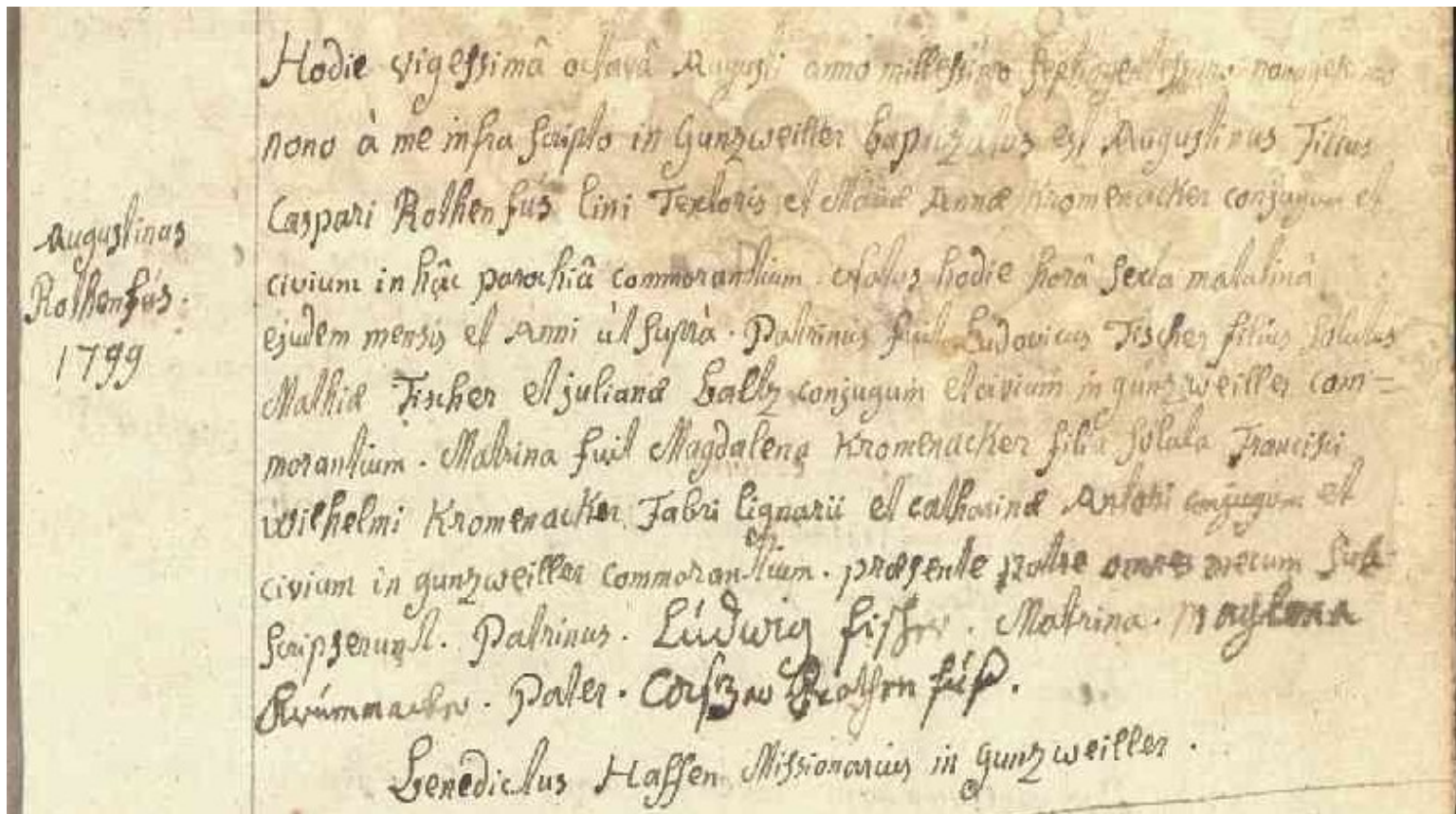
Face à l'impossibilité de remonter cette branche, nous avons choisi de nous concentrer sur l'ascendance d'Anne Rothenfusse, l'épouse d'Antoine.

21 Archives Départementales du Haut-Rhin, registres des baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Cernay.

3. Augustin Rothenfusse, le charron.

Anne Rothenfusse est donc la première d'une grande fratrie. Son père, Augustin Rothenfusse²², est né le 28 août 1799²³ dans la commune de Guntzweiler. Il est le fils de Caspar Rothenfusse et de Marie Anne Kromenacker.

C'est dans l'état-civil que nous avons trouvé de lui la première trace, avec son acte de naissance rédigé en latin, reproduit ci-dessous.



Document 7 : Acte de naissance d'Augustin Rothenfusse le 28 août 1799, à Guntzweiler.

22 L'orthographe du nom étant très variable (on a pu trouver Rothenfusse, Rothenfus, Rotenfus, Rothfus, Rotfus et bien d'autres), nous avons choisi d'adopter la graphie qui a été par la suite restaurée par les descendants du couple de référence.

23 Archives Départementales de la Moselle, registre des baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Guntzweiler, 9NUM/283ED1E4

Transcription :

1 Hodie vigesima octava Augusti anno millesimo septingentesimo nonagesimo
nono à me infra scripto in Gunzweiler baptizatus est Augustinus filius
Caspari Rothenfus lini textoris et Maria Anna Kromenacker conjugum et
civium in ha[n]c parochia[m] commorantium. Natus hodie hora sexta matutina
5 ejudem mensis et anni ut suprà. Patrinus fuit Ludovicus Tischer filius solutus
Mathias Fischer et Juliana Baltz conjugum et civium in Gunzweiler com-
morantium. Matrina fuit Magdalena Kromenacker filia soluta Francisci
Wilhelmi Kromenacher Fabri lignarii et Catharinae Arlari conjugum et
civium in Gunzweiler commorantium. Praesente patre omnes mecum sub-
10 scripserunt. Patrinus. Lùdwig Fischer. Matrina. Magdalena
Kromenacker. Pater. Caspar Rothenfùss.
Benedictus Haffen Missionarius in Gunzweiler.

Traduction :

1 Aujourd'hui vingt-huitième [jour] d'août de l'an mille sept cent quatre-vingt-dix-
neuf, par moi soussigné dans [la commune de] Guntzwiller a été baptisé Augustin, fils
de Caspar Rothenfus, tisserand, et de Marie Anne Kromenacker, mariés et
résidant dans cette paroisse, présents. Il est né aujourd'hui à six heures du matin
5 du même mois et de l'année indiqués plus haut. Le parrain a été Louis Tischer, fils légitime
de Mathias Fischer et de Julienne Baltz, mariés et résidant à Guntzwiller, pré-
sents. La marraine a été Madeleine Kromenacker, fille légitime de François
Guillaume Kromenacker, menuisier, et de Catherine Arlar, mariés et
résidant à Guntzwiller, présents. En présence du père, tous ont soussigné
10 avec moi. Le parrain. Louis Fischer. La marraine. Madeleine
Kromenacker. Le père. Caspar Rothenfuss.
Benoît Haffen, prêtre de Guntzwiller.

Le 31 juillet 1827, à l'âge de 27 ans, Augustin se marie à Guntzviller avec Christine Rittemann²⁴. Ils ont dans les années qui suivent sept enfants²⁵ :

1. Anne, que nous connaissons déjà, qui naît le 31 mai 1828,
2. Marie, née le 11 juillet 1829,
3. Michel Jean Baptiste, né le 6 octobre 1830,
4. François, né le 5 mai 1833,
5. Caspar, né le 23 décembre 1834,
6. Marie Anne, née le 22 septembre 1836,
7. Richarde, née le 9 avril 1838.

D'Augustin, nous savons qu'il vit à Guntzviller au moins jusqu'au mariage de sa fille Anne en 1849, et qu'il exerce alors le métier de charron. Dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, bien avant l'industrialisation des campagnes françaises, il s'agit d'un métier très recherché, notamment dans les campagnes. Le charron, spécialisé dans le travail du bois et en particulier la fabrication de roues, est un artisan qualifié qui a effectué un apprentissage spécifique. Malgré son incapacité à manier les lettres, Augustin semble donc avoir suivi une éducation pratique à ce métier, qui lui permet d'occuper une place précise au sein du village.

D'autre part, il semble que la famille Rothenfusse soit déjà bien implantée dans la commune de Guntzviller au début du XIX^{ème} siècle, car il en existe une autre branche, celle d'un certain Jean Chrétien. Après quelques recherches dans les registres d'état-civil²⁶, nous avons pu établir qu'il s'agit du demi-frère d'Augustin.

24 Archives Départementales de la Moselle, 5MI/633/4

25 Archives Départementales de la Moselle, 5MI/633/4

26 Archives Départementales de la Moselle, registre des baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Guntzviller, 9NUM/283ED1E4

On remarque assez fréquemment dans les tables décennales que les deux demi-frères, qui se sont mariés à peu près en même temps, ont tendance à donner les mêmes prénoms à leurs enfants nés plus ou moins la même année... Ce qui complique un peu la lecture de certains actes, quand la filiation n'est pas indiquée et que les âges sont approximatifs.

Document 8 : Extrait des tables décennales de Guntzwiller (1833-1843)²⁷

P.				
Prothensous	Jeanne fille d'Augustin	Wittmann Justine	5	mai 1833
Prothensous	Marie Anne fille de Jean Chrétien	Wittmann Marie	26	août 1834
Prothensous	Gaspard fils d'Augustin	Wittmann Justine	23	août " "
Prothensous	Marie Anne fille de Jean Chrétien		22	août 1836
Prothensous	Gaspard Henry fils de Jean Chrétien	Wittmann Marie	13	juillet 1837
Prothensous	Spicaule fils d'Augustin	Wittmann Justine	9	août 1838

Document 8 : Extrait des tables décennales de Guntzwiller (1833-1843)²⁷

Ici on voit bien :

- Marie Anne, fille de Jean Chrétien, et Marie Anne, fille d'Augustin, née à deux ans d'intervalle ;
- Gaspard, fils d'Augustin, et Gaspard Henry, fils de Jean Chrétien, nés à trois ans d'écart.

Au-delà des difficultés de lecture de certains actes, cela révèle aussi une véritable proximité entre les deux demi-frères, et aussi une bonne implantation de la famille dans cette zone.

En revanche, nous n'avons pas retrouvé la date du décès d'Augustin, qui ne figure pas dans les tables décennales de la commune de Guntzwiller, ni des communes environnantes, ni de Sarrebourg.

²⁷ Archives Départementales de la Moselle, Tables Décennales de la commune de Guntzwiller (1833-1843)

4. Caspar Rothenfusse, le tisserand.

Sur le père d'Augustin, dénommé Caspar²⁸ Rothenfusse, nous savons qu'il est né le 22 janvier 1768, lui aussi à Guntzwiller²⁹. Ses parents se prénomment Jean George Rothenfusse et Catherine Fischer.

Caspar Rothenfusse s'est marié deux fois³⁰ :

– la première fois avec Marie Anne Girard, avec laquelle il a quatre enfants³¹ :

1. Caspar, né le 7 août 1794 et mort le 16 juin 1796,
2. Thérèse, née le 9 septembre 1790,
3. Marie Barbe, née le 18 juillet 1792,
4. Jean Chrétien, né le 20 mai 1796.

– la seconde fois avec Marie Anne Kromenacker, dont sont issus les enfants qui suivent³² :

5. Louis, né le 20 novembre 1797 et décédé le 13 octobre 1817,
6. Augustin, né le 29 août 1799,
7. Marguerite, née le 15 juillet 1801,
8. Magdelaine, née le 17 novembre 1804,
9. Dominique, né le 8 juin 1807,
10. Anne, née le 21 juillet 1809.

28 Nous avons conservé cette orthographe, la plus fréquente dans les documents consultés, bien que ce nom soit aussi parfois orthographié Gaspard.

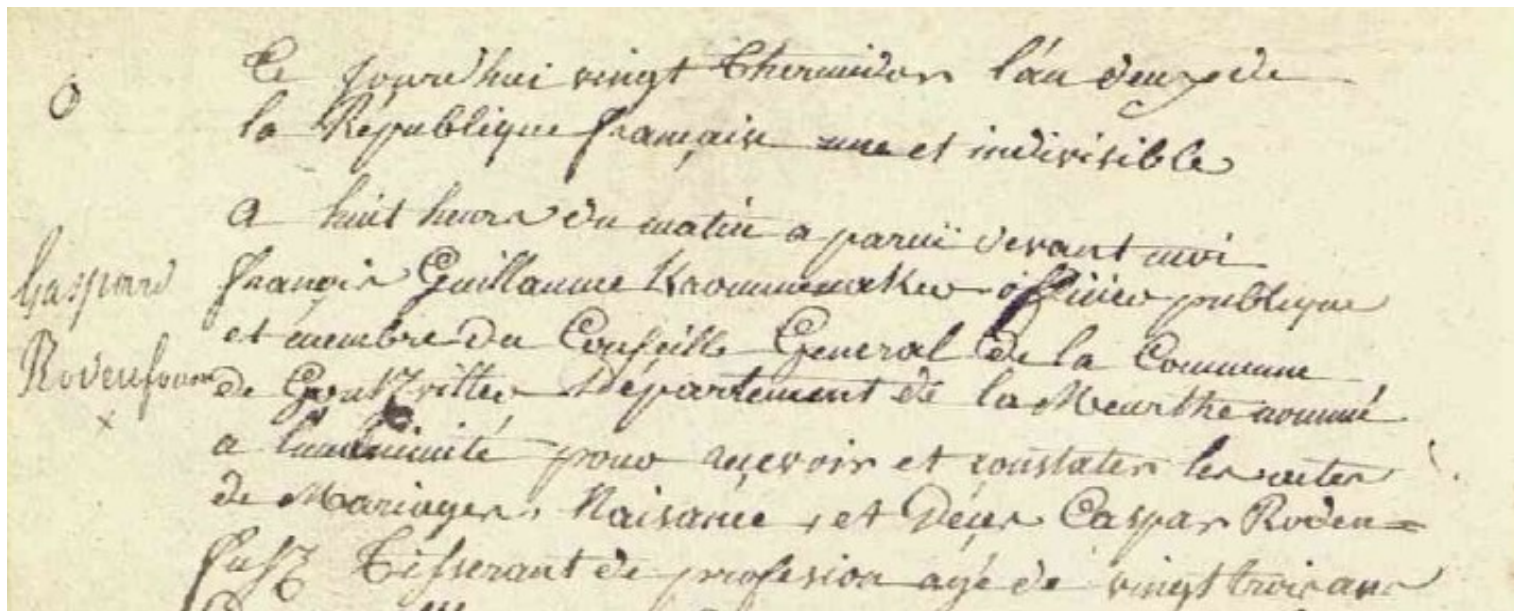
29 Archives Départementales de la Moselle, registre des baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Guntzwiller (1730-1775) ; 9NUM/283ED/GG1

30 Les lacunes de l'état-civil n'ont pas permis d'établir la date de ces deux mariages successifs, d'autant qu'après vérification dans les archives notariées de Guntzwiller, aucun contrat de mariage ne semble avoir été établi.

31 Archives Départementales de la Moselle, registres d'état-civil de la commune de Guntzwiller (1796-1803) ; 9NUM/283ED/1E4

32 Archives Départementales de la Moselle, registres d'état-civil de la commune de Guntzwiller (1796-1803) ; 9NUM/283ED/1E4

Son mariage avec Marie Anne Kromenacker est un signe, sinon de richesse, du moins d'une position sociale bien assise au sein du village. En effet, la famille Kromenacker est à peu près omniprésente dans tous les registres d'état-civil et dans les actes produits par le notaire de la commune. Le père de Marie Anne, François Kromenacker, est d'ailleurs l'officier d'état-civil en charge de la tenue des registres, comme le montre (parmi beaucoup d'autres documents possibles) l'extrait suivant :



Document 9 : Extrait de l'acte de naissance de Caspar Rothenfusse (fils), le 7 août 1794³³

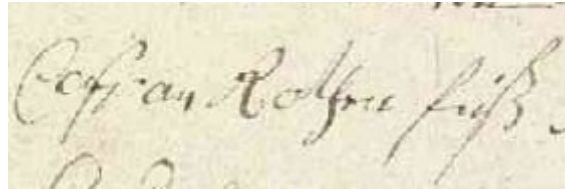
Transcription :

- 1 Ce jour'hui vingt thermidor l'an deux de la République française une et indivisible à huit heures du matin a paru devant moi François Guillaume Krommenacker officier public et membre du Conseil Général de la Commune de Guntzwiller Département de la Meurthe nommé à l'unanimité pour recevoir et constater les actes de Mariages, Naisance et Décès ...
- 5

33 Archives Départementales de la Moselle, registres d'état-civil de la commune de Guntzwiller (1796-1803), 9NUM/283ED1E4

Hormis ses deux unions, nous savons que Caspar Rothenfusse exerçait le métier de tisserand. C'est déjà ainsi qu'il était désigné (en latin) dans l'acte de naissance de son fils Augustin retranscrit précédemment³⁴.

On sait aussi qu'il possédait un niveau d'instruction minimal, puisqu'il est capable de signer de son nom et d'une écriture relativement lisible, comme on peut le voir ci-dessous.



Document 10 : Extrait de l'acte de naissance de Caspar Rothenfusse (fils), le 7 août 1794³⁵

34 Archives Départementales de la Moselle, registres d'état-civil de la commune de Guntzwiller (1796-1803), 9NUM/283ED1E4

35 Archives Départementales de la Moselle, registres d'état-civil de la commune de Guntzwiller (1796-1803), 9NUM/283ED1E4

5. Jean George Rothenfusse, le manœuvre.

Le père de Caspar, Jean George Rothenfusse, est né le 10 décembre 1739 dans la commune voisine de Brouderdorff. Il est le fils de François Rothenfusse et d'Anne Marie Greiner. C'est grâce à un curé de Guntzviller particulièrement scrupuleux, qui indique presque systématiquement lorsque les personnes apparaissant dans un acte sont originaires d'une autre paroisse, que nous avons pu rapidement retrouver sa trace. On lit sur son acte de naissance³⁶ :

1 L'an 1739 le dix décembre a été baptisé
Jean George fils de François Rodenfus et d'Anne
Marie Schiverer son épouse de Bruderdorff le
perein a été Jean George Jennevein et la
5 mareine Anne Marie Dennier les deux de Bruder-
dorff qui ont signé et posé leur marque ordinaire
Signé : Hanss Jörg Jennevin Anne Marie Dennier A. Wiltz curé

Jean George se marie deux fois. La première union a lieu le 11 octobre 1763 à Guntzviller³⁷ ; il a alors 23 ans. C'est vraisemblablement à l'occasion de ce mariage que la famille Rothenfusse s'installe à Guntzviller, car ils n'apparaissent pas auparavant dans les registres paroissiaux de la commune. Avec son épouse, Catherine Elizabeth Fischer, il aura neuf enfants, tous nés à Guntzviller³⁸ :

1. Joseph, né le 6 novembre 1764 et décédé le 1^{er} mars 1774,
2. Marie, née le 27 février 1766,
3. Caspar, né le 22 janvier 1768,
4. Catherine, née le 20 août 1769 et décédée le 24 janvier 1772,
5. Marie Barbe, née le 18 mars 1771,

36 Archives Départementales de la Moselle, registres des baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Brouderdorff (1724-1767) ; 9NUM/116ED/1E2

37 Archives Départementales de la Moselle, registres des baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Guntzviller (1730-1775) ; 9NUM/283ED/GG1

38 Archives Départementales de la Moselle, registres des baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Guntzviller (1730-1775) ; 9NUM/283ED/GG1

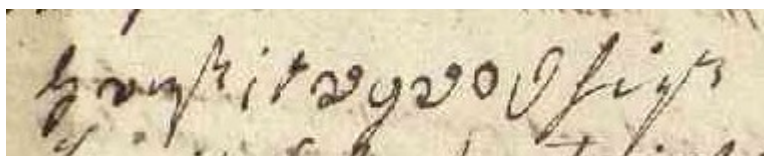
6. Thérèse, née le 12 juillet 1772,
7. Marie Agathe, née le 26 décembre 1773 et décédée le 21 janvier 1778,
8. Etienne, né le 2 mai 1775 et décédé le 9 juillet 1790,
9. Marie Ursule, née le 14 novembre 1778.

Son second mariage a lieu le 19 août 1794 à Guntzviller³⁹ ; il a alors 54 ans. Il n'aura pas d'enfants de ces secondes noces, son épouse, Catherine Galasse, étant elle-même âgée de 56 ans.

Il décède le 22 février 1802 à Guntzviller.

La profession de Jean George est désignée sous deux termes : tantôt « manouvrier » ou « manoeuvre », tantôt « journalier »⁴⁰. S'il est difficile de savoir exactement quel type de profession il exerçait, on en retire tout de même une information importante sur son statut social. Il s'agit d'un homme vraisemblablement très pauvre, qui loue la force de ses bras à la journée pour accomplir divers travaux. Dans le contexte de la commune rurale de Guntzviller, il est vraisemblable qu'il s'agissait d'un ouvrier agricole. Cela paraît probable car il est, de façon exceptionnelle, qualifié de « laboureur », sans doute par erreur, dans l'acte de décès de son fils Etienne, en 1790⁴¹. Mais rien n'interdit de penser qu'il a pu louer sa force de travail dans l'artisanat. Quoi qu'il en soit, Jean George se situe tout en bas de l'échelle sociale.

On peut relever également le faible niveau d'alphabétisation de ce personnage, qui apparaît notamment dans les signatures qu'on retrouve de lui sur divers actes. Elle démontre clairement sa difficulté à former des lettres nettes, ce qui suggère une alphabétisation très limitée.



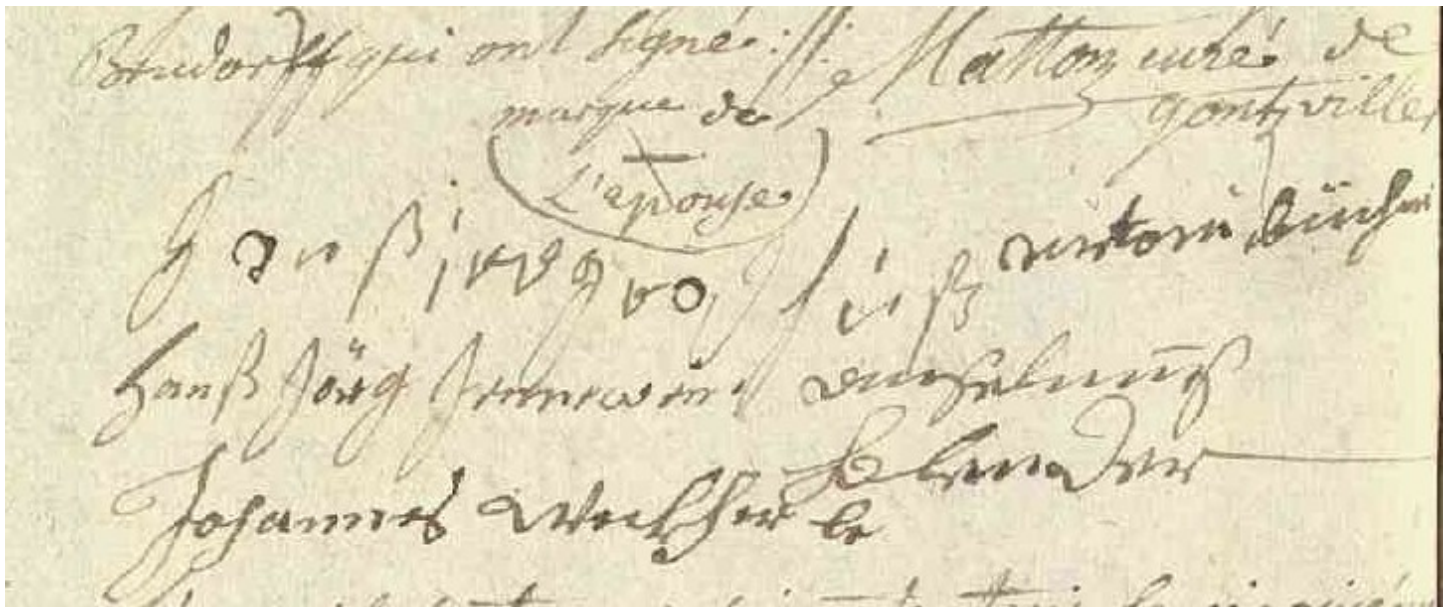
Document 11 : Signature de Jean George à la fin de l'acte de décès de sa sœur Anne Marie le 25 décembre 1791⁴²

39 Archives Départementales de la Moselle, registres d'état-civil de la commune de Guntzviller (1793-1801) ; 9NUM/283ED/1E2

40 Sur son acte de décès, il est dit « journalier » (Archives Départementales de la Moselle, tables décennales de la commune de Guntzviller, 1793-1801 ; 9NUM/283ED/1E3)

41 Archives Départementales de la Moselle ; registres de baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Guntzviller (1776-1792) ; 9NUM/283ED/GG2

42 Archives Départementales de la Moselle ; registres de baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Guntzviller (1776-1792) ; 9NUM/283ED/GG2



Document 12 : Signatures au bas de l'acte de mariage de Jean George et de Catherine Elizabeth Fischer en 1763⁴³

Transcription :

... Broudorff qui ont signé : // : Matton curé de Guntzville
marque de l'épouse
Hans Jorg Rotfüß
Antoni Brüglér
Hans Jörg Jennevin
Anselme Holander
Johannes Weckerlé

Ici on distingue assez bien ici le début du nom, « Hans », et la fin, « Rodfüß ». Cela nous donne aussi un indice précieux sur la langue parlée par Jean George et sa famille.

43 Archives Départementales de la Moselle, registres des baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Guntzville (1730-1775) ; 9NUM/283ED/GG1

6. François Rothenfusse, le tisserand.

Malheureusement, les recherches sur les parents de Jean George, François Rothenfusse et Marie Anne Greiner, n'ont pas donné de résultats pleinement satisfaisants. En cherchant dans les registres paroissiaux de Brouderdorff, nous n'avons trouvé que les actes de naissance de deux enfants, Jean George et Anne Marie⁴⁴.

Comme l'acte de mariage restait introuvable, nous avons émis l'hypothèse qu'il avait eu lieu dans une autre commune, et que ces deux enfants étaient peut-être les derniers d'une fratrie plus importante. Nous avons alors mené des recherches dans les communes les plus proches, et avons pu mettre au jour l'ensemble de la fratrie, dont les premiers sont nés dans la commune voisine de Troisfontaines⁴⁵.

Jean George est donc en réalité l'avant-dernier d'une fratrie de sept enfants :

1. Marie Magdelaine, née le 5 octobre 1726 à Troisfontaines,
2. Christine, née le 5 janvier 1728 à Troisfontaines,
3. Marie Eve, née le 9 juillet 1730 à Troisfontaines,
4. Pancrace, né le 4 juin 1733 à Brouderdorff,
5. Anne Marie, née le 8 décembre 1735 à Brouderdorff,
6. Jean George, né le 10 décembre 1739 à Brouderdorff,
7. Anne Marie, née le 16 janvier 1744 à Brouderdorff.

Le couple s'est donc installé à Brouderdorff entre 1730 et 1733. Malheureusement, nous ne sommes pas parvenu à trouver davantage d'informations. Il n'y a pas d'acte de mariage à leur nom ni à Brouderdorff, ni à Troisfontaines, ni dans aucune des communes limitrophes. Nous pouvons simplement supposer, à partir des données fournies par les actes des registres paroissiaux concernant la naissance de leurs enfants, que François est né vers 1700 et Anne Marie Greiner vers

44 Archives Départementales de la Moselle, registres des baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Brouderdorff (1724-1767) ; 9NUM/116ED/1E2

45 Archives Départementales de la Moselle, registres des baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Troisfontaines / Biberkirch (1721-1760) ; 9NUM/638ED/GG1

1695. Mais ces approximations sont invérifiables, car pour Troisfontaines comme pour la majorité des communes consultées, il n’y a pas d’archives conservées avant 1720.

Il est certain qu’ils étaient déjà mariés en 1726 à la naissance de Marie Magdelaine, puisqu’elle est présentée dans son acte de naissance⁴⁶ comme « fille légitime ». Mais il reste difficile, dans l’état actuel de nos recherches, d’en dire davantage.

Nous savons toutefois que François était tisserand, comme son petit-fils Caspar après lui, et comme en attestent plusieurs actes notariés dans lesquels il figure.

Nous disposons en particulier d’un acte dressé par maître Mangin, notaire de la commune de Brouderdorff, le 13 août 1732⁴⁷, par lequel François Rothenfusse se fait l’acquéreur d’une maison et d’un jardin. Il y est désigné comme « François Rotenfouse, m[aître] tisserant dem[eurant] à Hartzviller ». On y apprend donc également qu’avant de s’installer à Brouderdorff, François et son épouse ont séjourné dans la commune voisine d’Hartzviller. C’est donc sans doute dans cette commune qu’il faudrait chercher la naissance de François et la date de son mariage, mais les registres de Hartzviller n’étaient pas davantage conservés.

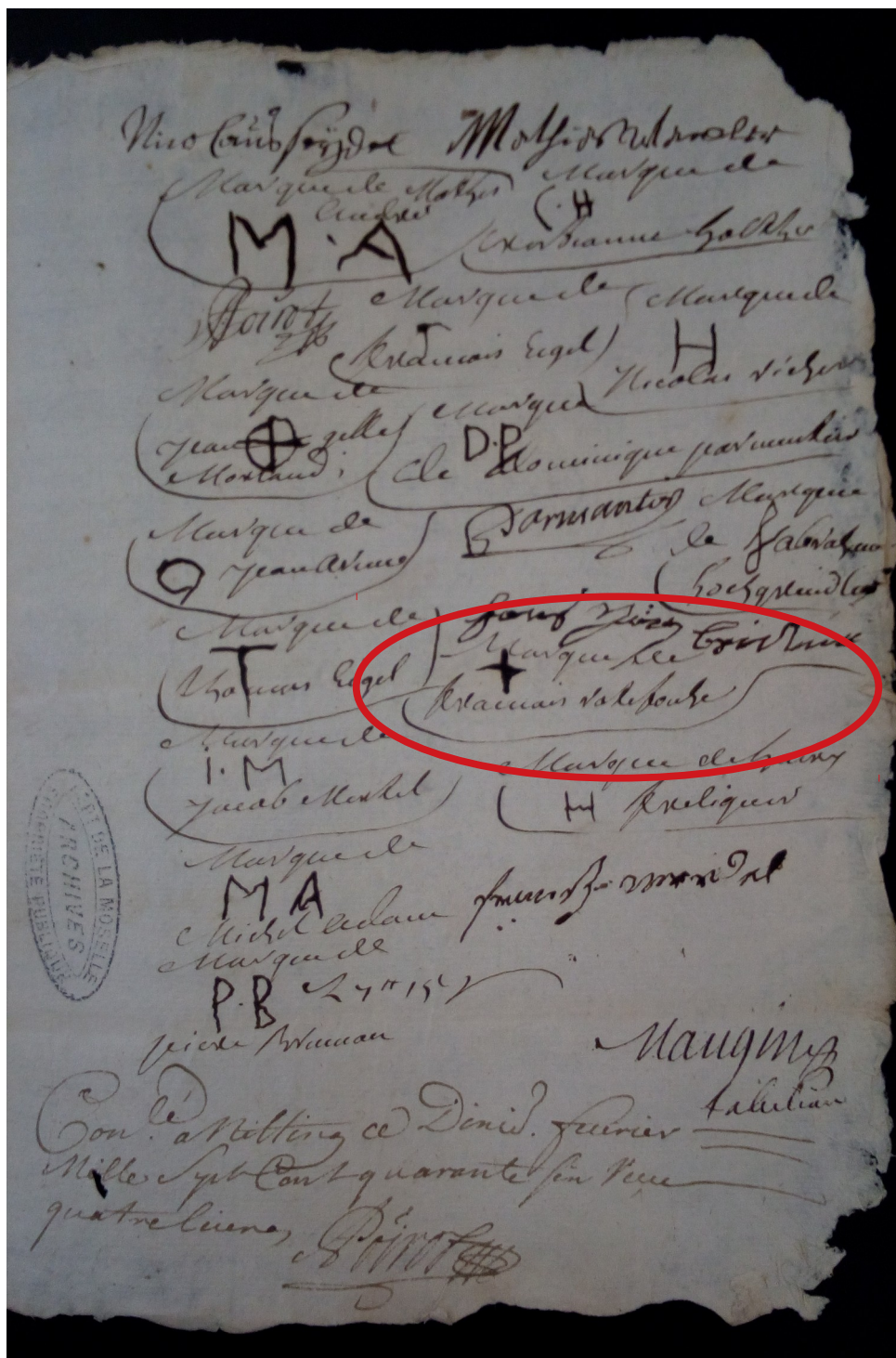
François est donc un artisan qualifié, peut-être maître d’un atelier. Il semble assez bien intégré dans la vie civile de la commune de Brouderdorff.

Ainsi, nous avons par exemple retrouvé son nom dans un acte notarié en date du 3 février 1746⁴⁸. Il s’agit d’un événement communautaire important à Brouderdorff : on a remplacé les cloches de l’église du village, qui vont être bénies et inaugurées lors d’une cérémonie villageoise en présence de quelques représentants officiels. Or dans l’acte notarié qui immortalise cet événement, on retrouve bien François parmi les signataires.

46 Archives Départementales de la Moselle, registres des baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Troisfontaines / Biberkirch (1721-1760) ; 9NUM/638ED/GG1

47 Archives Départementales de la Moselle, registres notariés de la commune de Brouderdorff ; 3E/1990

48 Archives Départementales de la Moselle, registres notariés de la commune de Brouderdorff ; 3E/1990



Document 13 : Dernière page de l'acte mentionnant la bénédiction des cloches du village de Brouderdorff, le 3 février 1746⁴⁹.

De François, nous apprenons également par ce document qu'il est illettré, comme en attestent tous les actes notariés dans lesquels il apparaît. Incapable de signer, il marque sa présence d'une simple croix.

49 Archives Départementales de la Moselle, registres notariés de la commune de Brouderdorff ; 3E/1990

Enfin, la lecture de ces registres notariés de Brouderdorff nous apprennent un dernier élément sur ce personnage : il s'agit d'un petit propriétaire. Il n'a pas été possible de vérifier ces informations sur des documents cadastraux, non conservés pour la commune à cette époque. Cependant, plusieurs actes notariés se font l'écho de l'achat d'une terre par le couple dans la commune au printemps 1744.

Document 14 (en page suivante) : Acte notarié enregistré par maître Mangin le 20 juin 1744⁵⁰.

Transcription :

<p>1 20 juin 1744 Pardevant le tabellion en la terre et seig[neur]ie de Brouderdorf résidant à Sarbourg</p> <p>5 soussignés présence des tesmoins embas nosmés fut présent en personne Joseph Israel juif dem[euran]t à Romersviller lequel a reconnus et confessé avoir eu</p> <p>10 et reçu, de François Rodefouse habitant dem[euran]t à Brouderdorf la somme de douze livres argent de France qu'il estoit redevable audit juif par</p> <p>15 l'acquisition d'une maison et</p>	<p>16 dépendance situé audit Brouderdorf par contract du 13è[me] aoust 1732 dhum[en]t controllé à l'effect de quoy ledit juif</p> <p>20 se tient pour comptant payé et satisfait, fait à Sarbourg sous consigne de juridiction lejourd'hui deuxième juin mil sept cent quarante quatre</p> <p>25 en présence de Nicolas Thomas et Jean Pierre Ruis dem[euran]t à Sarbourg qui ont signé comme tesmoins après lecture faite et en présence du s[ieu]r Marin</p> <p>30 Chabart en place dudit Thomas</p>
---	--

François Rothenfusse décède à Brouderdorff le 19 janvier 1753⁵¹. C'est avec lui que s'achève la généalogie ascendante d'Anne Rothenfusse.

⁵⁰ Archives Départementales de la Moselle, registres notariés de la commune de Brouderdorff ; 3E/1990

⁵¹ Archives Départementales de la Moselle, registres des baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Brouderdorff (1724-1767) ; 9NUM/116ED/1E2

7. L'exil de la famille Schweitzer : de Sarrebourg à Essonnes.

Revenons à notre couple de référence, Antoine Schweitzer et Anne Rothenfusse, qui prononcent leurs vœux le 30 octobre 1849 dans la commune de Sarrebourg. Tous deux originaires de communes différentes (Antoine est né à Cernay mais vit à Réding au moment de son mariage, Anne a grandi à Guntzviller), ils s'installent à Sarrebourg après leur mariage, puisque c'est là que vont naître leurs premiers enfants. Ces derniers naissent à un rythme très régulier⁵², et tous survivent jusqu'à l'âge adulte, ce qui indique un niveau de vie relativement correct. On trouve dans l'ordre de naissance :

1. Madeleine, née le 12 janvier 1850. Nous n'avons pas trouvé d'informations sur sa vie, hormis qu'elle accompagne sa famille lorsqu'elle migre en direction d'Essonnes (cf. ci-dessous).

2. Antoine, né le 14 septembre 1851. Il se marie le 9 mars 1878 avec Marie Adeline Cossin, dans la commune d'Essonnes (Seine)⁵³. Ils ont ensuite quatre enfants : Antoine Edmond (né en 1878), Léonie (1885), Marceline Adeline (1888) et Raymond André (1894)⁵⁴.

3. François, né le 21 octobre 1853. Il se marie le 26 juillet 1879 avec Marie Antoinette Boulay, à Rambervillers (Vosges)⁵⁵. Ils auront trois enfants : Alfred (né en 1881), Marie Victorine (1883) et Henri (1885)⁵⁶.

4. Agathe, née le 24 décembre 1855. Elle se marie le 24 août 1878 à Essonnes avec Alfred Cordier⁵⁷, un maçon qui semble très proche de la famille car il apparaîtra dans presque tous les actes d'état-civil qui la concerne. Ils ont un fils, Henri, né avant leur mariage en 1875⁵⁸.

52 Actes de naissance des enfants dont le nom suit : Archives Départementales de la Moselle, 5MI/633/4

53 Archives Départementales de l'Essonne ; 4E/1036

54 Archives Départementales de l'Essonne ; 4E/1036

55 Archives Départementales des Vosges ; 4E/374/31-58592

56 Archives Départementales de l'Essonne ; 4E/1036

57 Archives Départementales de l'Essonne ; 4E/1036

58 Archives Départementales de l'Essonne ; 4E/1036

5. Émile, né le 27 février 1858. Il se marie avec Marie Gilbert à une date que nous n'avons pas pu établir⁵⁹, et avec laquelle il aura quatre enfants : Émilie (née en 1882), Fernande (1887) et Georges Émile (1892)⁶⁰.

6. Louis, né le 30 avril 1860. Il se marie deux fois : la première fois avec Berthe Adèle Humeau à Essonnes le 9 septembre 1891⁶¹, dont il n'aura aucun enfant et qui décède en 1899 ; la seconde fois au même endroit avec Ernestine Gaudrion le 28 avril 1900⁶², avec laquelle il aura un fils, André Louis Ernest, né en 1901⁶³.

7. Marie, née le 3 septembre 1862. Elle épouse Eugène Houblout le 13 mars 1893 à Essonnes⁶⁴ ; ils auront deux enfants : Hélène (née en 1895) et Raymond (1897)⁶⁵.

8. Clémence, née le 12 août 1864. Elle se marie avec Louis Desbarres le 4 avril 1885 à Essonnes⁶⁶. S'ils eurent des enfants, nous n'en avons pas encore retrouvé la trace car les époux quittent rapidement la ville d'Essonnes après leur mariage.

9. Constant, né le 22 novembre 1866. Il épouse Ernestine Bombarde le 16 juin 1894 à Essonnes⁶⁷. Ils auront un fils, Roger, né en 1900⁶⁸.

A ce stade de la recherche, avec cette fratrie déjà bien complète, nous pensions avoir fait le tour des descendants d'Antoine et Anne. En réalité, nous avons découvert, par le plus grand hasard, qu'ils avaient eu d'autres enfants par la suite, dont aucun n'a survécu jusqu'à l'âge adulte (ce qui explique que nous ne soupçonnions même pas leur existence, au vu de leur absence dans toutes les sources consultées).

59 Car la commune de ce mariage ne nous est pas connue.

60 Archives Départementales de l'Essonne ; 4E/1036

61 Archives Départementales de l'Essonne ; 4E/1037

62 Archives Départementales de l'Essonne ; 4E/3623

63 Archives Départementales de l'Essonne ; 4E/3623

64 Archives Départementales de l'Essonne ; 4E/1037

65 Archives Départementales de l'Essonne ; 4E/1037

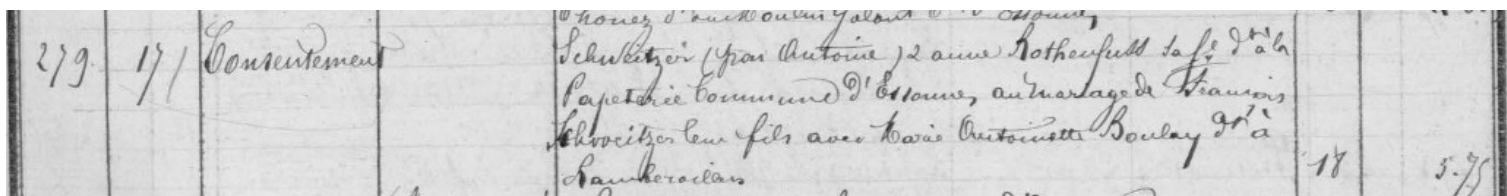
66 Archives Départementales de l'Essonne ; 4E/1037

67 Archives Départementales de l'Essonne ; 4E/38

68 Archives Départementales de l'Essonne ; 4E/1037

Complètement inconnus au départ dans la recherche, ils nous ont été révélés grâce au dépouillement des répertoires d'un notaire de Corbeil, Maître Charles Jozon⁶⁹, qui nous a permis de prendre conscience de l'existence de ces derniers enfants, qui sont tous décédés de façon précoce.

En effet, en dépouillant ces répertoires, nous avons trouvé la mention suivante pour l'année 1879 :



Document 15 : Extrait du répertoire de maître Charles Jozon (Corbeil I) pour l'année 1879.

Transcription :

n°279

le 17 [juin 1879]

Consentement

Schweitzer (par Antoine) et Anne Rothenfuss sa f[emme] d[emeuran]t à la

Papeterie c[ommune] d'Essonne au mariage de François

Schweitzer leur fils avec Marie Antoinette Boulay d[emeuran]t à

Rambervillers.

Si ce document n'est qu'un brevet, c'est-à-dire un acte qui a été remis aux bénéficiaires et dont le notaire de conserva pas de double, sa mention n'en a pas été moins révélatrice pour notre étude. Sans cette indication, nous n'aurions jamais soupçonné, pour la famille Schweitzer, une étape intermédiaire entre leur départ de Sarrebourg et leur arrivée à Essonne.

Nous apprenons donc à sa lecture que François, l'un des fils d'Antoine Schweitzer et Anne Rothenfusse, par ailleurs bien identifié, quitte Essonne en 1879 pour aller épouser Marie Antoinette Boulay à Rambervillers. Il revient ensuite, comme en attestent les recensements

69 Archives Départementales de l'Essonne, répertoire de maître Charles Jozon, étude de Corbeil I (1868-1889) ; 2E/0041/577/581

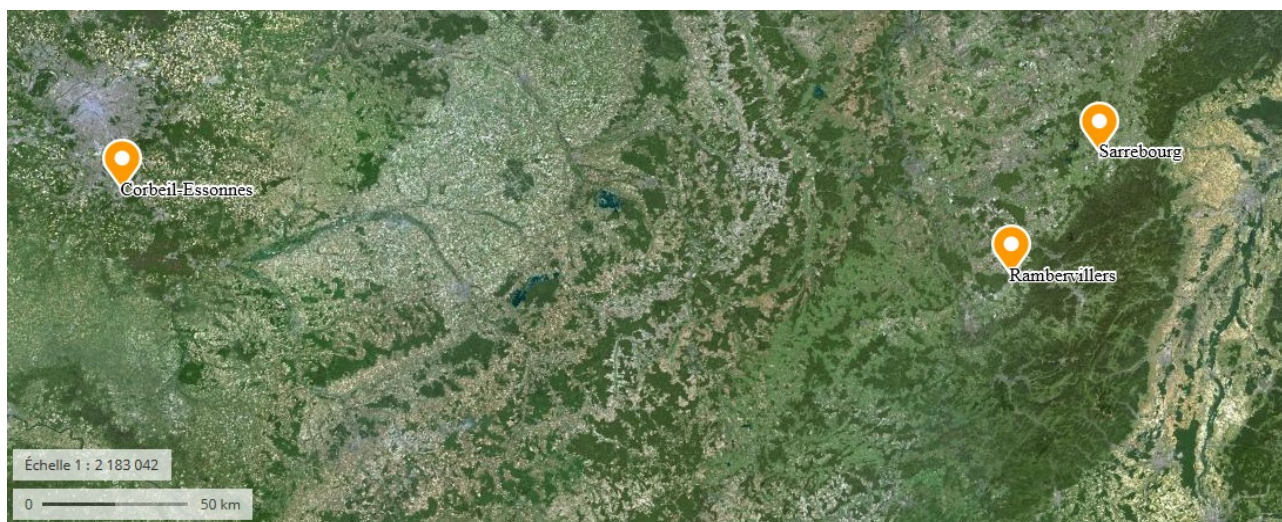
d'Essonnes, avec son épouse. La proximité de Rambervillers avec Sarrebourg nous a incité à aller consulter les tables décennales de cette commune pour vérifier si la famille avait pu s'y installer temporairement ; ce qui expliquerait que François ait pu faire la connaissance de cette jeune femme.

Et en effet, on découvre à Rambervillers la naissance des trois derniers enfants d'Anne Rothenfusse et Antoine Schweitzer⁷⁰ :

1. Un enfant mort-né, le 3 décembre 1868 ;
2. Une fille, Joséphine, née le 15 mai 1870 et décédée le 26 juillet de la même année ;
3. Un dernier fils, Charles, né le 12 décembre 1871 et décédé le 2 mars 1872.

Après Charles, Anne Rothenfusse n'aura plus d'enfants, ce qui n'est pas vraiment étonnant car elle a déjà 43 ans à la naissance de ce dernier, et qu'il s'agissait de son douzième accouchement. Il est difficile d'établir avec certitude à quoi sont liés ces trois décès prématurés. Peut-être la santé de la mère était-elle déclinante ou son âge trop avancé. Peut-être faut-il y voir le reflet d'une situation économique plus difficile. En effet, comme nous le développerons plus loin, la famille est alors en route vers le département de la Seine, et s'apprête à quitter sa région d'origine. Sans doute ont-ils perdu, dans cet exil, une partie de leurs ressources économiques.

Quoi qu'il en soit, ces derniers enfants permettent d'apprendre un élément important sur la famille : elle n'a pas migré directement de Sarrebourg jusqu'à Essonnes, mais a fait une station d'au moins quatre ans dans la commune de Rambervillers.



Document 16 : Carte localisant la commune de Rambervillers par rapport à Sarrebourg et Corbeil-Essonnes, points de départ et d'arrivée de l'exode de la famille Schweitzer.

Carte réalisée sur Géoportail (www.geoportail.gouv.fr) le 20/04/2019

70 Archives Départementales des Vosges, Tables décennales de la commune de Rambervillers.

C'est donc entre mars 1872 (date du décès de Charles à Rambervillers) et 1875 (première trace de la famille Schweitzer à Essonnes, grâce aux répertoires de maître Charles Jozon) que la famille s'installe à Essonnes.

Cet exil progressif depuis Sarrebourg est très certainement lié au conflit franco-prussien qui touche durement la Lorraine et les Vosges. Avec l'annexion de la région par la Prusse en janvier 1871, les habitants sont soumis à un choix difficile : continuer à vivre sur place, en acceptant de devenir des sujets de l'empire prussien ; ou bien choisir la nationalité française, auquel cas ils étaient contraints de migrer. La famille Schweitzer a opté pour cette dernière solution.

Ils font donc partie de ceux que l'on appelle alors les « optants à la nationalité française ». Nous en avons la certitude grâce à des listes qui ont été établies, et sur lesquelles nous voyons apparaître l'ensemble de la famille.

— 854 —

B. n° 133.

— 855 —

N°	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		DOMICILE.	DATE de la déclaration.	OBSERVATIONS.
		Dates.	Lieux.			
9418	SCHWARTZ (Joseph)	19 mars 1841	Schelstadt	Rochecorbon (Indre-et-Loire)	6 mai 1872	
9419	SCHWARTZ (Laurent)	3 juillet 1827	Hessenheim	Marseille (Bouches-du-Rhône)	23 mai 1872	
9420	SCHWARTZ (Léon)	27 janvier 1846	Diffembach	Lille (Nord)	8 juin 1872	
9421	SCHWARTZ (Louis)	10 septembre 1829	Thanvillé	Castres (Tarn)	27 mai 1872	
9422	SCHWARTZ (Nicolas)	13 décembre 1849	Sarreguemines	Nancy (Meurthe-et-Moselle)	6 septembre 1871	
9423	SCHWARTZ (Sophie)	21 mai 1849	Strasbourg	Gaillac (Tarn)	24 mai 1872	
9424	SCHWARTZ (Vincent)	18 septembre 1836	Husseren	Cérilly (Allier)	9 mai 1872	
9425	SCHWARZ (Georges)	23 mai 1842	Colmar	Nancy (Meurthe-et-Moselle)	11 août 1871	
9426	SCHWEBEL (Henri)	22 juillet 1871	Strasbourg	Bavilliers (Haut-Rhin)	18 mai 1872	Assisté du père.
9427	SCHWEBEL (Ignace)	19 octobre 1831	Wilwisheim	Idem.	Idem.	
9428	SCHWEBEL (Louis)	30 mars 1861	Saverne	Idem.	18 mai 1872	Idem.
9429	SCHWEBEL (Marie-Madeleine)	14 octobre 1859	Idem.	Idem.	Idem.	Assistée du père.
9430	SCHWEBEL (Valentin-Félix)	25 janvier 1829	Mollkirch	Valence (Drôme)	16 mai 1872	
9431	SCHWEBEL (Victor)	25 août 1807	Strasbourg	Bavilliers (Haut-Rhin)	18 mai 1872	Assisté du père.
9432	SCHWEHR (Joseph)	6 octobre 1847	Kintzheim	Nancy (Meurthe-et-Moselle)	23 août 1871	
9433	SCHWEIGKART (Frédéric)	9 décembre 1840	Climbach	Idem.	18 janvier 1872	
9434	SCHWEIGER (Catherine), femme NISS	4 décembre 1831	Oberseebach	Rup-en-Wœvre (Meuse)	7 juin 1872	Assistée du mari.
9435	SCHWEIGER (Louise), femme LANG	21 avril 1838	Mouthouse	Troyes (Aube)	12 mai 1872	Idem.
9436	SCHWEISGUTH (Aline-Marguerite)	2 juin 1863	Idem.	Genève (Suisse)	29 avril 1872	Assistée du père.
9437	SCHWEISGUTH (Charles-Daniel)	19 avril 1865	Idem.	Idem.	Idem.	Assisté du père.
9438	SCHWEISGUTH (Ernest)	11 juin 1836	Idem.	Idem.	Idem.	
9439	SCHWEITZER (Agathe)	24 décembre 1855	Sarrebourg	Rambervillers (Vosges)	8 mars 1872	Assistée du père.
9440	SCHWEITZER (Aline), femme CHÉREZ	9 décembre 1832	Basse-Han	La Ferté-Saint-Aubin (Loiret)	20 mai 1872	Assistée du mari.
9441	SCHWEITZER (Anne-Honorine), femme SOURMAILLE	27 février 1847	Tafange	Cambrai (Nord)	25 mai 1872	Idem.
9442	SCHWEITZER (Antoine)	14 septembre 1851	Sarrebourg	Rambervillers (Vosges)	8 mars 1872	Assisté du père.
9443	SCHWEITZER (Antoine)	1823	Cernay	Idem.	Idem.	
9444	SCHWEITZER (Catherine), femme HIEBEL	22 mai 1846	Schleithal	Saint-Étienne (Loire)	10 mai 1872	Assistée du mari.
9445	SCHWEITZER (Clémence)	12 août 1864	Sarrebourg	Rambervillers (Vosges)	8 mars 1872	Assistée du père.
9446	SCHWEITZER (Clément)	21 février 1841	Saint-Blaise-la-Roche	Bordeaux (Gironde)	24 avril 1872	
9447	SCHWEITZER (Constant)	23 novembre 1866	Sarrebourg	Rambervillers (Vosges)	8 mars 1872	Assisté du père.
9448	SCHWEITZER (Denis)	28 février 1819	Sarrebourg	Bordeaux (Gironde)	28 mai 1872	
9449	SCHWEITZER (Édouard)	11 mars 1833	Helfrankkirch	Alger (Algérie)	10 janvier 1872	
9450	SCHWEITZER (Emile)	25 octobre 1846	Strasbourg	Semur (Côte-d'Or)	27 avril 1872	
9451	SCHWEITZER (Emile)	27 février 1858	Sarrebourg	Rambervillers (Vosges)	8 mars 1872	Idem.
9452	SCHWEITZER (François)	22 octobre 1853	Idem.	Idem.	Idem.	
9453	SCHWEITZER (Georges)	1802	Michelbach-le-Bas	Dannmarie (Meuse)	28 avril 1872	
9454	SCHWEITZER (Ignace)	11 avril 1841	Ensisheim	Valenciennes (Nord)	18 avril 1872	
9455	SCHWEITZER (Jean)	25 juillet 1845	Escherange	Idem.	3 mai 1872	
9456	SCHWEITZER (Louis)	30 avril 1866	Sarrebourg	Rambervillers (Vosges)	8 mars 1872	Idem.
9457	SCHWEITZER (Madeleine)	11 janvier 1850	Idem.	Idem.	Idem.	Assistée du père.
9458	SCHWEITZER (Madeleine-Joséphine), femme MARSCHAL	12 juin 1836	Clébourg	Briou-sur-Orce (Côte-d'Or)	7 mai 1872	Assistée du mari.
9459	SCHWEITZER (Marie)	3 septembre 1801	Sarrebourg	Rambervillers (Vosges)	8 mars 1872	Assistée du père.
9460	SCHWEITZER (Marie-Anne), femme GOETZ	25 juillet 1827	Niederhagenthal	Behfor (Haut-Rhin)	27 mai 1872	Assistée du mari.
9461	SCHWEITZER (Thiébaud)	1 ^{er} juillet 1834	Michelbach-le-Bas	Dannmarie (Meuse)	28 avril 1872	
9462	SCHWENGLER (Michel)	28 février 1831	Bischwih	La Fère (Aisne)	26 avril 1872	
9463	SCHWERTZER (Louis-Félix)	23 décembre 1840	Houssen	Cherbourg (Manche)	11 mai 1872	

Document 17 : extrait de la liste des optants du bureau de Rambervillers en 1872⁷¹

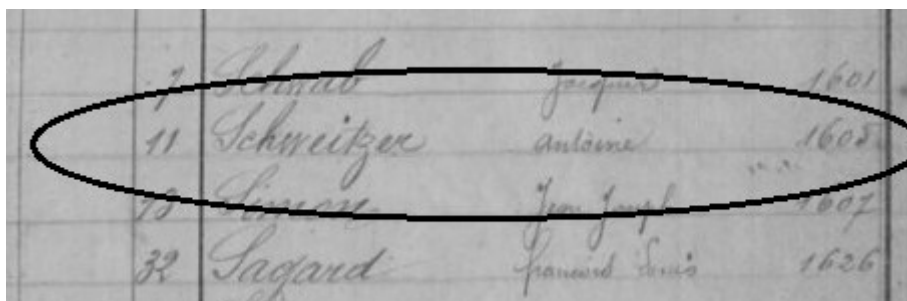
On constate d'emblée sur cette liste les origines très diverses des optants installés à Rambervillers. Cette ville semble avoir fait fonction d'étape dans leur migration.

On trouve ici, dans l'ordre de la liste (donc par ordre alphabétique) : Agathe, Antoine (père), Antoine (fils), Clémence, Constant, Émile, François, Louis, Madeleine et Marie ; autrement dit toute la famille hormis la mère, dont nous avons supposé qu'elle avait dû être classée à son nom patronymique. Ils ont fait leur déclaration tous ensemble, le 8 mars 1872. Étrangement, nous n'avons jamais pu retrouver dans cette liste le nom d'Anne Rothenfusse, même si nous savons par ailleurs qu'elle migre effectivement avec le reste de sa famille. Plusieurs membres de sa fratrie feront le même choix d'opter pour la nationalité française.

La plupart des Alsaciens contraints de fuir leur région d'origine se sont déplacés soit vers la Lorraine encore sous souveraineté française, soit vers la région parisienne. La famille Schweitzer a donc fait les deux choix successivement : ils s'installent d'abord à Rambervillers, avant de regagner Essonnes. Ce second exil semble lié à des impératifs économiques. Il est certain que le travail était plus abondant dans le département de la Seine, en pleine essor industriel. De plus, certains enfants du couple (notamment François et Antoine) exercent déjà le métier de « papetier ».

En effet, en prenant en compte les dates auxquelles la famille réside à Rambervillers, nous en avons déduit que les deux fils aînés, Antoine et François, avaient dû y faire leur service militaire en 1871 et 1873.

Nous avons aisément retrouvé Antoine (fils) dans les listes alphabétiques du recrutement militaire de 1871 :



Document 18 : Extrait des listes alphabétiques du recrutement militaire du bureau de Neufchâteau (Vosges)⁷²

Classé sous le numéro 1605, il ne possède pas de fiche matricule dans le registre du bureau de Rambervillers, dont il dépend. Il a donc vraisemblablement tiré un « bon » numéro, et échappé à la conscription.

72 Archives Départementales des Vosges, 1R1240-115658

Ce n'est pas le cas de son cadet, François, qui relève de la classe 1873. Classé au numéro 1604 du même bureau de recrutement, il possède bien une fiche matricule⁷³ qui nous apporte de précieux renseignements sur la famille.

Document 19 : Extrait de la fiche matricule de François Schweitzer.

Or on lit clairement sur ce document que François exerce déjà la profession de papetier. Une autre mention sur le document (cf. document 20 ci-après) nous apprend qu'il s'est engagé volontairement pour la durée de la guerre en 1870.

Document 20 : Extrait de la fiche matricule de François Schweitzer (2).

En tout cas, les fils de la famille (ou au moins certains d'entre eux) semblent avoir déjà adopté la profession de papetier lorsqu'ils résident à Guntzwiller. Peut-être ont-ils souhaité migrer en direction de la plus grande industrie du papier en France, l'usine d'Essonnes, qui était sans doute une promesse de travail pour ces ouvriers expérimentés.

La famille accomplit donc une seconde migration vers la ville d'Essonnes entre 1872 et 1875. Antoine (père) décède le 16 avril 1890 à Essonnes⁷⁴ à l'âge de 68 ans ; Anne Rothenfusse s'éteint le 15 septembre 1907⁷⁵, toujours à Essonnes, à 79 ans.

C'est donc l'histoire de cet exil que nous allons faire dans la suite de ce mémoire, l'histoire de l'installation et de l'adaptation de cette famille lorraine dans la ville d'Essonnes, qui accueille alors la plus grande industrie papetière de France.

74 Archives Départementales de l'Essonne, 4E/3284

75 Archives Départementales de l'Essonne, 4E/5602

Deuxième partie

Essonnes : une ville au cœur de l'industrie du papier

Pour comprendre l'univers dans lequel s'installe cette famille lorraine dans les années 1870, il faut étudier le fonctionnement de la ville d'Essonne à cette époque. Nous allons pour cela évoquer l'histoire de cette commune, de sa création à sa fusion avec la ville voisine de Corbeil, avant de nous concentrer sur l'industrie papetière, qui joue un rôle fondamental dans son développement.

1. Histoire générale de la ville d'Essonnes.

Essonnes fait son apparition dès l'Antiquité en tant que petit bourg, à l'époque gauloise. On sait grâce à la numismatique notamment que la ville portait alors le nom d' « Exona », nom certainement emprunté au fleuve qui la traverse.

Aux environs de l'an Mil, elle est dotée de fortifications qui engendrent un regroupement de la population. Les futures villes de Corbeil et Essonnes, encore indifférenciées, se créent donc au confluent de deux fleuves, la Seine et l'Essonne. Cette situation géographique favorable lui permet de se développer assez rapidement.

Comme beaucoup de bourgs français, la ville connaît un développement important entre le XI^{ème} et le XIII^{ème} siècle en lien avec l'essor du commerce, dont elle profite grâce à sa situation de confluence⁷⁶. Elle devient alors la tête d'un petit comté. Intégrée au cœur d'une grande région viticole, la ville entretient des liens commerciaux privilégiés avec la capitale, ce qui lui permet de s'enrichir. Elle va même accueillir des personnages très importants du royaume, puisque c'est à Corbeil que l'abbé Suger est nommé au début du XII^{ème} siècle. Avec la construction d'un château, elle devient même progressivement une résidence royale.

76 Le commerce se faisait donc essentiellement par bateau. On utilisait des navires à fond plat pour transporter les marchandises vers Paris. Ces navires prirent le nom de « corbeillards ». Leur usage est dévié, au moment de la Peste Noire du milieu du XIV^{ème} siècle, pour le transport des cadavres hors de la capitale ; on trouve là l'origine du mot « corbillard ».

À partir du XVI^{ème} siècle, les deux communes se différencient. On voit apparaître les premières industries : des moulins sur le fleuve, on passe aux filatures textiles et aux imprimeries.

C'est en 1840, grâce à l'ouverture d'une ligne de chemins de fer reliant Corbeil et Paris, que les deux communes de Corbeil et Essonnes s'intègrent complètement dans un monde en pleine industrialisation. À Essonnes, la vie s'organise autour de grandes industries, notamment une immense papeterie. La population est très majoritairement ouvrière.

La commune dans laquelle s'installe la famille Schweitzer au début des années 1870 est donc celle d'Essonnes. Aujourd'hui disparue, cette dernière a été fusionnée en 1951 avec la commune limitrophe de Corbeil.

Le blason actuel de la commune illustre bien cette histoire complexe marquée par les restructurations territoriales, car on y retrouve les armes de Corbeil et celles d'Essonnes, associées sur un blason parti : en un, d'azur au cœur de gueules chargé d'une fleur de lys d'or (anciennes armes de Corbeil) ; en deux, d'azur aux trois épis d'or disposés en éventail (anciennes armes d'Essonnes).

On a fait de même pour les devises des deux communes, qui ont simplement été accolées : « *cor bello paceque fidum*⁷⁷ ; *crescet ad huc*⁷⁸ ».



Document 21 : Blason de la ville de Corbeil-Essonnes⁷⁹.

77 « cœur fidèle dans la guerre et dans la paix » : devise de Corbeil, dont le début aurait donné le nom de la ville (« *cor bello* »).

78 « elle grandit encore aujourd'hui » : devise d'Essonnes, dont on verra plus loin à quel point elle est appropriée à l'histoire de la ville à l'époque contemporaine.

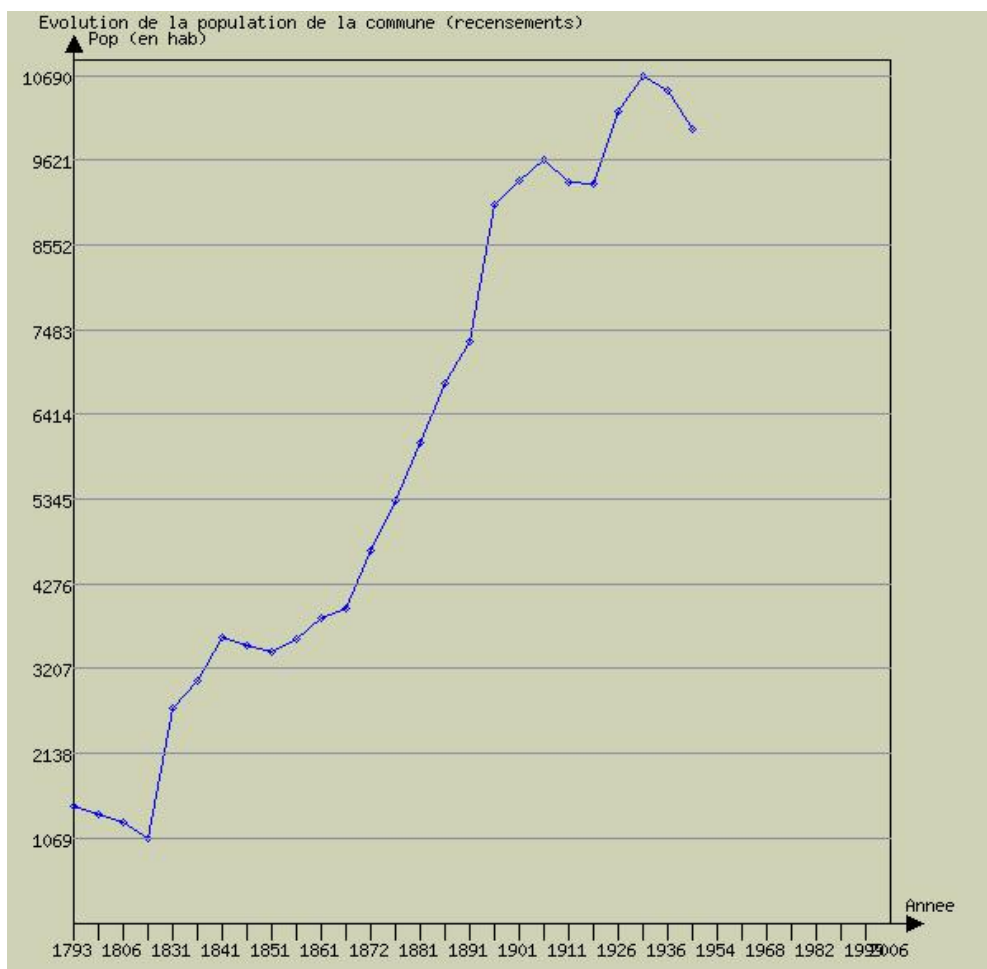
79 Source : www.corbeil-essonnes.com/

La ville de Corbeil-Essonnes se trouve aujourd'hui dans le département de l'Essonne, arrondissement d'Evry. Ville principale de son canton, elle occupe un rôle administratif important sur le territoire.

Mais ce découpage est relativement récent, puisque l'inscription de la ville dans le département de l'Essonne date seulement de 1964. Intégrée à l'époque moderne au département de la Seine, elle subit les restructurations de l'époque révolutionnaire, et en particulier le nouveau découpage territorial de 1790 qui la rattache au département de la Seine-et-Oise. Cela explique les mentions très différentes que l'on trouve dans les archives, selon les époques, pour désigner le département.

Pour expliquer la position dominante de la ville sur le territoire local, il faut tenir compte de son importance démographique. En effet, la ville d'Essonnes a connu une importante croissance tout au long du XIX^{ème} siècle.

Année	Nombre d'habitants
1793	1500
1800	1383
1806	1289
1821	1085
1831	2717
1836	3063
1841	3612
1846	3517
1851	3439
1856	3590
1861	3858
1866	3984
1872	4703
1876	5334
1881	6081
1886	6825
1891	7351
1896	9072
1901	9374
1906	9633
1911	9348
1921	9330
1926	10254
1931	10683
1936	10505
1946	10032



Document 22 : La croissance démographique d'Essonnes au XIX^{ème} siècle⁸⁰

⁸⁰ Les chiffres s'arrêtent volontairement en 1946, avant la restructuration qui fusionne Essonnes avec Corbeil, de façon à comparer les taux de croissance sur une superficie identique. Source : *Des villages de Cassini aux communes d'aujourd'hui*, EHESS.

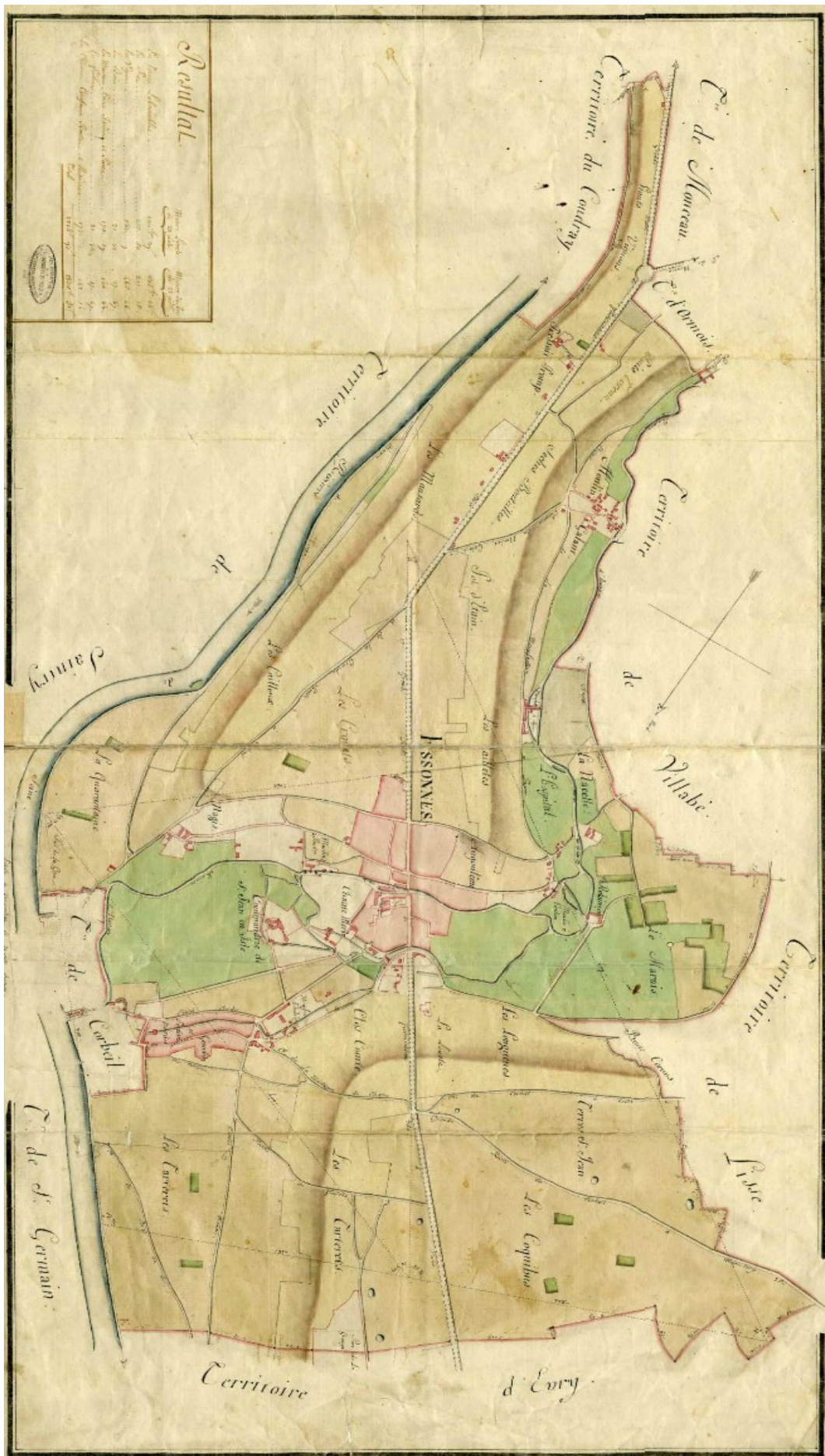
Cette croissance rapide, amorcée dès le début du XIX^{ème} siècle, s'explique certainement par de très nombreux facteurs. Poursuite de la transition démographique et exode rural peuvent être des éléments d'explication. Mais la particularité de la ville d'Essonne, qui fait également toute son attractivité, est le développement précoce d'une industrie qui profite de la « révolution industrielle » du XIX^{ème} siècle et prend rapidement une importance considérable.

Le document qui nous permettra le mieux d'illustrer cette évolution est le plan d'intendance de la commune d'Essonne⁸¹ réalisé entre 1780 et 1789, c'est-à-dire juste avant le boom démographique visible sur le graphique précédent (cf. document 23).

Le plan a l'intérêt de fournir quelques chiffres sur l'occupation du territoire à la fin de l'époque moderne. Voici la retranscription du tableau qui se trouve en bas à gauche du plan :

	Mesure locale de 20 pieds	Mesure du Roy de 22 pieds
En terres labourables	1011 Arp[ent]s 39 P[ieds]	835 Arp[ents] 86 P[ied]s
En prés	255 [Arpents] 50 [Pieds]	211 [Arpents] 15 [Pieds]
En vignes	563 [Arpents] 9 [Pieds]	465 [Arpents] 36 [Pieds]
En bois	21 [Arpents] 38 [Pieds]	17 [Arpents] 67 [Pieds]
En maisons, cours, jardins et parcs	170 [Arpents] 19 [Pieds]	140 [Arpents] 66 [Pieds]
En friches	21 [Arpents] 38 [Pieds]	17 [Arpents] 67 [Pieds]
En chemins, carrefours routiers et rivières	172 [Arpents] 11 [Pieds]	142 [Arpents] 14 [Pieds]
Total	2214 A[rpents] 93 P[ieds]	1830 A[rpents] 51 P[ieds]

81 Archives Départementales de l'Essonne, C1/93

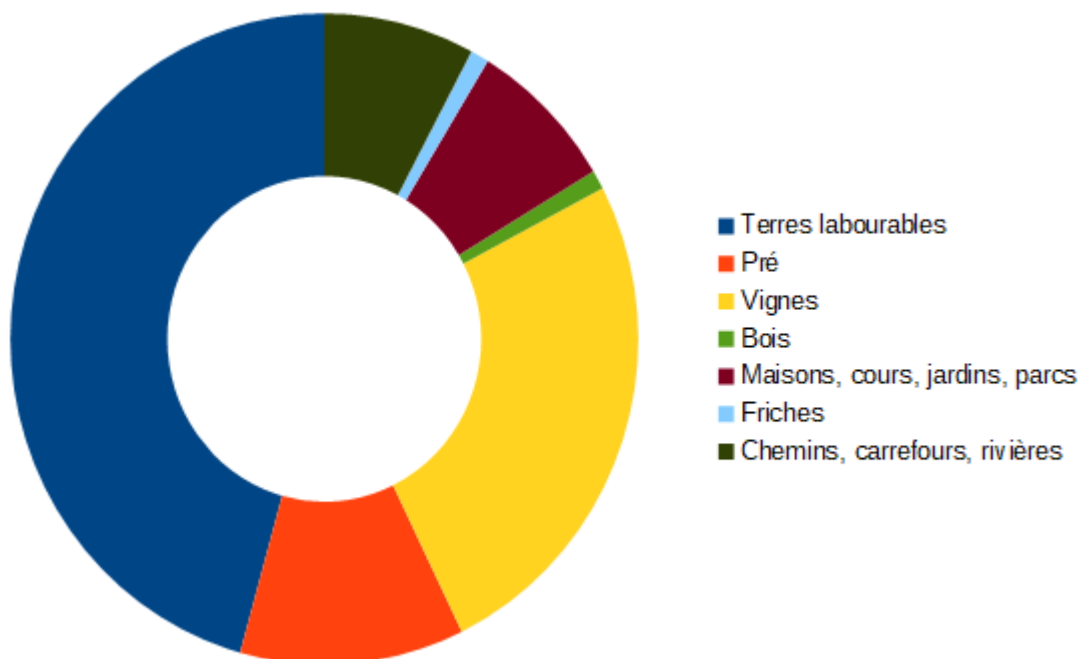


Document 23 : Plan d'intendance de la commune d'Essonnes réalisé entre 1780 et 1789

Faute de maîtriser les mesures locales, nous avons préféré utiliser la « mesure du Roy », l'arpent royal de 220 pieds. En convertissant les données chiffrées pour avoir une idée de la répartition de chaque espace, nous avons obtenu le tableau suivant :

	Conversion en arpents royaux	Proportion
En terres labourables	835,39 Arpents	45,68 %
En prés	211,07 Arpents	11,54 %
En vignes	465,16 Arpents	25,44 %
En bois	17,30 Arpents	0,95 %
En maisons, cours, jardins et parcs	140,30 Arpents	7,67 %
En friches	17,30 Arpents	0,95 %
En chemins, carrefours routiers et rivières	142,07 Arpents	7,77 %
Total	1828,59 Arpents	100,00 %

Ces données nous ont permis d'élaborer le graphique de répartition ci-dessous :

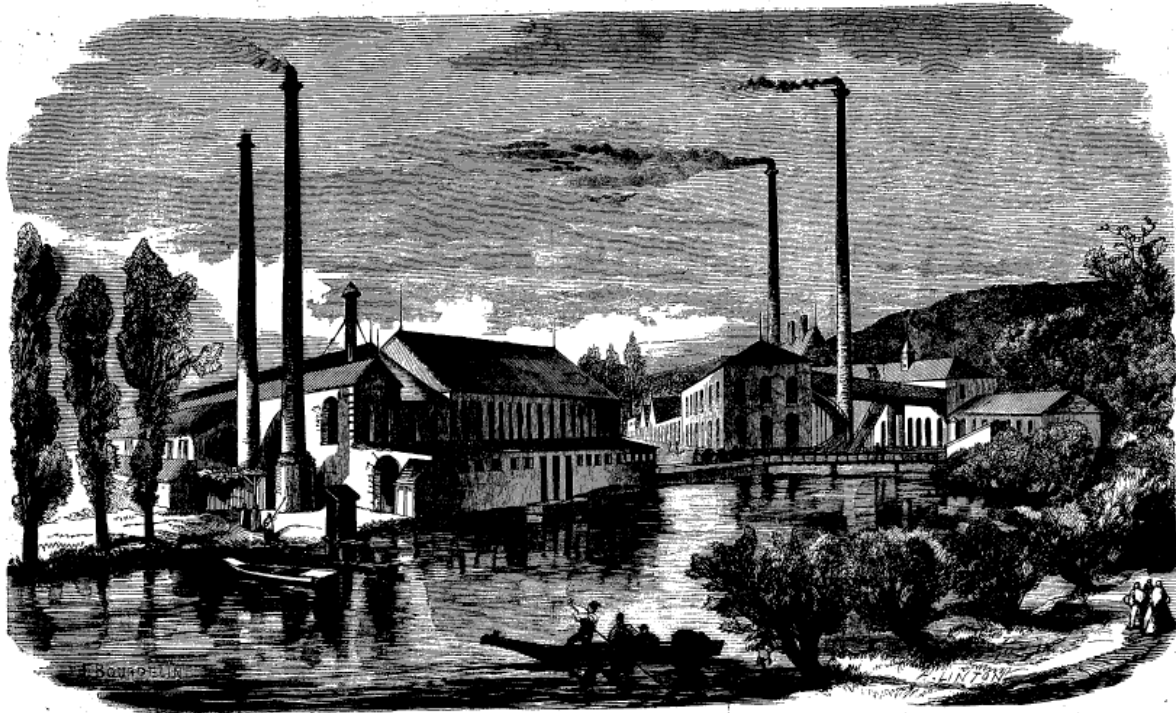


Document 24 : Graphique de répartition des terres à Essonne à la fin du XVIII^{ème} siècle

On remarque immédiatement la prédominance des terres agricoles : terres labourables, prés, vignes. Les bois sont très peu nombreux, et la superficie occupée par la ville reste très réduite, ce que corrobore assez bien le graphique sur l'évolution démographique. On remarquera l'importance de la vigne, dont la présence dans ces latitudes pourrait surprendre, mais qui était destinée à alimenter le marché parisien.

À la fin du XVIII^{ème} siècle, la population d'Essonnes était donc une population majoritairement rurale, et l'agriculture semble être l'activité principale. Nous allons voir que le XIX^{ème} siècle bouleverse cet équilibre en faisant de l'industrie du papier l'activité principale de la commune d'Essonnes.

2. Histoire de la Papeterie d'Essonne.



LA 'PAPETERIE D'ESSONNE. — Vue extérieure.

Document 25 : Gravure proposant une vue extérieure de la Papeterie vers 1870⁸².

a) Les origines de l'industrie du papier.

La présence d'activités économiques à Essonne est très ancienne. Selon l'instituteur qui rédige en 1899 une monographie sur la commune⁸³, Essonne et son annexe de Moulin-Galant existaient depuis les Mérovingiens. On y trouverait alors, toujours selon cet auteur, des activités très particulières, notamment un atelier monétaire. Si l'auteur semble peu à l'aise avec les témoignages de cette époque, il tient toutefois à souligner les origines très lointaines de la commune.

82 François Julien dit Jules TURGAN (1824-1887), *Les Grandes Usines. Études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, tome 1, 1860-1874, p.164

83 Archives Départementales de l'Essonne, *Moulin-Galant*, monographie communale (1899)

Mais c'est rapidement l'activité de fabrication de papier qui s'installe dans la commune, profitant de la présence d'eau, mais aussi de la proximité de Paris. En effet, c'est à partir de chiffons que l'on fabrique du papier pendant une grande partie de l'époque moderne. La présence d'une ville de forte densité à quelques kilomètres d'Essonne lui permet d'avoir recours aux services des chiffonniers, qui récupèrent les tissus usagés pour les revendre. C'est à partir de ce matériau que les premiers ateliers et fabriques élaborent du papier. Selon l'auteur de la monographie, les premières papeteries se seraient installées dès Moyen-Âge, vers le XIII^{ème} siècle, en concomitance donc avec le développement de la ville de Paris.

Voici ce qu'écrit l'instituteur à ce sujet⁸⁴ :

« L'une de ces papeteries / remonte certainement au XIII^{ème} siècle. Elle a subi bien / des transformations et des vicissitudes, ne serait-ce qu'en / 1652 quand les troupes de Condé en détruisirent les moulins / à papier et les renversèrent dans la rivière⁸⁵. »

b) La manufacture à l'époque moderne.

La manufacture se développe tout au long de l'époque moderne, passant aux mains de nombreux entrepreneurs, et obtenant même le statut de manufacture royale par un acte du 10 avril 1769. En 1775, elle est reprise par les frères Sauvade, qui veulent établir une manufacture utilisant les cylindres « hollandais »⁸⁶. Malgré cette innovation technique, cela aboutit à une première faillite de la manufacture.

84 Archives Départementales de l'Essonne, *Moulin-Galant*, monographie communale (1899), p.6

85 L'instituteur évoque ici le contexte de la Fronde. L'année 1652 est celle de la bataille d'Etampes (4 mai 1652), pendant laquelle l'armée des princes s'arrête à Etampes pour s'approvisionner en nourriture. Les habitants de la ville auraient ouvert les portes, croyant que c'étaient les troupes du roi qui se présentaient. Cette bataille très sanglante aurait également eu des répercussions sur le territoire environnant qui aurait été partiellement ravagé, d'où la mention de cet épisode pour la commune toute proche d'Essonne.

86 Le cylindre hollandais, ou pile hollandaise, est une machine permettant d'accélérer la production du papier par l'écrasement des tissus et chiffons.

La manufacture est rachetée en 1789 par l'imprimeur parisien Pierre François Didot, qui en confie la direction à son fils, Léger Didot. D'abord favorisée par les événements de la Révolution (la manufacture se voit notamment confier une partie de la production du papier des assignats), elle emploie alors une soixantaine d'ouvriers et autant d'ouvrières⁸⁷. Elle compte alors parmi ses employés un certain Louis Nicolas Robert, nommé « premier commis de la manufacture » en 1794, et qui invente en 1798 une « machine à fabriquer le papier d'une très grande longueur »⁸⁸. C'est une véritable innovation technique :

« C'est dans cette papeterie que Louis Robert, l'inventeur / de la machine à papier continu, fit en 1798 les 1^{ers} essais de / sa machine et en tira les premiers résultats. Ce fut tout une / révolution dans l'art de fabriquer du papier qui auparavant se faisait / à la main feuille à feuille⁸⁹. »

La machine à papier de Louis Nicolas Robert, utilisée à Essonnes, est perfectionnée avec le soutien de Léger Didot. Mais un contentieux se déclare entre les deux hommes, et Louis Nicolas Robert se trouvera dépossédé de son invention.

Au début du XIX^{ème} siècle, la Papeterie d'Essonnes se perfectionne : installation de roues hydrauliques, agrandissements, mise en place de cylindres hollandais. Elle profite de la présence de fleuves au débit important. Au milieu du XIX^{ème} siècle, sous la direction d'Amédée Gratiot, l'usine emploie environ 300 ouvriers. Mais elle subit deux grands incendies dans les années 1860, qui engendrent des mois de chômage et font chuter considérablement la valeur de l'entreprise⁹⁰. Amédée Gratiot est alors contraint à la vente dans les conditions les plus défavorables.

c) L'ère Darblay.

Le 2 juin 1867, la Papeterie est donc rachetée par Aimé-Stanislas Darblay, qui en confie la direction à son fils, Paul Darblay. Ce dernier a laissé une empreinte majeure dans l'histoire de la

87 Nicolas PIERROT et Louis ANDRE, « La papeterie Darblay à Essonnes », *L'Archéologie industrielle en France*, n°47, p.15-23, décembre 2005.

88 Brevet du 18 janvier 1799.

89 Archives Départementales de l'Essonne, *Moulin-Galant*, monographie communale (1899), p.7

90 Nicolas PIERROT et Louis ANDRE, « La papeterie Darblay à Essonnes », *L'Archéologie industrielle en France*, n°47, p.15-23, décembre 2005.

commune d'Essonnes. Conscient de la nécessité de produire des papiers de meilleure qualité et à moindre coût, Paul Darblay tente de trouver des alternatives à l'utilisation comme matière première des chiffons ; il investit dans de nouvelles machines, et introduit dans l'usine la fabrication de papier à base de pâte de bois. C'est sous sa direction que l'usine connaît son plus grand essor, avec une série d'agrandissements dans les années 1880-1890 et l'installation d'un réseau ferré intérieur. En 1889, la Papeterie couvre une surface d'environ 100 000 m², et produit 120 000 kg de papier par jour.

La prospérité de l'usine est visible dans les documents d'imposition, notamment celui proposé à la page suivante (document 26), sur lequel on lit :

1	La Papeterie d'Essonnes est l'établissement de ce genre le plus important de France. Située dans la vallée de Vaux	20	D'après les publications jointes et affiches apposées en 1867 l'usine renferme une force hydraulique de 100 chevaux et une force motrice à vapeur de 500 chevaux faisant mouvoir 79 cylindres
5	entre la ville d'Essonnes et le hameau du Moulin-Galant, elle utilise toute la force motrice de l'Essonne dans sa plus grande puissance, à 4 kilomètres de son embouchure.	25	et 8 machines à papier. 1869 – La force motrice est de 100 chevaux hydrauliques et 500 chevaux vapeur.
10	Cette rivière fait mouvoir 8 roues hydrauliques, dont 4 grandes à 25 chevaux et 4 petites à 5 chevaux total – 120 chevaux. En outre 14 machines à vapeur	30	Le cours d'eau de l'Essonnes se vendra avec un emplacement de 50 à 60 ares sur le pied de 5 à 6000 [francs] par force de cheval lorsque le cours d'eau est utilisé sa valeur se confond avec celle des bâtiments et s'affirme sur le pied de 5 à 6 %
15	d'une force totale de 250 chevaux Savoir : 2 machines de 50 chevaux. 3 machines de 30 chevaux. 1 machine de 20 chevaux. 2 machines de 8 chevaux et 6 machines de 4 chevaux.	35	La valeur locative du cheval hyd[raulique] est de 900 f[rancs] et du cheval vapeur 80 f[rancs].

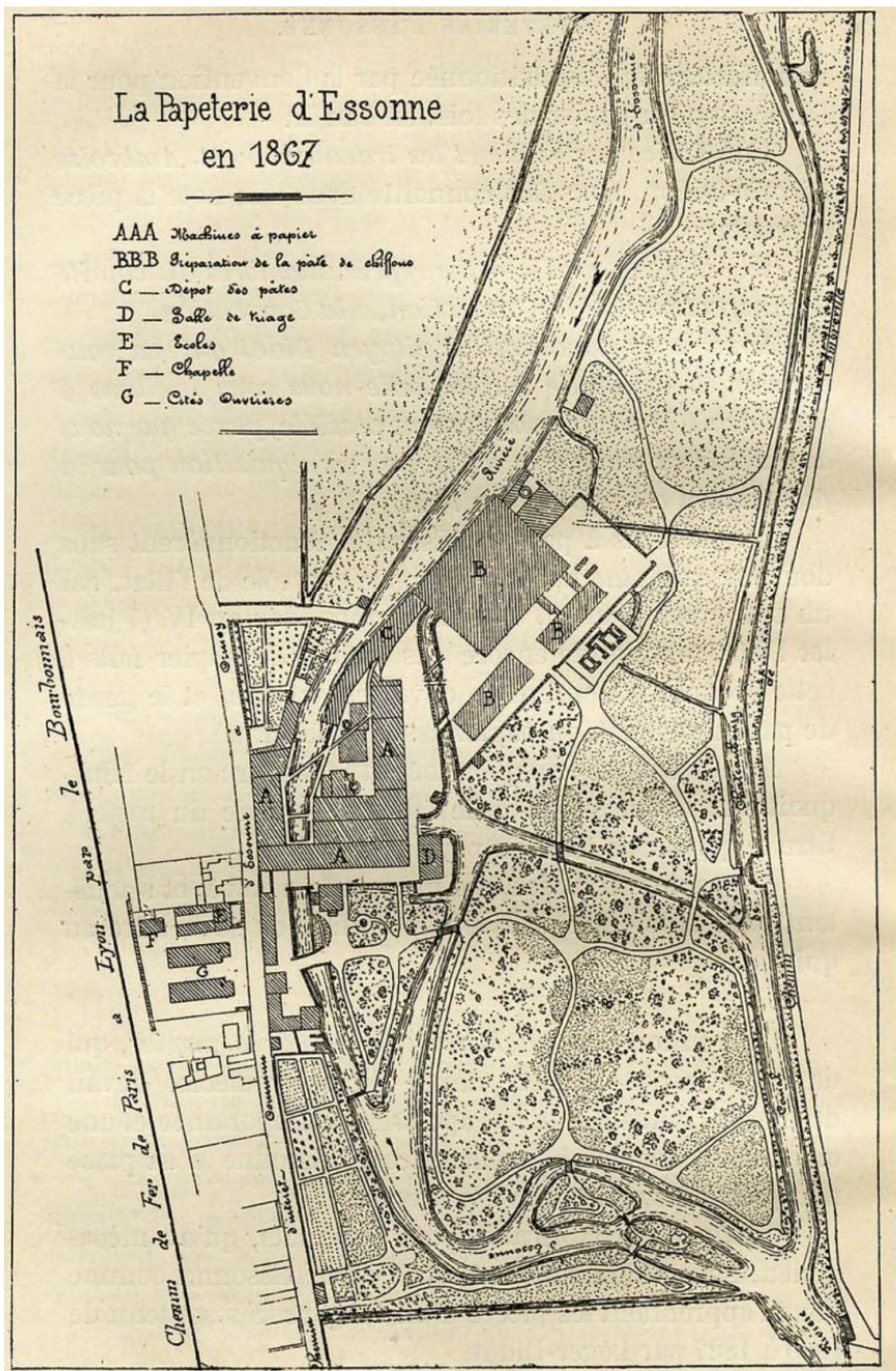
L'usine connaît donc une phase d'enrichissement sous la direction de la famille Darblay, qui s'exprime aussi par une extension spatiale des installations. La Papeterie prend désormais une place centrale dans la commune (cf. documents 27 et 28). Grâce à toutes ces innovations, la Papeterie domine complètement le marché du papier en France à l'aube du XX^{ème} siècle : avec un chiffre de vente d'environ 23 millions de francs, elle dépasse de très loin ses premiers concurrents⁹¹. En 1900, elle emploie environ 2 500 ouvriers. Avec ses 23 machines, elle devient la plus importante papeterie d'Europe.

91 Son premier concurrent français vend pour moins de 8 millions de francs par an.

Nicolas PIERROT et Louis ANDRE, « La papeterie Darblay à Essonnes », *L'Archéologie industrielle en France*, n°47, p.15-23, décembre 2005.

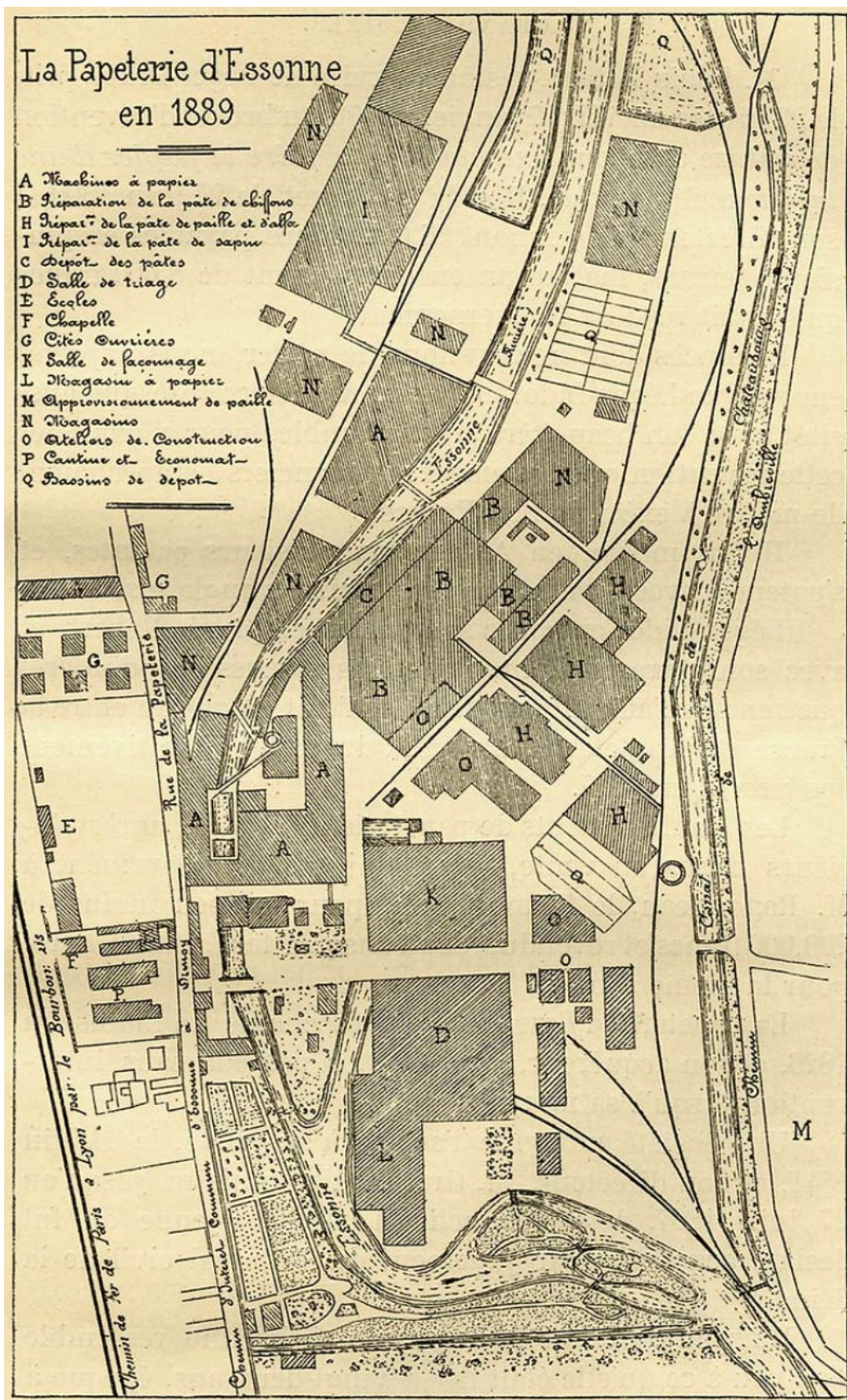
COMMUNES.	NUMÉROS D'ORDRE.	ANNÉE à laquelle se rapportent les RENSEIGNEMENTS.	NATURE de L'ÉTABLISSEMENT.	NOM de L'ÉPLOIANT.	1° Situation et nom de l'établissement. 2° Noms des cours d'eau; leur puissance; leur régime; périodicité et durée des chômages par manque ou par crue d'eau. 3° Système de machines à vapeur. 4° Nombre, nature et force des moteurs évalués en chevaux. 5° Valeur réelle et valeur locative de la force motrice par cheval. Etc.
1	2	3	4	5	6
Essonnes	9	1866	Papeterie	Société anonyme	La Papeterie d'Essonnes est
	839	1876	à la mécanique	de la	l'établissement de ce genre le p
	77	1877	Papeterie		plus importants de France.
	216	1878	Essonnes		Situé dans la vallée de l'Yonne
	911	1879	Darblay aîné		entre la ville d'Essonnes et le p
	216	98	Darblay aîné		banneau du Moulin galant, etc.
	232	1882	Béranger aîné		utilise toute la force motrice de
	373	1883	anonyme		l'Yonne dans sa plus grande p
	205	1884	Darblay		puissance, à 4 kilomètres de monceaux.
	224	1885	Perrin		Cette usine fait mouvoir 8 roues p
	24	1886	Darblay père et fils		hydrauliques dont 4 grandes p
					à 2 chevaux 1/2, 4 petites à 1/2 cheval
				total - 120 chevaux.	
				En outre 14 machines à vapeur	
				de une force totale de 230 chevaux	
				Savoir: 2 machines de 50 chevaux - 3 machines	
				de 30 chevaux - 1 machine de 20 chevaux -	
1884		En Régie est en 1896		1880	2 machines de 8 chevaux 1/2 & 6 machines
					de 4 chevaux -
20		Piles raffinées	55	11	D'après les publications et affiches apposées en 1867
19		Piles d'Alchemie	16	19	l'usine renferme une force hydraulique de
18		Grossieres	18	18	100 chevaux faisant mouvoir 79 cylindres
15		Painier moulin	4	6	et 8 machines à papier -
40		Piles blanchissantes	36	39	1869 - La force motrice est de
3		Pain. Sati		2	100 chevaux hydraulique & 500
		Mache Sille		3	chevaux vapeur f.
					Le cours d'eau de l'Yonne se vend ma
					avec un emplacement de 50 à 60 ans
					sur le pied de 6000 f. par force de cheval
					lorsque le cours d'eau est utilisé sa
					valeur se confond avec celle du bâtiment
					et s'affaiblit sur le pied de 5 à 6 %
					La valeur locative du cheval hyd. est de 200 f.
					& du cheval vapeur 80 f.

Document 26 : Extrait des registres de droits de patentes⁹².



Document 27 : Plan de la Papeterie en 1867⁹³.

93 François Julien dit Jules TURGAN (1824-1887), *Les Grandes Usines. Études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, tome 1, 1860-1874, p.368



Document 28 : Plan de la Papeterie en 1889⁹⁴.

94 François Julien dit Jules TURGAN (1824-1887), *Les Grandes Usines. Études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, tome 1, 1860-1874, p.369

d) La Papeterie d'Essonnes au XX^{ème} siècle.

L'usine ne cesse de s'étendre jusqu'à la Première Guerre Mondiale, avec la création d'usines annexes (à Echarcon, dans l'annexe de Moulin-Galant, à Bellegarde puis aux Tarterêts), mais aussi d'une immense cité ouvrières à Essonnes, baptisée « Cités Darblay ». Mais l'industrie du papier subit de plein fouet la crise des années 1920 et 1930. La fabrication n'est plus vraiment rentable à Essonnes, puisque ce site avait été choisi dans l'optique de produire du papier à partir de chiffons ; désormais, il faut se rapprocher des sources d'approvisionnement en bois. Malgré tout, l'usine reste essentielle dans l'économie de la commune : en 1937, elle emploie encore plus d'un millier d'ouvriers.

Elle est finalement restructurée au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale dans l'optique d'une diversification de ses activités. C'est notamment en son sein qu'est inventé en 1946 le Sopalin (Société du Papier Linge). Mais ce n'est qu'un dernier sursaut. L'usine dépose son bilan en 1980, à la suite du premier choc pétrolier qui a un impact désastreux sur ses activités. C'est en 1996 qu'elle ferme définitivement.

La zone va rester pendant longtemps une immense friche industrielle, qui est devenue propriété de la ville de Corbeil-Essonnes en 2005. Des travaux de construction et d'aménagement ont fait disparaître les traces de l'ancienne Papeterie ; le seul vestige encore visible est le bâtiment des pompes d'Essonnes, installé en bord de Seine, et aujourd'hui protégé comme élément du patrimoine industriel de la région Île-de-France. Malgré des projets de mise en valeur, ce bâtiment reste assez difficile d'accès et n'est ouvert au public qu'une fois par an, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.



Document 29 : Vue aérienne des Pompes d'Essonnes⁹⁵.

3. Vivre et travailler à Essonnes aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles

a) Un paysage industriel.

La ville d'Essonnes est fortement marquée dans son paysage par le nombre important de voies de communications qui la desservent. Les voies maritimes sont les plus anciennement utilisées (la Seine et l'Essonne) ; mais on trouve aussi de nombreuses voies terrestres, et notamment le chemin de fer. C'est ce caractère intermodal qui permet à la ville de se développer dans un contexte d'industrialisation⁹⁶. Cela est très bien décrit par l'instituteur à l'origine de la monographie communale⁹⁷ :

« Deux routes nationales sillonnent le territoire du nord au sud. L'une d'elles traverse la ville d'Essonnes ; ces deux routes se réunissent à l'entrée du Pressoir-Prompt à un endroit nommé l'Ermitage ; elles se séparent à la sortie de ce hameau au lieu dit la Demi-Lune, l'une pour se diriger vers Antibes par Fontainebleau, l'autre vers Toulouse par Etampes. Un chemin de grande communication réunit Moulin-Galant au gros du bourg. En outre deux lignes de chemin de fer desservent le Moulin-Galant. Ces deux lignes appartiennent au réseau de Paris Lyon Méditerranée. La 1^{ère} est celle de Paris à Montargis, par Corbeil ; elle possède une gare à Moulin-Galant. La 2^{ème} est celle de Paris à Montereau ; cette dernière a également une gare tout près du Moulin-Galant. Ces deux gares ont une très grande importance au point de vue des transactions commerciales, à cause de leur proximité de l'immense papeterie d'Essonnes. Cependant elles ont vu baisser leur trafic depuis que le propriétaire de cette papeterie fait transporter la plus grande partie des matières premières dont il a besoin par des bateaux. »

96 Pour Turgan, c'est ce qui fait tout l'intérêt de la situation géographique de l'usine : « Entrons donc dans l'usine avec les ballots qui viennent non seulement de Paris, mais de tous les départements de la France, grâce aux chemins de fer et aux voies fluviales. »

François Julien dit Jules TURGAN (1824-1887), *Les Grandes Usines. Études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, tome 1, 1860-1874, p.162

97 Archives Départementales de l'Essonne, *Moulin-Galant*, monographie communale (1899), p.4

Mais le bourg d'Essonnes est en réalité le centre d'un complexe plus large, avec un réseau de hameaux et d'annexes de l'usine dans des communes voisines. Le hameau le plus important est celui de Moulin-Galant, qu'il convient de présenter ici car certains des membres de la famille Schweitzer y résideront. D'après Turgan, cette annexe de l'usine est l'endroit « où l'on fabrique le papier-goudron avec les matières les plus grossières »⁹⁸. C'est donc une zone secondaire mais très active de la papeterie.

Le hameau se trouve au sud-ouest d'Essonnes et comprend environ un millier d'habitants à la fin du XIX^{ème} siècle (sur les 9 000 habitants de la ville d'Essonnes)⁹⁹. On trouvera à la page suivante (document 30) le plan fourni dans la monographie de la commune, qui permet de mieux situer ce lieu.

b) Les conditions de travail.

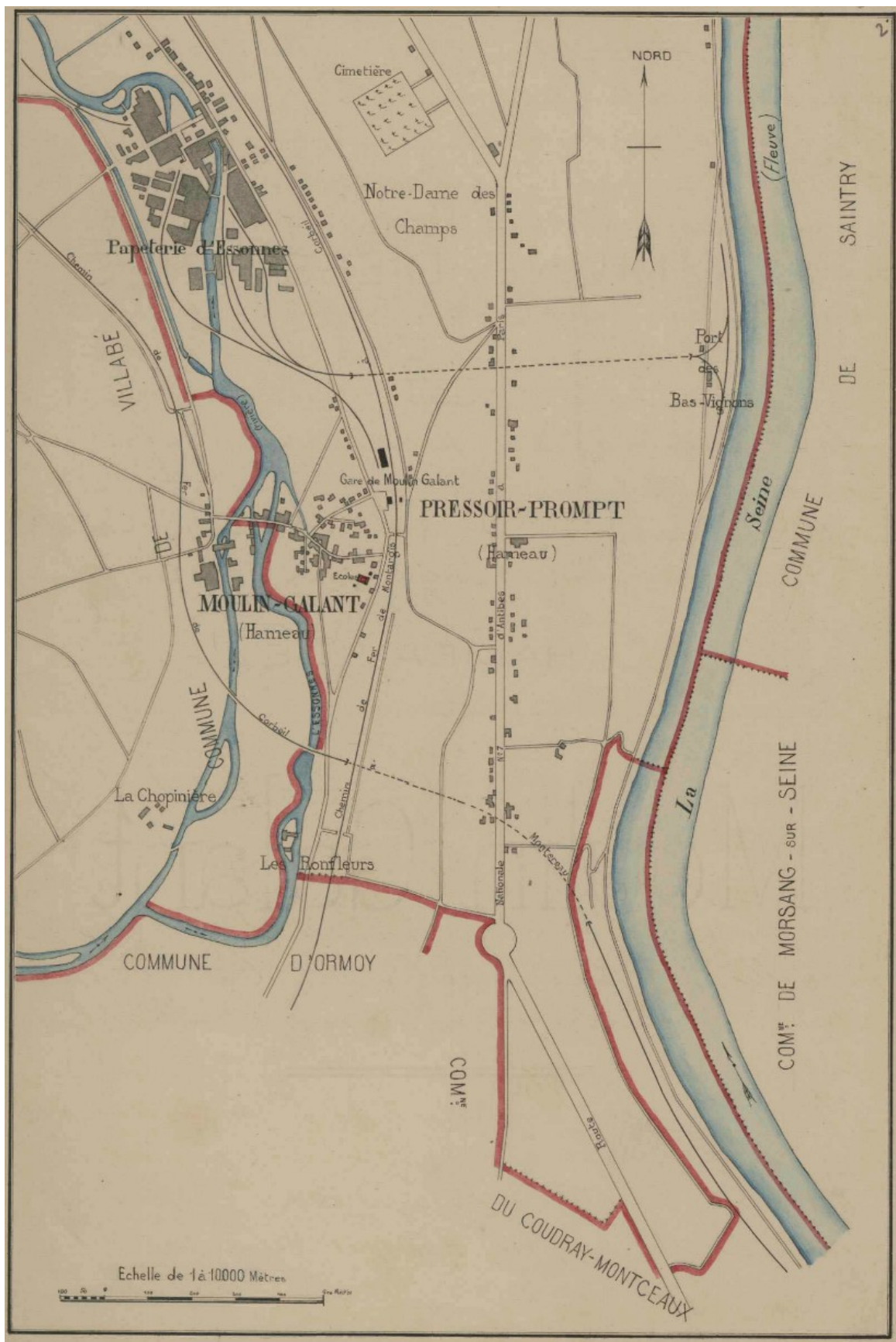
Lorsqu'il visite la papeterie dans les années 1860, Turgan note le nombre colossal d'ouvriers employés par l'usine, mais aussi une division du travail qui accorde une place très importante aux ouvrières. Regroupées par tâches, elles exercent des fonctions très variables, en général sous la direction d'un homme.

« Les escaliers venant du rez-de-chaussée débouchent sur un large palier central où des treuils à contre-poids élèvent les balles. Un **contre-maître** les ouvre, les examine, et distribue la besogne à la nuée **d'ouvrières** qui remplit les salles environnantes. »¹⁰⁰

98 François Julien dit Jules TURGAN (1824-1887), *Les Grandes Usines. Études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, tome 1, 1860-1874, p.171

99 Archives Départementales de l'Essonne, *Moulin-Galant*, monographie communale (1899), p.4

100 François Julien dit Jules TURGAN (1824-1887), *Les Grandes Usines. Études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, tome 1, 1860-1874, p.165



Document 30 : Plan de la commune d'Essonnes en 1899¹⁰¹.

101 Archives Départementales de l'Essonne, *Moulin-Galant*, monographie communale (1899), p.2

Cependant, on peut aussi lire, dans quelques passages de sa description, une inquiétude concernant les conditions de travail de ces ouvrières (bien que Turgan ne semble pas se préoccuper particulièrement de la situation des hommes). Il décrit ainsi à plusieurs reprises l'épuisement des femmes qui sont affectées à certaines tâches.

« A Essonne, plus de quatre-vingts femmes, réunies dans un immense atelier très éclairé, assemblent les feuilles pour constituer les rames. – Elles élaguent tout ce qui est cassé, déchiré, troué, grenu ; mettent ensemble les épaisseurs semblables, et surtout classent attentivement non seulement les couleurs, mais encore les nuances, même dans le papier blanc. (...) Ce classement par nuance est très difficile et demande des yeux jeunes et inaltérés : une jeune fille ne peut le bien faire que pendant trois ans environ ; **après ce temps, elle ne distingue plus assez finement.** »¹⁰²

« Pressés entre les lames tournantes et une lame fixée solidement à un bâtis en fer, les chiffons sont lacérés en petits fragments ; une autre toile sans fin les reçoit et les porte dans un bluttoir à larges mailles de fer où, secoués et battus violemment, ils laissent envoler **d'épais nuages de poussière, que de puissants ventilateurs ont de la peine à faire entièrement disparaître.** »¹⁰³

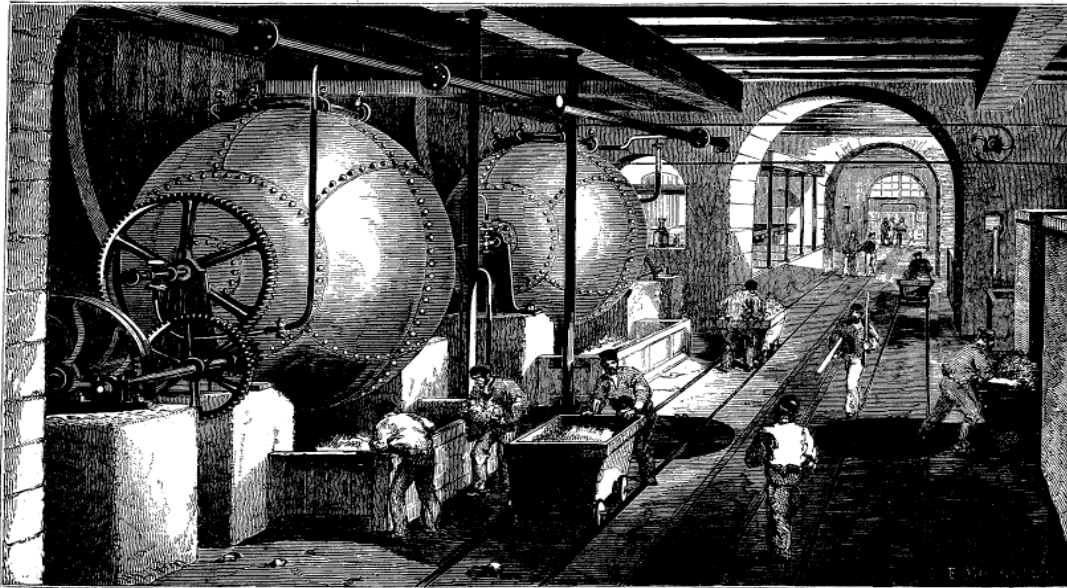
Enfin, c'est un univers bruyant, sale et déjà très mécanisé que décrit Turgan. Les machines semblent absolument omniprésentes dans la papeterie. Elles occupent beaucoup de place et demandent des soins tout particuliers. Le dépouillement des répertoires des actes et jugements civils de la justice de paix de Corbeil¹⁰⁴ révèle en outre un nombre assez important d'enquêtes réalisées sur les conditions d'accidents survenus au travail dans les entreprises Darblay. Le métier semble donc être relativement risqué.

102 François Julien dit Jules TURGAN (1824-1887), *Les Grandes Usines. Études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, tome 1, 1860-1874, p.164

103 François Julien dit Jules TURGAN (1824-1887), *Les Grandes Usines. Études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, tome 1, 1860-1874, p.169

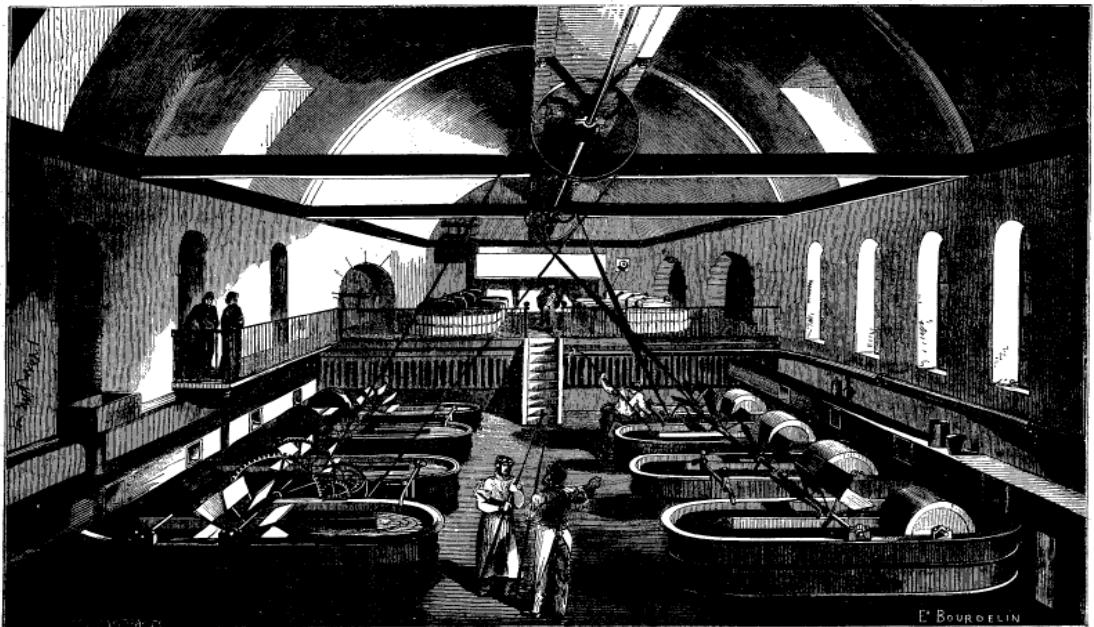
104 Archives Départementales de l'Essonne, 4U/183 et 4U/184

Malheureusement, les archives de l'entreprise n'ont pas été conservées et ne nous ont pas permis d'accéder à davantage de renseignements. On trouvera ci-après deux gravures illustrant le type de fonctions que pouvaient exercer les employés de l'usine à la fin du XIX^{ème} siècle.



LA PAPETERIE D'ESSONNE. — Les lessiveurs sphériques.

Document 31 : La salle des « lessiveurs sphériques »¹⁰⁵



LA PAPETERIE D'ESSONNE. — Les laveuses-blanchisseuses.

Document 32 : La salle des « laveuses-blanchisseuses »¹⁰⁶

105 François Julien dit Jules TURGAN (1824-1887), *Les Grandes Usines. Études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, tome 1, 1860-1874, p.168

106 François Julien dit Jules TURGAN (1824-1887), *Les Grandes Usines. Études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, tome 1, 1860-1874, p.172

On remarquera aussi que le travail effectué est en réalité assez proche d'un travail en milieu textile. Cela explique peut-être le choix de ce métier par les enfants Schweitzer. Issus, par leur mère, d'une lignée de tisserands, ils ont peut-être opté pour un métier proche, utilisant le même type de savoir-faire et offrant à l'époque davantage de débouchés.

c. Vivre dans une cité ouvrière.

Comme beaucoup d'habitants de la ville, la famille Schweitzer va donc s'intégrer au groupe des ouvriers papetiers, très majoritaire à Essonnes à la fin du XIX^{ème} siècle. Ils vont même s'installer au coeur de la cité ouvrière, dans des lieux portant des noms très évocateurs (beaucoup vivront « rue de la Papeterie »).

Cette cité ouvrière, construite par la famille Darblay, est tout à fait emblématique des utopies socialistes et du paternalisme du début de l'ère industrielle. C'est une sorte de ville dans la ville, avec ses propres magasins, bâtiments publics. L'instituteur qui rédige la monographie communale en 1899 écrit :

« Cette usine ressemble beaucoup plus à un village qu'à une manufacture. Quiconque qui n'y est pas habitué peut très facilement s'y perdre »¹⁰⁷.

Pour Turgan en revanche, qui se fait le porte-parole des industriels, cette cité ouvrière est un modèle en son genre. Elle est une expression très claire du paternalisme industriel.

« Essonnes peut être considéré comme le type de l'organisation ouvrière en France, où **le patron est un père de famille et n'est pas un usurier comme cela arrive le plus souvent en Angleterre**. M. Gratiot¹⁰⁸ sait bien qu'outre l'accomplissement d'un devoir, il y a une excellente spéculation à rendre bien portants, heureux, et par conséquent fixes les nombreux ouvriers qui concourent à la prospérité d'une usine. »¹⁰⁹

107 Archives Départementales de l'Essonne, *Moulin-Galant*, monographie communale (1899), p.14

108 Directeur de l'usine lors de la visite de Turgan à Essonnes.

109 François Julien dit Jules TURGAN (1824-1887), *Les Grandes Usines. Études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, tome 1, 1860-1874, p.206

Il décrit également le fonctionnement de ce grand ensemble :

« Une cité ouvrière a été créée, non pas une grande et triste caserne, mais **de jolies maisons bien blanches, bien aérées**, entourées de fleurs et d'arbres. Chaque logement se compose de trois pièces et d'une cave.(...) **Un jardin** sur les bords de la rivière est adjoint au logement. **De grands réfectoires chauffés** sont en outre disposés pour les ouvriers non mariés, un pour les hommes, l'autre pour les femmes. (...) Deux fois par jour **un marché se tient sur la place de la cité ouvrière**, et permet aux ouvriers de s'approvisionner sans déplacement coûteux. Des **bains gratuits**, au nombre de vingt par jour, et **quatre fontaines** d'une eau légèrement ferrugineuse et d'un goût agréable desservent la cité ouvrière, l'usine et **un asile-école** récemment fondé. (...) Jeudi et dimanche, **la messe** est dite par le vicaire d'Essonnes. Tous les soirs, prière à huit heures. (...) Un **médecin**, attaché à l'établissement, fait déjà tous les jours une visite aux frais de l'administration, qui fournit aussi les médicaments. Enfin, la sollicitude de M. Gratiot n'abandonne pas ses ouvriers, même en cas de mort ; elle les suit jusqu'à leur dernière demeure et paye leur enterrement. »¹¹⁰

Le paternalisme permet d'attirer des populations majoritairement rurales, en proposant un certain nombre d'avantages sociaux et de les fixer en ville. Dès 1840 à Essonnes, les Darblay ont construit des logements, une école, une chapelle, et même créé une caisse de secours pour les ouvriers.

La vision proposée par Turgan d'un paternalisme triomphant et bienveillant ne doit tout de même pas faire oublier les conditions de vie et de travail difficiles de ces ouvriers.

110 François Julien dit Jules TURGAN (1824-1887), *Les Grandes Usines. Études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, tome 1, 1860-1874, p.208

Troisième partie

Schweitzer : papetiers de père en fils ?

1. Une famille dans l'industrie du papier

Au terme de la migration qui les amène à s'installer à Essonnes, dans le département de la Seine, les hommes (et certaines femmes) de la famille Schweitzer vont donc s'engager dans l'industrie locale la plus importante, la Papeterie d'Essonnes. Tous les fils du couple vont, au moins dans un premier temps, travailler dans ce domaine. C'est le cas par exemple d'Antoine, le fils aîné, dont nous allons suivre la trajectoire ; sur son acte de mariage daté de 1878¹¹¹ (donc quelques années seulement après l'arrivée de la famille à Essonnes), on peut lire :

« L'an 1878, le samedi 9 mars, à 3 heures du soir. Par devant nous, adjoint au Maire d'Essonnes, officier de l'état civil délégué, sont comparus Monsieur Antoine SCHWITZER, papetier âgé de 26 ans, né à Sarrebourg (Meurthe) le 13 septembre 1851, domicilié à Essonnes, majeur, fils légitime d'Antoine SCHWITZER, papetier, et d'Anne Rothenfusse, son épouse, sans profession, demeurant ensemble à Essonnes. D'une part.

Et Mademoiselle Marie Adeline COSSIN, papetière âgée de 20 ans, née à Arches (Vosges) le 18 novembre 1857, domiciliée à Essonnes, mineure, fille légitime de Jean Baptiste Cossin, papetier, et d'Elisa Robert, son épouse, papetière, demeurant ensemble à Essonnes. D'autre part. »

111 Archives Départementales de l'Essonne, 4E/1036

On constate ici qu'il existe une forme d'endogamie sociale à Essonnes à cette époque, dans le cercle particulier des employés de la Papeterie, qui vivent tous dans des lieux proches et créent des liens particuliers. Tous les Schweitzer sont papetiers de père en fils, et parfois aussi de mère en fille ; même chose de toute évidence dans la famille Cossin, dont est issue l'épouse d'Antoine, puisque les deux parents de Marie Adeline ainsi que ses frères sont eux-mêmes papetiers.

Le phénomène se vérifie si l'on enquête sur les autres fils d'Antoine Schweitzer et Anne Rothenfusse : Louis est désigné comme « conducteur de machine à papier » lors de son second mariage en 1900¹¹², Constant également¹¹³. Pour le cas de Constant, on constate que lui aussi, comme Antoine, épouse une papetière, fille de papetiers.

L'étude des registres de recensement de la commune d'Essonnes est très instructive à ce propos, en particulier à partir de 1901¹¹⁴. En effet, à cette date, une nouvelle colonne fait son apparition dans les registres et indique le statut professionnel. Il suffit de parcourir très rapidement les registres pour s'apercevoir que la famille Darblay est, de très loin, le premier employeur de la ville. On remarque aussi très clairement que des quartiers entiers sont occupés par des ouvriers de la Papeterie, de façon quasiment exclusive.

Parmi les enfants d'Antoine Schweitzer et Anne Rothenfusse, un seul se libère progressivement de son rattachement au milieu de la papeterie. Il s'agit d'Antoine, le fils aîné ; c'est donc de lui que nous allons suivre le cheminement.

En effet, si Antoine était papetier en 1878, il n'a pas exercé ce métier bien longtemps, sans pour autant perdre complètement ses liens avec l'entreprise Darblay. On trouve ainsi, par exemple, la situation suivante dans le registre de recensement de 1901¹¹⁵ :

112 Archives Départementales de l'Essonne, 4E/3623

113 Archives Départementales de l'Essonne, 4E/1038

114 Archives Départementales de l'Essonne, registre de recensement de la commune d'Essonnes en 1901, 6M/090

115 Archives Départementales de l'Essonne, registre de recensement de la commune d'Essonnes en 1901, 6M/090

073	2	Schweitzer	Antoine	49	u	chef	d'arbres	patron
	3	Cossin	Adeline	63	u	femme	u	u
	4	Schweitzer	Marceline	12	u	fille	SP	
	5	Schweitzer	Raymond	7	u	fil	u	
	6	Cossin	Henri	24	u	beau-frère	pap.	Darblay
	7	Cossin	Edmond	18	u	u	u	u

Document 33 : Extrait du recensement de 1901 à Essonnes

On remarque que le couple Antoine Schweitzer et Marie Adeline Cossin a changé de statut : ils sont désormais « patrons » d'une entreprise de « m[archan]d de vins ». Nous verrons plus loin par quel cheminement ils ont acquis ce statut. En revanche, le couple héberge alors deux frères de Marie Adeline, Henri et Edmond, qui sont tous deux papetiers chez Darblay ; leurs propres enfants, Marceline et Raymond, travailleront un temps à la Papeterie.

2. Les familles Schweitzer et Cossin : un lien conservé avec la région d'origine ?

Avant de nous pencher plus en détails sur le destin d'Antoine Schweitzer (fils), il convient d'aborder un élément structurant, omniprésent dans les recherches menées sur cette famille. Beaucoup d'éléments semblent indiquer un regroupement avec des familles elles aussi originaires des Vosges, et en particulier avec la famille Cossin, dont est issue l'épouse d'Antoine.

En effet, l'acte de mariage d'Antoine fils et Marie Adeline Cossin¹¹⁶ informe que Marie Adeline est née à Arches (Vosges) le 18 novembre 1857. Or cette localité se trouve à mi-chemin entre Sarrebourg, lieu d'origine d'Anne Rothenfusse, et Cernay (Haut-Rhin), lieu de naissance d'Antoine, et dans la même région culturelle des Vosges. Il semble donc y avoir un rapprochement lié à des origines similaires. À partir de là, il serait toutefois hasardeux de supposer que les deux familles avaient déjà des liens avant leur exode ; cela indique au moins un regroupement, à Essonnes, entre personnes d'origine commune.

Et la famille Cossin n'apparaît pas seulement dans le cas du mariage entre Antoine et Marie Adeline...

a) Le cas de Marie Victorine Schweitzer.

Marie Victorine est la nièce d'Antoine, fille de son frère François (et d'une femme qu'il a épousée dans les Vosges). En 1900, alors âgée de 16 ans, la jeune fille donne naissance à un fils naturel prénommé Raymond¹¹⁷. Si l'acte de naissance de cet enfant a retenu notre attention, c'est surtout grâce aux notes marginales.

Ces dernières indiquent que l'enfant, né le 17 janvier 1900, est reconnu par sa mère le 6 février, le père n'étant pas dénommé ; il sera ensuite « légitimé par le mariage de Henri Edouard Cossin et de Marie Victorine Schweitzer » le 23 août 1915. Encore un membre de la famille Cossin.

116 Archives Départementales de l'Essonne, 4E/1036

117 Archives Départementales de l'Essonne, 4E/1038

Or l'homme en question, Henri Edouard, est justement le frère de Marie Adeline, celui qui a vécu un temps chez sa sœur (cf. supra) ; Marie Victorine épouse donc le frère de sa tante par alliance. Des vérifications dans l'état civil nous ont permis de vérifier que l'enfant portera, jusqu'à sa mort, le nom de Schweitzer et non pas celui de Cossin. Il n'a donc pas été reconnu par son père, qui n'était sans doute pas Henri Edouard. Il s'agit là vraisemblablement d'un mariage destiné à assurer le statut social de cette jeune mère célibataire dans un contexte de guerre¹¹⁸, d'autant que les époux ont un écart d'âge assez important (il est né en 1857, elle en 1873).

Il existe donc bien une véritable solidarité entre les deux familles, qui ont noué des liens très étroits.

b) Le cas de Marceline Adeline Schweitzer.

Marceline Adeline est la fille d'Antoine (fils) ; elle épouse un certain Edouard Marcel Duchêne en 1911. Nous avons trouvé le nom de ce dernier sur leur acte de mariage¹¹⁹, daté du 28 juin 1911. Or cet acte nous indique surtout qu'il est né à Arches (Vosges) le 26 novembre 1887 et qu'il est le fils de Constant Duchêne et de Lucie Cossin. Et parmi les témoins, pour ne laisser aucun doute sur les liens familiaux, on retrouve Henri Edouard Cossin, « cousin germain de l'époux ». Marceline Adeline épouse donc le cousin du mari de sa cousine...

Quelques recherches croisées dans l'état-civil d'Essonnes et d'Arches (Vosges), ont permis d'établir les liens de parenté entre les deux familles. Les informations recueillies permettent d'estimer que la famille Cossin s'est établie à Essonnes entre 1863 et 1865¹²⁰, donc dix ans environ

118 En effet, la consultation de la fiche des registres matricules concernant Henri Edouard Cossin (matricule 3910, classe 1896), indique que cet homme a dû répondre à la mobilisation générale du 1^{er} août 1914. Il est toujours au front en 1915, et sera blessé en mars 1916. Ce n'est qu'en 1919 qu'il en « mis en congé illimité de démobilisation ».

Archives Départementales des Yvelines, 1R/RM273

119 Archives Départementales de l'Essonne, 4E/1038

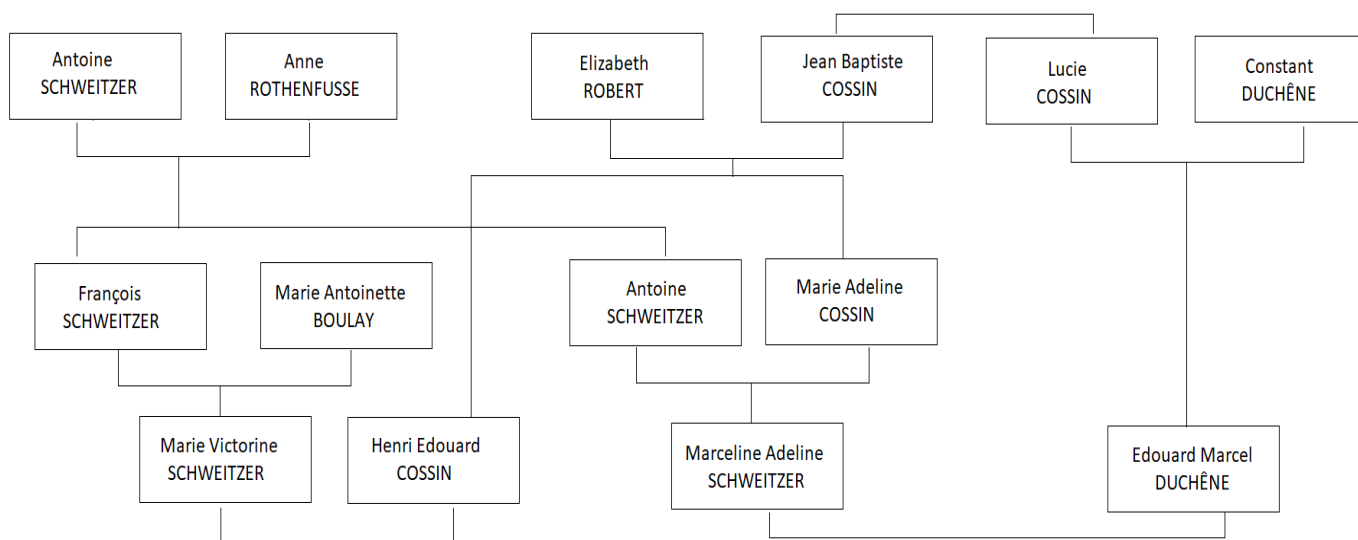
120 En effet, en étudiant la fratrie de Marie Adeline, on constate un changement de domicile de la famille : les premiers enfants sont nés à Arches et les derniers à Essonnes. Or le dernier enfant né à Arches est né en 1863, et le premier né à Essonnes est né en 1865.

avant les Schweitzer. On ne peut donc pas conclure à un voyage simultané. En revanche, ce que les registres de recensement reflètent très clairement dans les années 1870, c'est que les familles originaires d'Alsace et de Lorraine, et travaillant à la Papeterie d'Essonnes, sont majoritairement regroupées dans certains quartiers. Ils constituent donc un groupe assez identifiable, et parfois encore considéré comme étranger.

Preuve en est, sur le recensement de 1891¹²¹ : Anne Rothenfusse et ses enfants ont été considérés comme « allemands ».

40	16	Rothennfuss	Anne	63	allemand	"	chef	veuve
	17	Schweitzer	Louis	31	"	paperier	enf.	
	18	Schweitzer	Marie	28	"	"	"	
	19	Schweitzer	Constant	34	"	"	"	
	20	Schweitzer	Alfred	9	"	"	"	
	21	Schweitzer	Marceline	2	"	"	"	cousine

Document 34 : Extrait du recensement de 1891 de la commune d'Essonnes



Arbre généalogique récapitulant les liens entre les familles Schweitzer et Cossin

121 Archives Départementales de l'Essonne, registre du recensement de 1891 de la commune d'Essonnes, 6M/089

c) La question de l'orthographe du nom.

Si les parents n'ont pas démontré de préoccupations particulières à cet égard (sans doute à cause d'une alphabétisation assez limitée), les enfants d'Antoine Schweitzer et Anne Rothenfusse semblent avoir à cœur de rétablir l'orthographe correcte de leur nom de famille.

On trouve deux mentions très intéressantes de ce phénomène dans les actes de mariage de leurs fils Louis et Constant.

→ Extrait de l'acte de mariage de Constant Schweitzer en 1894¹²² :

« Le futur époux nous a déclaré et affirmé sous serment, conformément à l'avis du Conseil d'État du 30 mars 1808, avec l'attestation des quatre témoins, que *c'est à tort et par erreur si dans son acte de naissance, son nom et celui de son père ont été écrits Schwitzer au lieu de Schweitzer, qui est leur véritable nom patronymique, ajoutant qu'on l'a toujours orthographié Schweitzer, et non autrement.* »

→ Extrait de l'acte du second mariage de Louis Schweitzer en 1900¹²³:

« Le futur époux nous a déclaré et affirmé sous serment, conformément à l'avis du Conseil d'État du 30 mars 1808, avec l'attestation des quatre témoins, que *c'est à tort et par erreur si dans son acte de naissance, son père y a été désigné sous le nom de « Schwitzer », au lieu de l'être sous celui de Schweitzer qui est son véritable nom patronymique, et si dans l'acte de décès de son père, le nom patronymique de sa mère y a été orthographié « Rothenfus » au lieu de Rothenfusse.* »

122 Archives Départementales de l'Essonne, 4E/1038

123 Archives Départementales de l'Essonne, 4E/3623

Il faut sans doute voir là deux phénomènes. D'une part, un meilleur niveau d'alphabétisation des nouvelles générations, qui bénéficient des progrès de la législation française en matière scolaire. Tous les enfants d'Antoine Schweitzer et Anne Rothenfusse, y compris les filles, sont capables de signer de leur nom sur les actes d'état-civil.

D'autre part, cette volonté de restituer l'orthographe originelle de leur patronyme est peut-être aussi à mettre en relation avec leur statut de relatif déracinement. Il y a, dans les orthographe adoptées, une certaine francisation des noms, qui en Lorraine étaient écrits souvent phonétiquement, et parfois en allemand.

Quatrième partie

Antoine Schweitzer (fils) et ses descendants : vers une ascension sociale ?

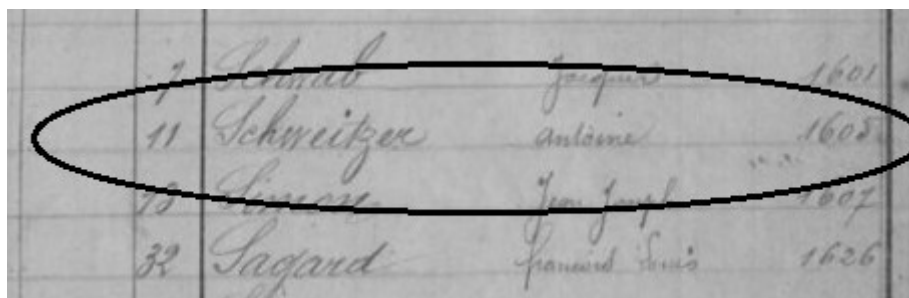
1. Antoine Schweitzer, portrait d'un entrepreneur.

a) Première approche : l'état-civil.

Fils aîné d'Antoine Schweitzer et Anne Rothenfusse, Antoine est né le 14 septembre 1851 à Sarrebourg¹²⁴. Il suit ses parents dans leur exode après leur inscription sur la liste des « optants » de 1872, et s'installe donc à Essonnes.

Nous avons cherché à trouver une trace de son parcours en consultant son registre matricule. Recruté avec la classe 1871, il se trouvait a priori à Rambervillers avec sa famille à cette époque. C'est donc dans les archives départementales des Vosges qu'il fallait chercher ce document.

Et en effet, Antoine apparaît dans la liste alphabétique du recrutement du bureau de Neufchâteau en 1871¹²⁵, sous le numéro matricule 1605. Or il n'existe pas de fiche pour ce numéro. Après avoir vérifié tous les individus recrutés à Rambervillers, et ne l'y ayant pas trouvé, nous en avons déduit qu'Antoine avait sans doute tiré un « bon » numéro et avait été exempté de service militaire. Une aubaine pour lui, mais pas pour notre étude qui a dû se passer de cette source d'informations.



Document 35 : Extrait de la liste du recrutement militaire du bureau de Neufchâteau en 1871

124 Archives Départementales de la Moselle, 5MI/633/4

125 Archives Départementales des Vosges, 1R1240/115658

Nous retrouvons Antoine le 9 mars 1878 lorsqu'il se marie avec Marie Adeline Cossin, à Essonnes¹²⁶. Le dépouillement de l'état-civil permet de déterminer qu'ils ont ensuite quatre enfants, dont deux seulement atteignent l'âge adulte :

– Antoine Edmond, né le 18 novembre 1878 à Essonnes, mais qui meurt en bas âge le 17 mai 1882, toujours à Essonnes¹²⁷ ;

– Léonie, née le 16 juin 1885 à Sceaux et décédée le 16 février 1891 dans la même ville¹²⁸ ;

– Marceline Adeline, née le 6 novembre 1888 à Sceaux¹²⁹ ;

– Raymond André, né le 24 janvier 1894¹³⁰ également à Sceaux.

Seuls les deux derniers enfants du couple survivent donc.

De ce rapide survol de la vie d'Antoine, fondé uniquement sur les actes d'état civil, on constate déjà une différence majeure avec l'ensemble de ses frères et sœurs : Antoine et son épouse Marie Adeline quittent rapidement Essonnes après leur mariage, entre 1882 et 1885. On sait toutefois qu'ils reviendront dans cette ville, puisqu'ils y vivent lors du recensement de 1901 mentionné ci-dessus. On peut donc supposer que c'est dans l'intervalle, lors de ce changement de domicile, que le couple s'est enrichi au point de devenir propriétaires de leur propre commerce.

Nous nous sommes donc intéressé aux différentes mentions d'Antoine dans les actes d'état civil, en relevant systématiquement le métier qui lui était attribué ainsi que son lieu de domiciliation. On obtient les informations suivantes :

126 Archives Départementales de l'Essonne, 4E/1036

127 Archives Départementales de l'Essonne, 4E/1036

128 Archives Départementales des Hauts-de-Seine, E/NUM/SCE/N1894

129 Archives Départementales des Hauts-de-Seine, E/NUM/SCE/N1894

130 Archives Départementales des Hauts-de-Seine, E/NUM/SCE/N1894

Date	Événement	Métier et domicile
1878	Naissance d'Antoine Edmond	« papetier » 6 rue de la Papeterie (Essonnes)
1882	Décès d'Antoine Edmond	« papetier » 6 rue de la Papeterie (Essonnes)
1888	Naissance de Marceline Adeline	« papetier » 27 rue Houdan (Sceaux)
1891	Mariage de son frère Louis dont il est le témoin	« imprimeur » 11 rue Dufour (Sceaux)
1894	Naissance de Raymond André	« papetier » 10 rue du Four (Sceaux)
	Mariage de son frère Constant dont il est le témoin	« imprimeur »
1900	Naissance de son neveu Roger	« cafetier » rue Louis Hesselin (Essonnes)
1901	Naissance de son neveu André Louis Ernest	« cafetier » rue Ernest Féray (Essonnes)

De ce relevé il apparaît clairement :

- qu'Antoine n'a pas changé de métier en quittant Essonnes pour Sceaux, puisqu'il continue à travailler dans le milieu de l'industrie papetière ;
- que c'est en rentrant à Essonnes, entre 1894 et 1900, que la famille a acquis un nouveau statut social, visible avec le changement de métier.

Ce changement de situation socio-professionnelle s'inscrit aussi dans l'espace : domicilié juste après son mariage rue de la Papeterie, c'est-à-dire en pleine cité ouvrière directement dépendante de l'entreprise Darblay, il vit lors de son retour dans le centre ville d'Essonnes. C'est un indice de son détachement progressif envers la Papeterie. Son installation dans la rue Ernest Féray est même un signe d'amélioration de son mode de vie ; il s'agit d'une zone récemment urbanisée¹³¹, dont les bâtiments sont donc neufs et plus modernes.

Alors comment expliquer la transition d'ouvrier papetier, même qualifié, à « cafetier » et « marchand de vins », c'est-à-dire en réalité propriétaire de ce qu'on appellerait aujourd'hui un débit de boissons ?

131 Comme permet de l'établir l'étude du cadastre de la ville. Archives Départementales de l'Essonne, 3P/510

Le choix de ce métier a peut-être été inspiré, sinon guidé, par certains liens familiaux. En effet, si les Schweitzer sont tous ouvriers, certains ont noué des liens avec des « cafetiers ». C'est le cas de Louis, le frère d'Antoine, qui épouse en 1900 une certaine Ernestine Gaudrion, dont le père est justement « cafetier ». D'ailleurs Ernest Gaudrion, le père d'Ernestine, et Antoine se connaissent, puisqu'ils sont les deux témoins de la naissance d'André Louis Ernest en 1901¹³².

b) L'acquisition du fonds de commerce.

Il restait donc à comprendre comment le couple était parvenu à s'enrichir au point de pouvoir acheter son propre fonds de commerce. Pour comprendre cela, nous avons bénéficié des enseignements d'un document tout à fait précieux : l'inventaire réalisé après le décès de Marie Adeline Cossin¹³³, le 26 juin 1904.

Cet inventaire s'impose à la mort de Marie Adeline, car les époux n'avaient pas établi de contrat de mariage. Ils ont donc été placés d'office sous le régime de la communauté universelle. De plus, ils ont deux héritiers universels mineurs : leurs enfants survivants, Raymond André et Marceline Adeline.

Le document présente un intérêt tout particulier car il porte à la fois sur les biens personnels du couple, leurs papiers et documents, mais aussi sur le fonds de commerce qu'ils ont acquis et dirigé ensemble. Il permet aussi, par l'évocation de documents antérieurs dont nous n'avons pas encore connaissance, de retracer le parcours d'Antoine et Marie Adeline jusqu'à l'acquisition de leur commerce.

La prisée du mobilier personnel donne un aperçu du mode de vie de la famille et de l'organisation de leur maison située au 14 rue Féray, à Essonnes.

132 Archives Départementales de l'Essonne, 4E/1038

133 Archives Départementales de l'Essonne, 2E96/134

On y trouve :

- une « chambre » au rez-de-chaussée qui semble servir en réalité de cuisine et salle à manger, meublée de façon modeste mais tout à fait confortable ;
- une véritable chambre à l'étage, qui démontre une relative aisance puisqu'on y trouve des éléments de décoration (gravures, glace, pendule, rideaux) et de confort (une peau de mouton, des tapis) ; elle semble accueillir deux personnes ;
- un « cabinet de toilette » qui semble en réalité servir aussi de chambre puisqu'on y trouve un lit et une chaise ;
- une dernière chambre meublée avec à nouveau un certain confort (fauteuil Voltaire, tapis fantaisie).

L'inventaire des garde-robes et des bijoux du couple pointe lui aussi vers un mode de vie assez frugal, quoique confortable (puisque les époux possèdent chacun une montre en or et des vêtements en nombre suffisant).

Pour se faire une idée plus précise de leur train de vie, on peut aussi se référer aux recensements de la ville d'Essones¹³⁴.

Lors du recensement de 1901, Antoine et Marie Adeline vivaient dans un autre appartement, au 9 rue Louis Hessling ; ils vivaient avec leurs deux enfants mais hébergeaient également Henri Cossin et Edmond Cossin, tous deux frères cadets de Marie Adeline. Cet Henri Cossin qui devient le tuteur des enfants Schweitzer à la mort de la mère, et qui est aussi leur oncle, est donc en réalité très proche d'eux et fait véritablement partie de la famille.

En 1906 en revanche, Antoine vit seul avec ses deux enfants au 14 rue Féray. Ses deux beaux-frères sont sans doute partis lorsque le couple a déménagé pour reprendre le commerce de cafetier.

Document 36 : Extrait du recensement de 1906 à Essones

20/698	Schweitzer	Antoine	17	Larabourg	so	so	cafetier	patron
699	so	Marcellin	88	Seaux	so	fille	Sp	
700	so	Raymond	94	so	so	fils	Sp	

Document 36 : Extrait du recensement de 1906 à Essones

134 Archives Départementales de l'Essonne, registre du recensement de 1891 de la commune d'Essones, 6M/088-091

La prisée du fonds de commerce réalisée en 1904 permet de mieux appréhender le métier d'Antoine, désigné tantôt comme « cafetier », tantôt comme « marchand de vins » (cf. document 37).

Cette description correspond parfaitement à une activité qu'on qualifierait aujourd'hui de « gérant de bar ». Antoine tient visiblement une buvette, ce que confirme parfaitement l'inventaire des meubles et des boissons en stock dans la cave et dans le comptoir.

Transcription du document 37 (en page suivante) :

I. Prisée du Matériel		
	1° Un billard à palissandre estimé deux cent francs avec ses accessoires	200
95	2° Un billard en chêne estimé trois cent francs avec ses accessoires	300
	3° Un comptoir avec nappe en étain, porte carafes, dix-huit carafons, une glace avec étagère en zinc, cinq banquettes recouvertes en moleskine, le tout prisé cinquante francs	50
100	4° Une glacière en chêne estimée cinquante francs	50
	5° Sept tables en marbre estimées cent francs	100
	6° Six guéridons en marbre estimés trente francs	30
105	7° Dix-huit chaises cannées estimées cinquante francs	50
	8° Un oeil de boeuf estimé quinze francs	15
	9° Un poêle en fonte et ses tuyaux estimé douze francs	12
110	10° Trente-cinq verres de différentes grandeurs estimés dix francs	10
	11° Deux glaces cadres noirs estimés trente cinq francs	35
	12° Une glace estimée cinq francs	5
	13° Une autre glace cadre noir estimée dix francs	10
115	14° Cinq chaises de jardin, estimées cinq francs	5
	15° Quatre banquettes estimées vingt cinq francs	25
	16° Une grande table en chêne estimée huit francs	8
	17° Six portemanteaux estimés quatre francs	4
120	18° Cinq tapis de cartes et jeux de cartes estimés trois francs	3
	19° Un porte parapluies en fonte estimé deux francs	2
	Total de la prisée du matériel Douze cent quatorze francs	1214

Prisée du Matériel

1 ^{er} Un billard n. palissandre estimé deux cents francs avec ses accessoires	200
2 ^o Un billard n. chêne estimé trois cents francs avec ses accessoires	300
3 ^o Un comptoir avec nappe et étain, quatre coraples deux huit coraples, une glace avec étain sur trois cinq banquettes rembourées et molles laine, le tout faux cinquante francs	300
4 ^o Une glace n. chêne estimée cinquante francs	50
5 ^o Sept tables n. marbre estimées cent francs	100
6 ^o Six guéridons n. marbre estimés trente francs	30
7 ^o Dix huit Chaises caennaises estimées cinquante francs	50
8 ^o Un set de laif estimé quinze francs	15
9 ^o Un poêle en fonte et ses tuyaux estimés douze francs	12
10 ^o Grande. cinq roset de différentes grandeurs estimés dix francs	10
11 ^o Deux glaces cadres bois estimés trente cinq francs	35
12 ^o Une glace estimée cinq francs	5
13 ^o Une autre glace cadre bois estimée dix francs	10
14 ^o Cinq chaises de jardin, estimées cinq francs	5
15 ^o quatre banquettes estimées vingt cinq francs	25
16 ^o Une grande table n. chêne estimée huit francs	8
17 ^o Six portemanteaux estimés quatre francs	4
18 ^o Cinq tapis de cartes et jeux de cartes estimés trois francs	3
19 ^o Un porte parapluies en fonte estimé deux francs	2
Total de la prise du matériel Douze cent quatre francs.	
	1214

Document 37 : Extrait de l'inventaire réalisé après le décès de Marie Adeline Cossin en 1904 ; prise du matériel¹³⁵

Cet inventaire après décès donne également de précieuses informations dans la partie concernant les documents et papiers qui ont été retrouvés dans l'appartement d'Antoine et Marie Adeline. Les déclarations d'Antoine qui y sont enregistrées permettent de comprendre comment le couple en est arrivé à posséder son propre commerce, puisqu'elles évoquent un héritage reçu par Marie Adeline à la mort de ses parents, et passé dans les biens communs du couple ; puisque, n'ayant pas de contrat de mariage, ils se trouvent sous le régime de la communauté universelle.

On y apprend que les parents de Marie Adeline, Jean-Baptiste Cossin et Elisa Robert, sont décédés à Essonnes respectivement en mai 1889 et novembre 1896. Marie Adeline hérite alors de terres que possédaient ses parents dans les Vosges, et qui sont alors mises en vente ; elle hérite donc d'une somme de 162 francs 30 centimes. Ce n'était toutefois pas du tout suffisant pour l'acquisition du fonds de commerce, au vu des sommes mentionnées dans l'inventaire. Il s'agit là d'un héritage tout à fait modeste.

L'inventaire mentionne ensuite les « acquisitions du couple ». On découvre alors que l'enrichissement du couple a commencé bien avant cet héritage. En 1891, Antoine se adjudicataire, c'est-à-dire qu'il achète lors d'une mise aux enchères publiques, de « six ares quarante centiares de terre et friche sis terroir / de Sceaux lieudit Le Clos Saint Marcel, / moyennant le prix principal de six cent quatre vingt / francs stipulé payable à terme »¹³⁶.

Le couple, qui s'était installé à Sceaux, ville de naissance de ses deux enfants, y a donc amélioré son statut social avant même la perception de l'héritage somme toute modeste de Marie Adeline.

On trouve ensuite deux procès-verbaux d'adjudication, qui nous apprennent que le couple a acheté un second terrain, attenant au premier, en 1893 : « deux ares treize centiares de terre sis terroir de Sceaux lieu dit Le Clos Saint Marcel ». Les indications précieuses de cet inventaire nous ont permis de nous référer directement aux documents hypothécaires des deux achats de terre¹³⁷. C'est en réalité grâce aux bénéfices de la revente de ces terres que le couple a pu acheter son fonds de commerce à Essonnes.

136 Archives Départementales de l'Essonne, 2E96/134

137 Archives Départementales des Hauts-de-Seine, série 3Q ; 3^{ème} bureau des hypothèques de la Seine.

Pour l'acquisition de 1891 : transcription vol. 5327 n°2762.

Pour l'acquisition de 1893 : transcription vol. 5369 n°408.

Après l'achat de ces deux terrains, Antoine et Marie Adeline ont acquis leur fonds de commerce à Essonnes, ce dont témoignent l'inventaire après décès mais aussi un acte sous seing privé du 9 avril 1900, dont l'inventaire donne la retranscription intégrale¹³⁸ :

La première pièce est l'un des triples originaux d'un acte sous-seing privé en date à Corbeil du neuf avril mil neuf cent, portant cette mention:

Enregistré à Corbeil le quatorze juin mil neuf cent folio 39 C°/3. Reçu cent soixante quatre francs quatre vingt quinze centimes. Signé: Rémond.

Aux termes duquel acte

M[onsieur] et M[ada]me Schwitzer ont acquis de M[onsieur] Louis Eugène Lefèvre cafetier et M[ada]me Marie Louise Germinet son épouse demeurant ensemble à Essonnes rue Louis Hesselin

Un fonds de commerce de vins et café exploité à Essonnes rue Louis Esselin (actuellement rue Féray) dénommé "Café de l'industrie" ensemble la clientèle, l'achalandage, et le matériel en dépendant, ainsi que le droit au bail des lieux où led[it] fonds s'exploite, à compter du vingt deux avril mil neuf cent.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix de cinq mille francs, non compris le prix des marchandises qui ont été stipulées payable en sus. »

On apprend donc plusieurs choses de cet acte :

- que c'est auprès de voisins qu'ils ont acquis le commerce (puisque'ils demeuraient eux aussi rue Louis Hesselin en 1901),
- que le commerce en question porte le nom de « Café de l'industrie ».

Le café n'existe plus aujourd'hui, l'emplacement ayant été repris par un établissement bancaire.

138 Archives Départementales de l'Essonne, 2E96/134



Document 38 : Photographie du 14 rue Féray (Essonnes), emplacement de l'ancien Café de l'Industrie.

Source : Google Maps Street View [consulté le 17/04/2019]

Un autre intérêt de cet inventaire après décès est qu'il nous donne une idée de la fin de vie de Marie Adeline. Dans les déclarations générales qui le clôturent, on apprend qu'elle est certainement morte de maladie, au vu des nombreux frais de soins médicaux et de médicaments restant à payer par le veuf. On a également un aperçu du fait les funérailles ont été soigneusement préparées, puisqu'on trouve des mentions de la cérémonie religieuse et de la préparation du cercueil et de la tombe (cf. document 39 à la page suivante).

	Sur le passif.	
510	I. De communauté.	
	Il était réclamé à la communauté par :	
	1° M[onsieur] Garnier distillateur à Choisy le Roi pour	
	fournitures, soixante francs	
	2° M[onsieur] Charvay distillateur à Montrouge pour	
	fournitures soixante dix francs	
515	3° M[onsieur] Brun pharmacien à Corbeil rue Féray	
	n°21 pour fourniture de médicaments cent	
	vingt-cinq francs soixante centimes	
	4° M[onsieur] Martineau pharmacien demeurant à	
520	Essonnes rue de Paris n°43 pour fourniture	
	de médicaments cent soixante francs quatre	
	vingt cinq centimes	
	5° M[onsieur] le Docteur Charrière à Essonnes pour	
	soins, cent vingt francs	
	6° M[onsieur] le Docteur Berneau à Corbeil pour soins	
525	quatorze francs	550.45
	-	
	7° M[onsieur] le docteur Fosse à Corbeil pour	
	soins vingt francs	
	Total Cinq cent soixante dix francs	
	quarante-cinq centimes	570.45

Sur le Passif.

I De-Communauté.

Il était réclamé à la Communauté par:

1° M. Larues distillateur à Chocly le Roi pour fournitures sixante francs	60
2° M. Charney rebouteur à Breteuil pour fournitures soixante dix francs	70
3° M. Bruy pharmacien à Corbeil no. 24 pour fournitures de médicaments cent vingt-cinq francs soixant-cinquante	125 60
4° M. Martineau pharmacien à Etampes no. de Paris 2: 43 pour fournitures de médicaments cent soixante francs quatre vingt-cinq centimes	160 85
5° M. le Docteur Chemin à Etampes pour soins cent vingt francs	120
6° M. le Docteur Renaud à Corbeil pour soins quatre francs	4
à reporter	550 45

7° M. le Docteur Fosse à Corbeil pour soins cent vingt francs	120
Total cinq cent soixante dix francs quarante-cinq centimes	570 45

Document 39 : Extrait des déclarations finales d'Antoine Schweitzer sur le passif de la communauté des biens.¹³⁹

Nous n'avons pas retrouvé l'acte de décès d'Antoine. Il est certain qu'il a vécu à Essonne au moins jusqu'en 1911, date du mariage de sa fille. En revanche, nous perdons sa trace au-delà.

2. Les descendants d'Antoine Schweitzer

Après le décès de Marie Adeline, Antoine Schweitzer ne se remariera jamais. Il n'a donc que deux descendants survivants, Marceline Adeline et Raymond André. Or aucun de ces deux enfants n'aura de descendance.

a) Marceline Adeline Schweitzer.

Née le 6 novembre 1888 à Sceaux¹⁴⁰. Nous savons qu'elle se marie le 28 juin 1911 à Essonnes¹⁴¹. Jusqu'à cette date, elle vit avec son père au 14 rue Ernest Féray. Son époux, Edouard Marcel Duchêne, est un menuisier ébéniste, originaire d'Arches et cousin de Marie Adeline. Malgré ces liens de parenté inhabituels, les deux époux ont le même âge, puisqu'Edouard Marcel est né en 1887. Ils s'installent tous deux à Paris au domicile de l'époux, qui occupait le 80 rue Daumesnil. Malgré des recherches dans l'état-civil de Paris et du département de l'Essonne, nous ne leur avons trouvé aucun descendant.

Marceline Adeline décède le 31 décembre 1976 à Draveil (Essonne).

b) Raymond André Schweitzer.

Il est né à Sceaux le 24 janvier 1894¹⁴². Au vu de sa date de naissance, nous n'avions aucun doute sur le fait que nous trouverions à son sujet des documents militaires, puisqu'il est rattaché à la classe de recrutement de 1914. En effet, Raymond André apparaît dans le recrutement de cette année sous le numéro de matricule 893¹⁴³ (cf. document 40 à la page suivante).

140 Archives Départementales des Hauts-de-Seine, E/NUM/SCE/N1888

141 Archives Communales de Corbeil-Essonnes, registre d'état-civil de 1911

142 Archives Départementales des Hauts-de-Seine, E/NUM/SCE/N1894

143 Archives Départementales des Yvelines, 1R/RM500

Nom Schweitzer Prénoms : <i>Raymond André</i> Surnoms :		Numéro matricule du recrutement : 893																											
ÉTAT CIVIL. Né le <i>24 janvier 1894</i> à <i>Sceaux</i> canton du dit , département de <i>la Seine</i> , résidant à <i>Ettenne</i> , canton d <i>e Corbeil</i> département d <i>Seine-et-Oise</i> , profession de <i>typographe - écheur</i> fils d <i>'Antoine</i> et de <i>fine (suy. Mari, veuve domiciliée</i> à <i>Ettenne, 14 rue</i> , canton d <i>e Corbeil</i> , département de <i>Seine-et-Oise</i> <i>Emile Ferat</i> Marié à		SIGNALLEMENT. Cheveux <i>châtain foncé</i> , Yeux <i>noir</i> Front <i>large</i> , Nez <i>rectiligne</i> Visage <i>large</i> , Renseignements physiologiques complémentaires : Taille : 1 mètre <i>76</i> centimètres. Taille rectifiée : 1 mètre centimètres Marques particulières :																											
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. Inscrit sous le n° <i>273</i> de la liste du canton d <i>e Corbeil</i> Classé dans la <i>1</i> ° partie de la liste en 1914.		Degré d'instruction : <i>3</i> .																											
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES <i>Incorporé à compter du 11 Septembre 1914. Servit au corps le 11 Septembre 1914. Soldat de 2^e classe le dit jour. Passé le 4 Juin 1915 au 369^e Régiment d'Infanterie, "Duc à l'ennemi" le 28 Août 1916 à l'aux. Régiment (Andun) (Note Ministeriel du 25 Septembre 1916 n° 2427 G.O.) "Mort pour la France"</i>		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th rowspan="2">CORPS D'AFFECTATION.</th> <th colspan="2">NUMÉROS</th> </tr> <tr> <th>au CONTRÔLE spécial.</th> <th>MATRICULE ou au répertoire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Armée active.</td> <td><i>168^e Régiment d'Infanterie</i></td> <td></td> <td><i>11131</i></td> </tr> <tr> <td><i>369^e Régiment d'Infanterie</i></td> <td></td> <td><i>9544</i></td> </tr> <tr> <td>Disponibilité et réserve de l'armée active.</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Armée territoriale et sa réserve.</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS		au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.	Armée active.	<i>168^e Régiment d'Infanterie</i>		<i>11131</i>	<i>369^e Régiment d'Infanterie</i>		<i>9544</i>	Disponibilité et réserve de l'armée active.				Armée territoriale et sa réserve.									
	CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS																											
		au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.																										
Armée active.	<i>168^e Régiment d'Infanterie</i>		<i>11131</i>																										
	<i>369^e Régiment d'Infanterie</i>		<i>9544</i>																										
Disponibilité et réserve de l'armée active.																													
Armée territoriale et sa réserve.																													
ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.		LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.																											
CAMPAGNES. <i>Contre l'Allemagne du 11 septembre 1914 au 28 août 1916.</i>		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Dates.</th> <th>Communes.</th> <th>Sub-divisions de région</th> <th>D. DOMICILE. N. RÉSIDENCE.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>	Dates.	Communes.	Sub-divisions de région	D. DOMICILE. N. RÉSIDENCE.																							
Dates.	Communes.	Sub-divisions de région	D. DOMICILE. N. RÉSIDENCE.																										
BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC. <i>Cité à l'ordre du Régiment N° 243 du 1^{er} Octobre 1915 : Cité à son poste de mitrailleur pendant une alerte le 28 Août 1916. Cité "bon soldat courageux". Croix de Guerre: étoile de Bronze</i>		ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : <table border="1"> <thead> <tr> <th>la réserve de l'armée active.</th> <th>l'armée territoriale.</th> <th>la réserve de l'armée territoriale.</th> <th>DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.																							
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.																										
PÉRIODES D'EXÉCUTION. <table border="1"> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Réserve....</td> <td>1^{re} dans 1</td> <td>, du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td>2^e dans 1</td> <td>, du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Supplémentaires</td> <td>dans 1</td> <td>, du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td>1^{re} dans 1</td> <td>, du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Armée territoriale.</td> <td>Supplémentaires</td> <td>dans 1</td> <td>, du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication</td> <td>{ Du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>{ Du</td> <td>au</td> </tr> </tbody> </table>		Réserve....	1 ^{re} dans 1	, du	au	2 ^e dans 1	, du	au	Supplémentaires	dans 1	, du	au	1 ^{re} dans 1	, du	au	Armée territoriale.	Supplémentaires	dans 1	, du	au	Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication		{ Du	au			{ Du	au	Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services sont l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).
Réserve....	1 ^{re} dans 1		, du	au																									
	2 ^e dans 1	, du	au																										
Supplémentaires	dans 1	, du	au																										
	1 ^{re} dans 1	, du	au																										
Armée territoriale.	Supplémentaires	dans 1	, du	au																									
	Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication		{ Du	au																									
		{ Du	au																										

Document 40 : Fiche matricule de Raymond André Schweitzer, classe 1914

Transcription :

ETAT CIVIL

Né le 24 janvier 1894, à Sceaux, canton
dudit, département de la Seine, résidant
à Essonnes, canton de Corbeil, département
de Seine-et-Oise, profession de typographe-clicheur,
fils d'Antoine et de feu Cossin Marie Adeline, domiciliés
à Essonnes, 14 rue Ernest Feray, canton de Corbeil, département de Seine-et-Oise
Marié à /

DECISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS

Inscrit sous le n°273 de la liste du canton de Corbeil
Classé dans la 1° partie de la liste en 1914

DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Incorporé à compter du 4 septembre 1914. Arrivé au corps le 4 septembre
1914. Soldat de 2° classe le dit jour. Passé le 4 juin 1914 au 369° Régi-
ment d'Infanterie, tué à l'ennemi le 28 août 1916 à
Vaux-Régnier (Verdun) (Avis ministériel du 25 septembre 1916
n°2429 G.O.), « Mort pour la France »

CAMPAGNES :

Contre l'Allemagne du 4 septembre
1914 au 28 août 1916

BLESSURES, CITATIONS, DECORATIONS

Cité à l'ordre du Régiment n°243 du 13
octobre 1916 : Tué à son poste de mitrailleur
pendant une alerte le 28 août 1916. Très
bon soldat courageux.
Croix de guerre : étoile de bronze.

SIGNALEMENT

Cheveux châtain foncé, Yeux marrons,
Front large, Nez rectiligne,
Visage large
Taille : 1 mètre 76 centimètres

CORPS D'AFFECTION

Armée active : 162° Régiment d'Infanterie, n°4129
 369° Régiment d'Infanterie, n°9522

Né en 1894, Raymond André a donc 20 ans en 1914 et son service militaire l'entraîne directement dans le déclenchement de la Première Guerre Mondiale. Il était encore célibataire et travaillait dans l'industrie papetière, en tant que « typographe-clicheur ». C'était donc un ouvrier qualifié, qui n'avait pas pris la suite de son père pour la gestion du Café de l'Industrie, et qui était employé par la papeterie d'Essonnes.

Soldat de 2ème classe, il meurt au combat « pendant une alerte », le 28 août 1916. Il est signalé comme un « très bon soldat courageux », et décoré à titre posthume de l'étoile de bronze de la croix de guerre.

Son décès a été enregistré dans l'état-civil par un acte parvenu à Essonnes en 1917¹⁴⁴, dont voici la retranscription :

1	« 369ème Régiment d'Infanterie. Acte de décès. L'An mil neuf cent seize, le treize septembre, à huit heures, étant à Char-dogne (Meuse). Acte de décès de Raymond		369ème Régiment d'Infanterie, Officier de l'État Civil sur la déclaration de André Saussier, âgé de 31 ans, sergent fourrier audit régiment, et de Charles Bornet,
5	André Schwitzer, soldat de 2ème classe à la 4ème Compagnie de mitrailleuses, du 369ème Régiment d'Infanterie, N° M ^{le} 893, né le vingt-quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à Sceaux (Seine), domicilié	25	sergent audit régiment, témoins qui ont signé avec nous, après lecture. Signé : Saussier, Bornet et Goupy. Vu par nous Bourdaire, Léon Louis, sous intendant militaire, signé : Bourdaire. Vu pour léga-
10	en dernier lieu à Essonnes (Seine-et-Oise) 14 rue Ernest Feray ; décédé à Vaux-Régnier, commune de Fleury-sous-Douaumont, le vingt-huit août mil neuf cent seize, tué à l'ennemi « Mort pour la France » ;	30	lisation de la signature de M. Bourdaire, Léon Louis, Paris, le 16 décembre 1916. Le Ministre de la Guerre par délégation : le Chef du Bureau des Archives adminis-
15	fils de Antoine, et de feu Cassin, Marie Adeline ; célibataire. Conformément à l'article 77 du code civil, nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès. Dressé	35	L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le vingt-cinq janvier mil neuf cent dix-sept, huit heures et demie du matin, par nous, Louis Alfred Baudoin, mai-
20	par nous Norbert Goupy, lieutenant au		re de la ville d'Essonnes. »

Conclusion

Si les héritiers d'Antoine Schweitzer s'éteignent en une génération, il n'en est pas de même de tous ses frères et sœurs. Son frère François notamment, tragiquement décédé à l'âge de 32 ans, a eu une descendance nombreuse. S'il avait vécu, il aurait pu rencontrer sa petite-fille, Lucienne Schweitzer, née en 1917. C'est elle qui, en 1936, épousera à son tour un jeune ouvrier polonais prénommé Stanislaw, tout récemment arrivé de Pologne avec ses parents et son frère.

Cette branche de la famille n'aura pas la chance d'Antoine, qui était parvenu assez rapidement à sortir de son statut social d'ouvrier. Tous, jusqu'à Stanislaw et Lucienne, seront ouvriers dans la papeterie d'Essonnes. Tous vivront à Essonnes ou dans les communes limitrophes, jusque dans les années 1990.

C'est l'histoire de cet enracinement que nous avons voulu retracer. L'enracinement d'une famille de déracinés, contraints de fuir leur région natale, celle que leurs ancêtres habitaient depuis des générations. En épousant un immigré, Lucienne perpétue en quelque sorte cette vieille tradition familiale. Tous les membres de la famille Schweitzer que nous avons pu étudier épousent des migrants venus de l'est de la France ou de l'étranger. Il existe une sorte de fatalité, ou sans doute plutôt un rapprochement instinctif, entre ces immigrés qui ne se reconnaissent sans doute pas dans leur région d'adoption.

Table des documents

Document 1 : extrait du <i>Journal Officiel</i> de 1934, mentionnant la naturalisation de la famille Mieczkowski	3
Document 2 : Carte présentant la situation géographique des villages mentionnés dans l'acte de mariage d'Antoine Schweitzer et Anne Rothenfusse	10
Document 3 : Carte situant les villes de Cernay (actuel Haut-Rhin) et Sarrebourg (Moselle)	11
Document 4 : Acte de naissance d'Antoine Schweitzer, le 18 septembre 1822	12
Document 5 : Acte de décès de Christine Schweitzer, le 12 mars 1824, à Cernay (Haut-Rhin)	14
Document 6 : Extrait de la une du <i>Salut Public</i> du 6 mai 1915	16
Document 7 : Acte de naissance d'Augustin Rothenfusse le 28 août 1799, à Guntzwiller	17
Document 8 : Extrait des tables décennales de Guntzwiller (1833-1843)	20
Document 9 : Extrait de l'acte de naissance de Caspar Rothenfusse (fils), le 7 août 1794	22
Document 10 : Extrait de l'acte de naissance de Caspar Rothenfusse (fils), le 7 août 1794	23
Document 11 : Signature de Jean George à la fin de l'acte de décès de sa sœur Anne Marie le 25 décembre 1791	25
Document 12 : Signatures au bas de l'acte de mariage de Jean George et de Catherine Elizabeth Fischer en 1763	26
Document 13 : Dernière page de l'acte mentionnant la bénédiction des cloches du village de Brouderdorff, le 3 février 1746	29
Document 14 : Acte notarié enregistré par maître Mangin le 20 juin 1744	31
Document 15 : Extrait du répertoire de maître Charles Jozon (Corbeil I) pour l'année 1879	34
Document 16 : Carte localisant la commune de Rambervillers par rapport à Sarrebourg et Corbeil-Essonnes, points de départ et d'arrivée de l'exode de la famille Schweitzer	35
Document 17 : extrait de la liste des optants du bureau de Rambervillers en 1872	36
Document 18 : Extrait des listes alphabétiques du recrutement militaire du bureau de Neufchâteau (Vosges)	37
Document 19 : Extrait de la fiche matricule de François Schweitzer	38
Document 20 : Extrait de la fiche matricule de François Schweitzer (2)	38
Document 21 : Blason de la ville de Corbeil-Essonnes	41
Document 22 : La croissance démographique d'Essonnes au XIX ^{ème} siècle	42
Document 23 : Plan d'intendance de la commune d'Essonnes réalisé entre 1780 et 1789	44
Document 24 : Graphique de répartition des terres à Essonnes à la fin du XVIII ^{ème} siècle	45
Document 25 : Gravure proposant une vue extérieure de la Papeterie vers 1870	47
Document 26 : Extrait des registres de droits de patentes	51
Document 27 : Plan de la Papeterie en 1867	52
Document 28 : Plan de la Papeterie en 1889	53
Document 29 : Vue aérienne des Pompes d'Essonnes	54

Document 30 : Plan de la commune d'Essonnes en 1899	57
Document 31 : La salle des « lessiveurs sphériques »	59
Document 32 : La salle des « laveuses-blanchisseuses »	59
Document 33 : Extrait du recensement de 1901 à Essonnes	64
Document 34 : Extrait du recensement de 1891 de la commune d'Essonnes	67
Document 35 : Extrait de la liste du recrutement militaire du bureau de Neufchâteau en 1871	70
Document 36 : Extrait du recensement de 1906 à Essonnes	74
Document 37 : Extrait de l'inventaire réalisé après le décès de Marie Adeline Cossin en 1904 ; prisee du matériel	76
Document 38 : Photographie du 14 rue Féray (Essonnes), emplacement de l'ancien Café de l'Industrie	79
Document 39 : Extrait des déclarations finales d'Antoine Schweitzer sur le passif de la communauté des biens	80
Document 40 : Fiche matricule de Raymond André Schweitzer, classe 1914	82